

assurement

LE MANAÇHI POPULAIRE ILLUSTRE



Pour l'année bissextile

1892

Publié par J. M. VALOIS

tre Année — Prix 5 cts.

J. M. VALOIS, Libraire-Editeur

1626, rue Notre-Dame, Montréal

SIROP DE TEREBENTHINE

DU DR LAVIOLETTE

Pour les Maladies des Voies Respiratoires et Urinaires

Voici quelques certificats qui montrent la grande efficacité de ce Sirop.

Je, soussignée, certifie que le **Sirop de Térébenthine** du Dr Laviolette dont je fais usage depuis quelque temps, est le seul remède qui m'aît donné un soulagement notable dans la maladie de l'asthme dont je suis atteinte depuis plusieurs années, et qui a pris un caractère tellement grave, que j'ai dû être dispensée de tout emploi quelconque.

J'ai suivi le traitement d'un grand nombre de médecins à l'étranger, mais sans aucun résultat; et je constate par le présent que l'amélioration progressive qui s'opère tous les jours chez moi par l'usage de ce sirop, me donne entière confiance dans une guérison certaine.

SŒUR OCTAVIEN,

Sœur de Charité de la Providence, coin des rues Fullum et Ste Catherine, Montréal.

*Asile de la Providence,
Coin des-rues St-Hubert et Ste-Catherine.*

Je me fais un devoir de certifier que souffrant depuis près de 22 ans d'une bronchite chronique, l'usage du **Sirop de Térébenthine** du docteur Laviolette m'a beaucoup soulagée. La toux a diminué et le sommeil est revenu graduellement.

SŒUR THOMAS CORSINI,

Sœur de Charité de la Providence.

Montréal, 12 janvier 1891.

Je, soussigné, certifié que ma femme souffrait beaucoup depuis six ans, et mon enfant, âgé de 4 ans, depuis sa naissance. Tous deux ont été parfaitement guéris par l'usage de deux flacons du **Sirop de Térébenthine** du docteur Laviolette.

AD LEPHE LEMAY,

No 863, rue St-Denis, Coin St-Louis.

Montréal, décembre 1890.

J'ai déjà, eu occasion de me servir de diverses préparations à la térébenthine et je m'en suis toujours bien trouvée dans les affections des bronches et de la gorge. J'ai dernièrement administré à plusieurs de mes enfants du **Sirop de Térébenthine** du docteur Laviolette, et j'en ai obtenu des effets prompts et remarquables, surtout dans le cas de *Toux (Croup)*.

Madame B. A. T. DE MONTIGNY,
Rue St-Denis.

Montréal, 30 mars 1891.

J. G. LAVIOLETTE, M. D.

Cher Monsieur,—Je suis heureux de vous dire que l'usage que j'ai fait de votre **Sirop de Térébenthine** m'a procuré un soulagement considérable dans l'affection des reins et de la gorge dont je souffre depuis de nombreuses années, comme vous le savez.

Ce résultat est nécessairement, pour ceux qui me connaissent, une preuve certaine de l'excellence de ce médicament. Aussi, pour le bien de l'humanité, je souhaite que ce précieux sirop soit connu partout.

Croyez-moi sincèrement

Votre dévoué et obligé,

F. X. TREPANIER, Ptre.

Convent des Sourdes-Muettes, No 401, rue St-Denis.

Montréal, 19 janvier 1891.

J. G. Laviolette, M. D.

Mon cher Monsieur,—Je me fais un devoir de témoigner de l'excellence de votre **Sirop de Térébenthine**. Je m'en suis servi pour le traitement d'une laryngite aiguë dont je souffrais depuis plus de neuf ans. Une seule grosse bouteille m'a complètement guéri.

Veuillez agréer mes remerciements.

Votre tout dévoué,

C. A. M. PARADIS, Ptre.

PRIX: grande bouteille, 50 cts: petite, 25 cts.

En vente chez tous les Pharmaciens.

POUR LE GROS, S'ADRESSER AU DR LAVIOLETTE, 16, CARPE DE LA DOUANE, A MONTRÉAL

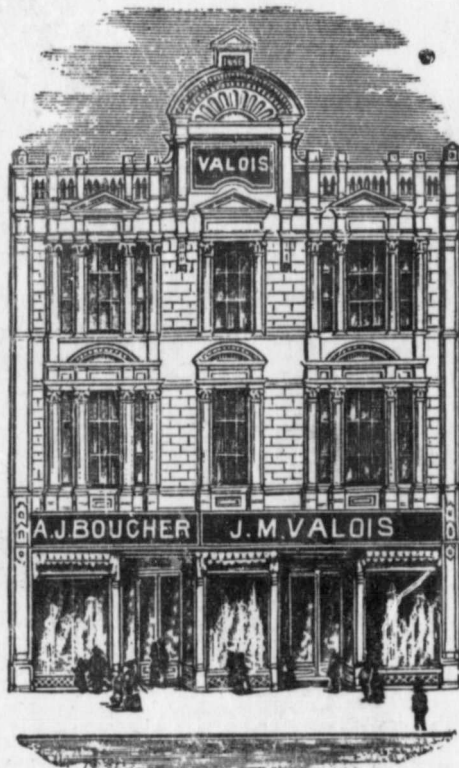
JOS. M. VALOIS

LIBRAIRE-EDITEUR

Ex-associé de la ci-devant maison de BEACHEMIN & VALOIS

1626, rue Notre-Dame

MONTRÉAL



1626, rue Notre-Dame
MONTRÉAL

Livres et Fournitures d'Écoles, Livres de Prières, Littérature générale, Articles Religieux, Articles de Fantaisie, Articles de Bureaux, Livres Blancs, Tapissieric, Cartes à Jouer, etc.

IMPRESSIONS de tous genres exécutées promptement, avec soin et à bas prix.

RELIURES faites sous le plus court avis, avec goût et solidité.

ENCADREMENT des Gravures.

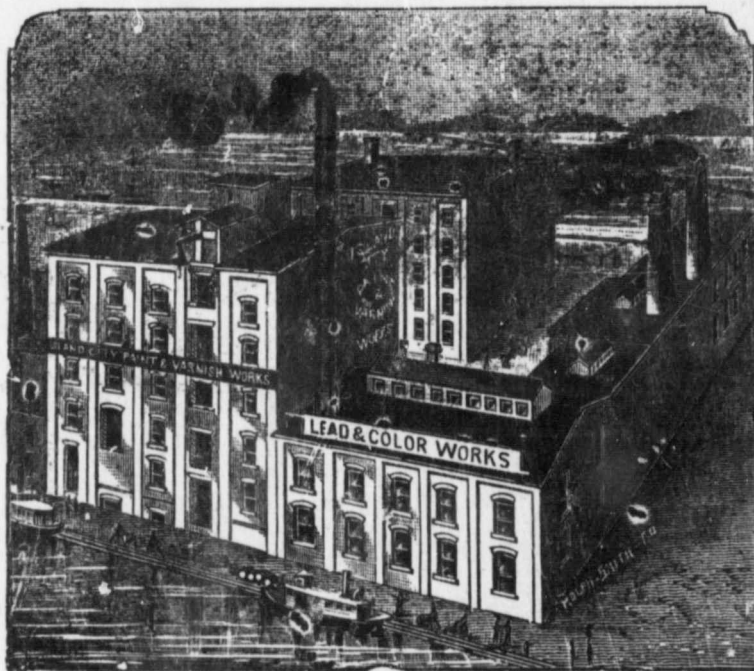
VALISES et Sacs de Voyage de tout genre et de tout prix. [Agence des deux plus grandes manufactures du Canada]

SMALL WARES—Les articles les plus en demande pour le colportage.

LIVRES POPULAIRES—Un assortiment très complet.

CIERGES de toutes grandeurs. Etc., etc., etc.

Usines des Peintures Préparées, Blanc de Plomb et
Vernis, etc., etc. "ISLAND CITY."



P. D. DODS & CO.

PROPRIÉTAIRES

146, Rue McGill, Montreal

MANUFACTURIERS DES SPÉCIALITÉS SUIVANTES

Peinture blanche,

Peintures préparées pour les maisons,

Peintures à couverture,

Peintures au japon pour les voitures,

Peinture mosaïque pour décoration,

Vernis à voitures,

Vernis copal pour maisons,

Et beaucoup d'autres spécialités non mentionnées, et nous garantissons
toutes peintures portant notre marque de commerce :

"ISLAND CITY."

ANNEE BISSEXTILE 1892.

Computus républicain.

Lettre dominicale (lettre de l'épique) sert à marquer dans le calendrier les dimanches pendant tous les jours de l'année, C. F.

Nombre d'or (période de 19 années solaires à l'expiration desquelles les nouvelles lunes et les pleines lunes arrivent aux mêmes époques), 12.

Épacte ou Age de la Lune au 1^{er} Janvier, 1.

Cycle solaire (période de 28 années, au bout desquelles l'année recommence par les mêmes jours), 25.

Indiction romaine (période de 15 années en usage dans l'Église catholique, notamment dans les Bulles des souverains Pontifes), 5.

Commencement des quatre saisons.

Le Printemps commencera le 19 Mars, à 10 h. 27 m. du soir.

L'Été commencera le 20 Juin, à 6 h. 29 m. du soir.

L'Automne commencera le 22 Septembre, à 9 h. 4 m. du matin.

L'Hiver commencera le 21 Décembre, à 3 h. 24 m. du matin.

Fêtes mobiles.

Septuagésime.....	14 Février.	Trinité.....	12 Juin
Les Cendres.....	2 Mars.	Fête-Dieu.....	16 "
Pâques.....	17 Avril.	1 ^{er} dimanche de l'Avent....	27 Nov.
Ascension.....	26 Mai.	Dimanches après la Pentecôte.	24
Pentecôte.....	5 Juin.		

Quatre-Temps.

Du Printemps, les 9, 11 et 12 Mars.	De l'Automne, les 21, 23 et 24 Sept.
De l'Été, les 8, 10 et 11 Juin.	De l'Hiver, les 14, 16 et 17 Déc.

Jeunes d'obligation.

1° Les Quatre-Temps, ou les premiers mercredis, vendredis et samedis après le 1^{er} dimanche du Carême,—après la fête de la Pentecôte,—après le 14 septembre,—après le 13 décembre, ou après le troisième dimanche de l'Avent.

2° Le Carême tout entier, excepté les dimanches.

3° Tous les mercredis et vendredis de l'Avent.

4° Les vigiles de Noël, de la Pentecôte, des apôtres S. Pierre et S. Paul de l'Assomption et de la Toussaint.

Jours maigres ou d'abstinence.

1° Tous les Quatre-Temps de l'année.

2° Tous les vendredis de l'année, excepté celui où tomberait la fête de Noël.

- 3° Les jours de vigiles où l'on observe le jeûne.
 4° Le mercredi des Cendres et les trois jours suivants.
 5° Tous les mercredis, vendredis et samedis des cinq premières semaines du Carême.
 6° Le dimanche des Rameaux et les six jours de la Semaine sainte.
 7° Tous les mercredis et vendredis de l'Avent.

Prescriptions concernant le Carême.

D'après l'indult du 7 juillet 1844 le maigre est prescrit pour le mercredi des Cendres et les trois jours suivants : pour tous les mercredis, vendredis et samedis des cinq premières semaines ; pour le dimanche des Rameaux et les six jours de la Semaine sainte.

L'usage de la viande est permis pour tous les autres dimanches, ainsi que pour les lundis, mardis et jeudis des cinq premières semaines. Dans ces jours on ne peut faire qu'un seul repas en viande, et l'on ne doit pas y manger de poisson.

En vertu du même indult on peut, les jours d'abstinence, faire frire du poisson ou des œufs avec de la graisse, ou même avec du lard, pourvu qu'on ne mange pas le lard.

On peut faire bouillir du lard dans de la soupe ou y mettre de la graisse ou du saindoux. On peut aussi faire bouillir de la pâte dans la graisse, et faire entrer la graisse dans la confection des pâtisseries. Le matin des jours de jeûne on peut prendre quelques bouchées de pain avec du thé, du café, du chocolat ou quelque autre breuvage. Toute personne, le soir des jours de jeûne où il est permis de faire gras, peut manger la soupe, même grasse, qui serait restée du dîner. Ceux qui sont exempts du jeûne, peuvent, aux jours de jeûne où le gras est permis, manger gras à tous les repas.

Il est permis de se servir, dans la préparation des aliments maigres, du gras de lard, de bœuf, de mouton, de poulet et autres volailles.

Temps ou la célébration des mariages n'est pas permise.

La célébration des mariages est défendue depuis le premier dimanche de l'Avent jusqu'à l'Épiphanie inclusivement, et depuis le mercredi des Cendres jusqu'au dimanche de Quasimodo, aussi inclusivement.

Fêtes légales dans la province de Québec.

Tous les dimanches de l'année.	Fête de la Reine.... 24 Mai.
Circoncision..... 1er Janvier.	Fête-Dieu..... 16 Juin.
Épiphanie..... 6 "	SS. Pierre et Paul... 29 "
Mercredi des Cendres... 2 Mars.	Fête de la Puissance. 1er Juillet.
Annonciation..... 25 "	Toussaint..... 1er Novembre.
Vendredi Saint..... 15 Avril.	Immaculée Concept. 8 Décembre.
Lundis de Pâques et de Pentecôte.	Noël..... 25 "
Ascension..... 26 Mai.	

Et tout jour fixé par proclamation comme jour de jeûne et d'actions de grâces générales.

ÉCLIPSES DE 1892.

Il y aura, en 1892, quatre éclipses, dont deux de Soleil et deux de Lune.

1° *Eclipse totale de Soleil*, le 26 avril, invisible à Montréal.

2° *Eclipse partielle de Lune*, le 11 mai, entre 4h. 20m. et 7h. 30m. du soir. Visible en partie à Montréal.

3° *Eclipse partielle de Soleil*, le 20 octobre, entre 11h. 23m. du matin et 4h. 10m. du soir. Visible à Montréal.

4° *Eclipse totale de Lune*, le 4 novembre, entre 9h. 25m. du matin et 30m. du soir. Invisible à Montréal.

Ères de 1892.

De la création du monde.....	6855
De la naissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ.....	1892
De la fondation de Rome.....	2645
De la découverte de l'Amérique.....	400
De la découverte du Canada.....	358
De la fondation de Québec.....	284
De la fondation de Montréal.....	250
De la conquête du Canada par l'Angleterre.....	132
De la république des Etats-Unis.....	116
Du règne de la reine Victoria.....	55
De la confédération canadienne.....	25
Du pontificat de Léon XIII.....	14

Durée des Jours.

Le jour le plus court de toute l'année est le 23 Décembre, solstice d'hiver ; et le jour le plus long est le 22 Juin, solstice d'été.

La longueur des jours va toujours en croissant depuis le 22 de Décembre jusqu'au 23 de Juin ; et elle va toujours en décroissant depuis le 22 de Juin jusqu'au 23 de Décembre.

Du 22 Décembre au	H. M.	Du 22 de Juin au	H. M.
1er Février les jours ont crû		1er Août les jours ont décrû	
de	1 6	de.	0 56
1er Mars	2 23	1er Septembre	1 22
1er Avril	4 4	1er Octobre.....	3 56
1er Mai	5 36	1er Novembre	5 32
22 Juin	6 58	25 Décembre	6 58

Table du Lever et du Coucher de la Lune,

Faisant connaître les nuits que la Lune éclaire.

Au quatrième jour de son âge elle éclaire jusque vers 10 heures du soir.	Au 15 ^e jour elle est pleine et se lève à six heures du soir.
Au cinquième jour, vers 11 heures.	Au 16 ^e , vers 8 heures et un quart.
Au sixième jour, vers minuit.	Au 17 ^e , vers 8 heures et demie.
Au septième jour, vers une heure du matin.	Au 18 ^e , vers 10 heures.
	Au 19 ^e , vers 11 heures.
	Au 20 ^e , vers minuit.

PHARMACIE DECARY.

Produits Chimiques et Pharmaceutiques

ARTICLES DE TOILETTE

ET PARFUMERIE

Des Meilleures Maisons de PARIS

Le plus grand soin est apporté dans la préparation des prescriptions de MM les Médecins.

Telephone Bell 6833.

Service de Nuit.

ARTHUR DECARY

PHARMACIEN

Au Coin des Rues St-Denis et Ste-Catherine

MONTREAL



Signe
du Verseau.

PHASES DE LA LUNE.

PREMIER QUARTIER, le 6, à 1h. 12^m. du matin.

PLEINE LUNE, le 13, à 3h. 26^m. du matin.

DERNIER QUARTIER, le 21, à 3h. 42^m. du matin.

NOUVELLE LUNE, le 29, à 4h. 38^m. du soir.

Jours de la semaine.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL			LUNE		
		Lev.	Cou.		Lev.	Cou.	
		H. M.	H. M.	H. M.	H. M.	H. M.	
Vendredi	1 CIRCONCISION (d'obligation).	7 47	4 2	A. M.	P. M.		
Samedi	2 Les 2 SS. Macaire, anachorètes.	7 47	4 22	10 23	8 05		
DIMAN	3 S. Florent, évêque.	7 47	4 23	11 18	9 06		
Lundi	4 S. Tite, disciple de S. Paul.	7 46	4 24	P. M.	10 06		
Mardi	5 S. Siméon Stylite, solitaire.	7 46	4 25	12 59	11		
Mercredi	6 EPIPHANIE (d'obligation).	7 45	4 26	1 48	A. M.		
Jeudi	7 S. Lucien, martyr.	7 45	4 28	2 36	12 34		
Vendredi	8 Ste Gudule, vierge.	7 45	4 29	3 2	1 14		
Samedi	9 S. Adrien, abbé.	7 44	4 30	4 19	1 59		
DIMAN	10 I Epiphanie. S. Guillaume, évêque.	7 44	4 31	5 15	2 51		
Lundi	11 S. Hygin, pape et martyr.	7 43	4 32	6 13	3 45		
Mardi	12 S. Arcade, martyr.	7 43	4 33	7 11	4 44		
Mercredi	13 Ste Véronique de Milan, vierge.	7 42	4 34	8 08	5 44		
Jeudi	14 S. Hilaire, évêque et docteur.	7 42	4 35	9 01	6 49		
Vendredi	15 S. Paul, 1er ermite et confesseur.	7 40	4 37	9 51	7 38		
Samedi	16 S. Marcel, pape et martyr.	7 40	4 38	10 37	8 26		
DIMAN	17 II Epiphanie. S. NOM DE JÉSUS.	7 39	4 39	11 20	9 19		
Lundi	18 Chaire de S. Pierre à Rome.	7 38	4 41	A. M.	10 03		
Mardi	19 S. Sulpice, évêque et confesseur.	7 38	4 42	12 40	10 45		
Mercredi	20 S. Vincent et Anastase, martyrs.	7 37	4 43	1 20	11 33		
Jeudi	21 Ste Agnès, vierge et martyre.	7 36	4 45	2 01	11 53		
Vendredi	22 SS. Fabien et Sébastien, martyrs.	7 35	4 46	2 44	P. M.		
Samedi	23 Epousailles de la Ste Vierge.	7 34	4 47	3 30	1 20		
DIMAN	24 III Epiphanie. S. Timothée, év. et mart.	7 33	4 49	4 20	1 58		
Lundi	25 Conversion de S. Paul.	7 33	4 51	5 15	2 47		
Mardi	26 S. Polycarpe, évêque et martyr.	7 32	4 52	6 13	3 47		
Mercredi	27 S. Jean Chrysostome, év., conf. et doct.	7 31	4 54	7 13	4 52		
Jeudi	28 S. Cyrille, évêque et docteur.	7 31	4 54	Invisible			
Vendredi	29 S. François de Sales, évêque et docteur.	7 30	4 55	7 55	5 51		
Samedi	30 Ste Martine, vierge et martyre.	7 30	4 57	8 52	6 54		
DIMAN	31 IV Epiphanie. S. Pierre Noaque, conf.	7 29	4 59	9 46	7 58		

TEMPÉRATURE.—Du 1er au 8, temps assez beau mais froid ; du 9 au 12, grand vent, tempête de neige ; du 13 au 15, temps variable, grand froid ; du 19 au 25 assez doux, vent et neige ; du 26 au 30, grande tempête de neige, qui rendra les chemins impraticables.

EDMOND HARDY

Editeur, Importateur et Marchand de

MUSIQUE ET D'INSTRUMENTS

1615, Rue Notre-Dame, MONTREAL

Fournisseur des Pensionnats Catholiques

OPÉRAS, OPÉRETTES,

SAYNÈTES, CHŒURS, DUOS,

MÉLODIES ET CHANSONNETTES

pour Maisons d'Education.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

POUR FANFARES ET HARMONIES

de la célèbre Maison

C. MAHILLON, DE LONDRES, ET DE BRUXELLES



Fournisseur breveté des Conservatoires et des Armées

Tous les instruments de cette manufacture sont garantis pour la justesse et la qualité du son. Ils sont reconnus pour la grande facilité d'émettre les notes graves ou aiguës.

INSTRUMENTS A CORDES

Violons, Violoncelles, Contre-Basses, Mandolines, Guitares, etc. Grand assortiment de CORDES de qualité supérieure pour tous-les instruments, ainsi que Méthodes, Études, etc.

La maison se charge de la réparation d'instruments de tout genre.

1615, Rue Notre-Dame, Montreal. Telephone Bell 2466.

Consacré aux Douleurs de Marie.

Les jours croissent de 1h. 21m.

Signe
des Poissons.

PHASES DE LA LUNE.

PREMIER QUARTIER, le 5, à 9h. 38m. du matin.

PLEINE LUNE, le 12, à 7h. 38m. du soir.

DERNIER QUARTIER, le 20, à 0h. 14m. du matin.

NOUVELLE LUNE, le 27, à 3h. 47m. du matin.

Jours de la semaine.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL		LUNE	
		Lev.	Cou.	Lev.	Cou.
		H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
Lundi	1 S. Ignace, évêque et martyr.	7 27	5 01	A. M.	P. M.
Mardi	2 Purification de la Ste Vierge.	7 26	5 04	11 27	9 49
Mercredi	3 S. Blaise, évêque.	7 25	5 04	P. M.	10 29
Jeudi	4 S. André Corsini, évêque et confesseur.	7 23	5 05	1 07	11 13
Vendredi	5 Ste Agathe, vierge et martyre.	7 22	5 06	1 59	A. M.
Sam. di	6 Ste Dorothee, vierge et martyre.	7 20	5 08	2 53	0 46
DIMAN	7 V. Epiphonie. S. Romuald, abbé.	7 19	5 09	3 49	1 45
Lundi	8 S. Jean de Matha, confesseur.	7 18	5 11	4 47	2 36
Mardi	9 S. Raymond de Penafort, confesseur.	7 17	5 13	5 43	3 32
Mercredi	10 Ste Scholastique, vierge.	7 16	5 14	6 37	4 31
Jeudi	11 Ste Geneviève, vierge.	7 14	5 16	7 28	5 25
Vendredi	12 S. Ildephonse, confesseur.	7 13	5 17	8 15	6 22
Samedi	13 SS. 26 Martyrs du Japon.	7 11	5 18	8 59	7 08
DIMAN	14 Septuagésime.	7 09	5 19	9 40	8 00
Lundi	15 SS. Faustin et Jovite, martyrs.	7 08	5 20	10 20	8 40
Mardi	16 Ste Julienne, vierge et martyre.	7 06	5 22	10 59	9 17
Mercredi	17 SS. Ihéodule et Julien, martyrs.	7 04	5 23	11 39	9 56
Jeudi	18 S. Siméon, évêque et martyr.	7 03	5 25	A. M.	10 28
Vendredi	19 S. Gabin, prêtre et martyr.	7 01	5 27	1 05	11 09
Samedi	20 S. Eucher, évêque.	7 00	5 28	1 53	11 58
DIMAN	21 Sexagésime.	6 59	5 30	2 45	P. M.
Lundi	22 Chaire de S. Pierre à Antioche.	6 57	5 31	3 40	1 30
Mardi	23 S. Pierre Damien, évêque et confesseur.	6 55	5 33	4 38	2 28
Mercredi	24 S. Césaire, médecin.	6 53	5 34	5 37	3 31
Jeudi	25 S. Matthias, apôtre.	6 51	5 35	6 35	4 39
Vendredi	26 Ste Marguerite de Cortone, pénitente.	6 49	5 37	7 31	5 32
Samedi	27 S. Léandre, évêque.	6 47	5 39	Invisible	
DIMAN	28 Quinquagésime.	6 46	5 39	9 24	6 40
Lundi	29 Ste Honorine, vierge et martyre.	6 45	5 40	10 14	7 40

TEMPÉRATURE.—Grand froid durant les premiers jours; du 5 au 10, le froid continuera, avec grand vent et neige; du 11 au 15, beau mais très froid; du 16 au 20, grand vent avec neige; du 21 à la fin du mois, temps très changeant.

FOUCHER, FILS & CIE

1798, Rue Ste-Catherine

MONTREAL

IMPORTATEURS DE

MONTRES EN OR

ET EN ARGENT

ARTICLES DE FANTAISIE

Meubles de Toutes Sortes

POELES DE CUISINE

SPRING BEDS

MATELAS

PAYABLES A LA SEMAINE.

Consacré à S Joseph.

Les jours croissent de 1h. 33m.



Signe
du Bélière.

PHASES DE LA LUNE.

PREMIER QUARTIER, le 5, à 7h. 14m. du soir.

PLEINE LUNE, le 13, à 12h. 55m. du soir.

DERNIER QUARTIER, le 21, à 5h. 16m. du soir.

NOUVELLE LUNE, le 28, à 1h. 17m. du soir.

Jours de la semaine.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL		LUNE	
		Lev.	Cou.	Lev.	Cou.
Mardi	1 S. Aubin, évêque.	6 44	5 42	A M	P. M.
Mercredi	2 Cendres (Carême).	6 42	5 44	11 57	9 11
Jeudi	3 Ste Cunégonde, impératrice.	6 40	5 44	P. M.	9 54
Vendredi	4 S. Casimir, roi de Pologne, confesseur.	6 39	5 45	1 45	10 48
Samedi	5 S. Gerasime, abbé.	6 37	5 47	2 42	11 40
DIMAN	6 I Carême.	6 36	5 48	3 35	A M.
Lundi	7 S. Thomas d'Aquin, confes. et docteur.	6 35	5 49	4 35	1 29
Mardi	8 S. Fridolin, abbé.	6 32	5 51	5 29	2 23
Mercredi	9 Quatre-Temps. Ste Françoise, veuve rom.	6 05	5 51	6 20	3 24
Jeudi	10 Les 40 Martyrs de Sébaste.	6 28	5 54	7 08	4 15
Vendredi	11 Quatre-Temps. S Euloge, prêtre.	6 25	5 55	7 52	5 01
Samedi	12 Quatre-Temps. S. Grég. le G., pape et doc	6 24	5 56	8 34	5 51
DIMAN	13 II Carême.	6 22	5 58	9 14	6 42
Lundi	14 Ste Mathilde, impératrice.	6 20	5 59	9 53	7 29
Mardi	15 Ste Euphrasie, vierge.	6 18	6 01	10 33	7 51
Mercredi	16 S. Cyrille, martyr.	6 16	6 02	11 14	8 24
Jeudi	1 S. Patrice, apôtre de l'Irlande.	6 14	6 03	11 57	9 04
Vendredi	18 S. Gabriel, archange.	6 12	6 04	A. M.	9 45
Samedi	19 S. Joseph, 1er patr n du Canada.	6 10	6 06	12 52	10 30
DIMAN	20 III Carême. Solennité de S. Joseph.	6 09	6 07	1 45	11 21
Lundi	21 S. Benoît, abbé.	6 07	6 08	2 40	P. M.
Mardi	22 S. Basile, prêtre et martyr.	6 05	6 09	3 37	7 14
Mercredi	23 S. Libérat, martyr.	6 02	6 11	4 34	2 16
Jeudi	24 Ste Catherine de Suède, vierge.	6 01	6 12	5 29	3 18
Vendredi	25 ANNONCIATION (d'obligation).	5 59	6 13	6 23	4 18
Samedi	26 S. Irénée, évêque.	5 57	6 15	7 16	5 19
DIMAN	27 V Carême.	5 56	6 16	Nouv lune	
Lundi	28 S. Gontran, roi, confesseur.	5 54	6 17	8 08	6 16
Mardi	29 S. Jean Climaque, abbé.	5 52	6 18	9 01	7 00
Mercredi	30 S. Benjamine, martyr.	5 51	6 20	9 55	7 47
Jeudi	31 Ste Cornélie, martyre.	5 50	6 21	10 51	8 36

TEMPÉRATURE.— Du 1er au 6, temps assez doux grand vent accompagné de dégel; du 7 au 10, froid assez rigoureux; du 11 au 15, temps variable, vent; du 16 au 20, beau et assez chaud, pluie mêlée de neige; du 21 au 25, grand vent, temps clair et froid; du 26 au 30, neige ou pluie froide.

JOHN C. WATSON & CO.

FABRICANTS DE

TAPISSERIE

de toutes les qualités,

depuis le papier brun le
meilleur marché, jus-
qu'aux plus belles
TAPISSERIES
dorées et gau-
frées.



Tapissier! Tapissier!



Une collection
d'échantillons nouveaux
pour chaque Saison.

LES PATRONS POUR 1892

surpassent tout
ce qui s'est fait jusqu'ici en Canada.

FABRIQUE de TAPISSERIE du CANADA

Nos 86, 88, 90 et 92, Rue des Sœurs Grises

MONTREAL

Les échantillons complets de chaque saison peuvent être vus chez

M. J. M. VALOIS, Libraire

1626, Rue Notre-Dame, MONTREAL

Consacré à N.-D. Auxiliatrice.

Les jours croissent de 1h. 3cm.



Signe
du Taureau.

PHASES DE LA LUNE.

PREMIER QUARTIER, le 4, à Ch. 21m. du matin.
 PLEINE LUNE, le 12, à 6h. 26m. du matin.
 DERNIER QUARTIER, le 20, à 6h. 24m. du matin.
 NOUVELLE LUNE, le 28, à 9h. 46m. du soir.

Jours de la semaine.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL		LUNE	
		Lev.	Cou.	Lev.	Cou.
		H.	M.	H.	M.
Vendredi	1 Ste Irène, martyre.	5 48	6 22	P. M.	P. M.
Samedi	2 S. François de Paule, confesseur.	5 46	6 23	12 49	10 26
DIMAN	3 <i>Passion.</i>	5 44	6 24	1 48	11 24
Lundi	4 S. Isidore, évêque et docteur.	5 42	6 25	2 44	A. M.
Mardi	5 S. Séverin, abbé.	5 41	6 27	3 37	1 18
Mercredi	6 S. Prudent, évêque de Troyes.	5 39	6 29	4 25	2 11
Jeudi	7 S. Marcellin, martyr.	5 37	6 30	5 10	3 02
Vendredi	8 S. Gautier, abbé.	5 35	6 31	5 52	3 50
Samedi	9 Ste Marie d'Egypte, pénitente.	5 33	6 32	6 33	4 41
DIMAN	10 <i>Rameaux.</i>	5 31	6 33	7 12	5 21
Lundi	11 S. Léon le Grand, pape et docteur.	5 29	6 34	7 51	5 53
Mardi	12 S. Sabas, martyr.	5 27	6 35	8 31	6 28
Mercredi	13 S. Herménégilde, martyr.	5 25	6 37	9 13	7 04
Jeudi	14 <i>Jeudi Saint.</i>	5 23	6 38	9 58	7 44
Vendredi	15 <i>Vendredi Saint.</i>	5 20	6 40	10 46	8 27
Samedi	16 <i>Samedi Saint.</i>	5 18	6 42	11 40	9 15
DIMAN	17 PAQUES.	5 17	6 43	A. M.	10 08
Lundi	18 Bienh. Marie de l'Incarnation.	5 15	6 44	1 30	11 05
Mardi	19 S. Léon IX, pape.	5 13	6 45	2 25	P. M.
Mercredi	20 S. Théotime, évêque.	5 11	6 47	3 19	1 02
Jeudi	21 S. Anselme, archevêque.	5 10	6 48	4 12	2 01
Vendredi	22 Ste Opportune, abbesse.	5 08	6 49	5 04	3 01
Samedi	23 S. Georges, martyr.	5 06	6 50	5 55	4 00
DIMAN	24 I Pâques. <i>Quasimodo.</i>	5 05	6 51	6 46	4 48
Lundi	25 S. Marc, évangéliste.	5 03	6 53	7 40	5 34
Mardi	26 Notre-Dame du bon Conseil.	5 02	6 54	Nouv	lune
Mercredi	27 S. Anthyme, évêque.	5 00	6 56	8 36	6 23
Jeudi	28 S. Pamphile, évêque.	4 58	6 57	9 35	7 15
Vendredi	29 S. Robert, abbé.	4 56	6 58	10 36	8 12
Samedi	30 Ste Catherine de Sienne, vierge.	4 55	6 59	11 37	9 11

TEMPÉRATURE — Du 1er au 8, grande pluie, temps nuageux et très mauvais; du 9 au 15, beau, quelques jours de froid; du 16 au 20, beau, nuits froides; du 21 au 26, temps chaud, quelques ondées; du 26 au 30, très beau.

PEINTURE CAOUTCHOUC

— DE —

A. A. WILSON & CIE

Les agents d'assurance sont prêts à assurer, comme risques de première classe, les **Atiss** recouvertes de cette peinture. Cette peinture suit la température du climat: lorsqu'il fait chaud, elle devient élastique; lorsqu'il fait froid, elle devient normale, c'est à-dire que l'air ne peut pas y pénétrer et elle ne peut pas s'écarter; elle est toujours stagnante, et pour sa durée elle n'est pas surpassée par aucune autre peinture, parce qu'elle est faite sans aucune fraude; elle ne contient ni benzine, ni eau.

COULEUR CRÈME, pour une maison de 25 pieds carrés, 12 pieds de poteaux, 5 gallons de peinture donneront deux couches sur le bois blanchi. Le coût sera de \$6.25.

COULEUR BRUNE, pour une maison de la même dimension, \$5.00.

COULEUR CRÈME, CRÈME ET NUANCES PALES, pour une maison de la même dimension, \$10.00.

Cette peinture couvre 500 pieds sur le bois plané et 1000 pieds sur le tôle.

Nous garantissons la **PEINTURE CAOUTCHOUC**, et si elle n'est pas telle que représentée, nous rembourserons tous les argentés déboursés et les dépenses faites pour l'achat de cette peinture.

Nous mettons le public en garde contre certains marchands sans scrupule qui vendent une peinture inférieure et disent que c'est la **PEINTURE CAOUTCHOUC** de A. A. WILSON & CIE. Chaque canistre ou baril porte notre nom. Pour éviter d'être trompé de cette façon, on est prié de commander ces peintures directement à la maison.

R. G. GAUCHER,


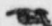
SUCCESEUR DE

A. A. WILSON & CIE,

219, rue St-Paul, et 8, Place Jacques-Cartier.

MONTREAL.

P. S. — Nous avons constamment en main: Articles de pêche, Blanc de Plomb, Huile à Peinture, Térébenthine, Veruis, Papier, Goudron, Ciment pour toiture ou pour joints de pierre, Pelles de bois, Peaux de carrioles, Maillets de Tailleurs de pierre.

 Nous avons la peinture pour toiture pour 50 cts le gallon. 

Consacré à Marie.

Les jours croissent de 1h. 8m.


 S^{te}ne
des Gêmeaux.

PHASES DE LA LUNE.

PREMIER QUARTIER, le 3, à 7h. 11m. du soir.

PLEINE LUNE, le 11, à 6h. 59m. du soir.

DERNIER QUARTIER, le 19, à 2h. 52m. du soir.

NOUVELLE LUNE, le 26, à 5h. 49m. du matin.

Jours de la semaine.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL		LUNE	
		Lev.	Cou.	Lev.	Cou.
		H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
DIMAN	1 II Pâques. STE FAMILLE J. M. J.	4 54	7 00	P. M.	P. M.
Lundi	2 S. Athanase, patriarche.	4 53	7 01	1 32	11 10
Mardi	3 Invention de la Ste Croix.	4 51	7 03	2 23	A. M.
Mercredi	4 Ste Monique, veuve.	4 50	7 04	3 10	12 58
Judi	5 S. Pie V, pape et confesseur.	4 49	7 05	3 53	1 47
Vendredi	6 S. Jean devant la porte Latine.	4 47	7 07	4 34	2 35
Samedi	7 Ste Domitille, vierge et martyre.	4 45	7 08	5 14	3 20
DIMAN	8 III Pâques. Patronage de S. Joseph.	4 43	7 09	5 53	3 55
Lundi	9 S. Grégoire de Nazianze, archevêque.	4 42	7 10	6 33	4 28
Mardi	10 S. Antonin, archevêque.	4 41	7 11	7 14	5 04
Mercredi	11 S. François Hieronymo, confesseur.	4 40	7 12	8 59	5 43
Judi	12 S. Nérée, martyr.	4 39	7 13	9 46	6 26
Vendredi	13 S. Jean le Silencieux, évêque.	4 37	7 15	10 37	7 13
Samedi	14 S. Boniface, martyr.	4 36	7 16	11 31	8 04
DIMAN	15 IV Pâques. S. Isidore le laboureur, conf.	4 35	7 17	A. M.	8 59
Lundi	16 S. Jean Népomucène, martyr.	4 34	7 18	1 20	9 57
Mardi	17 S. Pascal Baylon, religieux.	4 33	7 19	2 14	10 55
Mercredi	18 S. V. nant, martyr.	4 32	7 20	3 06	11 54
Judi	19 Ste Pudentienne, vierge.	4 31	7 21	3 56	P. M.
Vendredi	20 S. Bernardin de Sienne, confesseur.	4 30	7 22	4 45	1 47
Samedi	21 S. Pascal, confesseur.	4 29	7 23	5 34	2 41
DIMAN	22 V Pâques. S. Emile, martyr.	4 28	7 24	6 25	3 23
Lundi	23 Rogations. Ste Julie, vierge et martyre.	4 27	7 25	7 18	4 08
Mardi	24 Rogations. SS Donatien et Rogatien, m.	4 27	7 27	8 15	4 58
Mercredi	25 Rogations. S. Grégoire VII, pape et conf.	4 26	7 28	Nouv lune	
Judi	26 ASCENSION (d'obligation).	4 25	7 29	9 16	5 54
Vendredi	27 Ste Madeleine de Pazzi, vierge.	4 24	7 30	10 18	6 53
Samedi	28 S. Germain, évêque.	4 23	7 31	11 20	7 54
DIMAN	29 VI Pâques. Ste Théodosie, martyre.	4 22	7 32	P. M.	8 56
Lundi	30 S. Félix I, pape.	4 21	7 33	1 14	9 54
Mardi	31 Ste Angèle Mérici, vierge.	4 20	7 34	2 04	10 50

TEMPÉRATURE. — Du 1er au 4, orages; du 5 au 12, très beau; du 13 au 17, chaud et changeant; du 18 au 20, beau; du 21 au 25, grandes pluies, nuits très fraîches; du 26 au 30, pluie dans les premiers jours, suivie de chaleur.



Patterson & Wisner

(LIMITÉS)

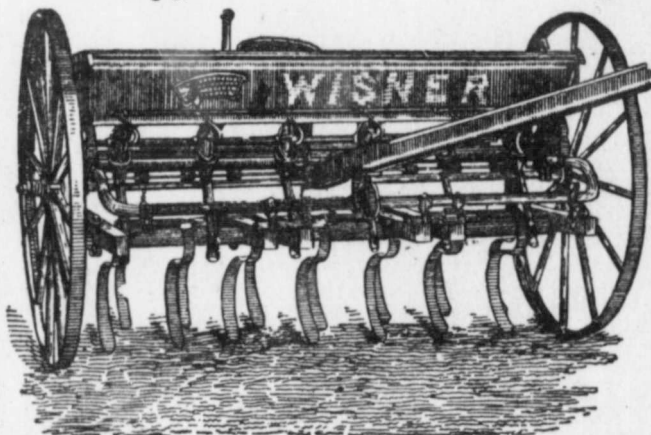
WOODSTOCK, Canada

MANUFACTURIERS

d'Instruments

Agricoles.

Le Semoir WISNER



Le Semoir WISNER

Les machines suivantes, fabriquées par nous, sont les meilleures offertes en vente aujourd'hui en Canada, et sont garanties pour donner satisfaction :

**Semoir Wisner, Faneurs, Rateaux, Cultivateurs, Herbes à Ressorts, Cribles,
Lieuses, Moissonneuses. Fauchuses, Moulanges, Coupe-Paille,
Charrues, &c., &c.**

Les cultivateurs de la province de Québec peuvent obtenir tous les renseignements nécessaires en s'adressant au Gérant

D. F. REAUME

90 & 92, RUE MCGILL, - - MONTREAL.

Consacré au sacré Cœur de Jésus.

Les jours croissent de 16m. du 1er au 21,
et diminue de 4m. du 22 au 30.



Signe
de l'Ecrevisse.

PHASES DE LA LUNE.

PREMIER QUARTIER, le 2, à 9h. 51m. du matin.

PLEINE LUNE, le 10, à 1h. 32m. du soir.

DERNIER QUARTIER, le 17, à 9h. du soir.

NOUVELLE LUNE, le 24, à 2h. 6m. du soir.

Jours de la semaine.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL		LUNE			
		Lev.	Cou.	Lev.		Cou.	
		H.	M.	H.	M.	H.	M.
Mercredi	1 S. Pamphile, prêtre, martyr.	4	20 7 34	P. M.	A. M.		
Jeudi	2 SS. Pothin et ses compagnons, martyrs.	4	20 7 36	3	34 12	30	
Vendredi	3 Ste Clotilde, reine.	4	19 7 37	4	14 1	17	
Samedi	4 <i>Jeûne.</i> S. François Caracciolo, confes.	4	19 7 27	4	53 1	56	
DIMAN	5 PENTECOTE.	4	18 7 38	5	53 2	28	
Lundi	6 S. Norbert, évêque et confesseur.	4	18 7 38	6	14 3	04	
Mardi	7 S. Jérémie, martyr.	4	18 7 39	6	57 3	41	
Mercredi	8 <i>Quatre-Temps.</i> S. Médard, évêque.	4	17 7 40	7	44 4	23	
Jeudi	9 Ste Pélagie, vierge et martyre.	4	17 7 40	8	30 5	09	
Vendredi	10 <i>Quatre-Temps.</i> Ste Marguerite, reine.	4	17 7 41	9	23 5	59	
Samedi	11 <i>Quatre-Temps.</i> S. Barnabé, apôtre.	4	17 7 42	10	18 6	54	
DIMAN	12 I Pentecôte. STE TRINITÉ.	4	17 7 42	11	14 7	52	
Lundi	13 S. Antoine de Padoue, confesseur.	4	16 7 43	A. M.	8	50	
Mardi	14 S. Alexis, confesseur.	4	16 7 43	1	01 9	48	
Mercredi	15 SS. Vite, Modeste et Crescence, martyrs.	4	16 7 44	1	51 10	44	
Jeudi	16 FÊTE-DIEU (d'obligation).	4	16 7 44	2	39 11	40	
Vendredi	17 S. Nicandre et S. Marcién, martyrs.	4	16 7 44	3	27 P. M.		
Samedi	18 SS. Marc et Marcellin, martyrs.	4	16 7 45	4	16 1	19	
DIMAN	19 II Pentecôte. Ste Julienne de Falc., vge.	4	16 7 46	5	06 2	02	
Lundi	20 S. Gervais et S. Protais, martyrs.	4	16 7 46	6	00 2	47	
Mardi	21 S. Louis de Gonzague, confesseur.	4	16 7 46	6	57 3	39	
Mercredi	22 S. Paulin, évêque et confesseur.	4	16 7 45	7	58 4	35	
Jeudi	23 S. Eusèbe, martyr.	4	17 7 45	Nouv	lune		
Vendredi	24 S. JEAN-BAPTISTE.	4	17 7 45	9	00 5	36	
Samedi	25 S. Prosper, docteur.	4	18 7 45	10	01 6	38	
DIMAN	26 III Pentecôte. S. Maxent, abbé.	4	18 7 45	10	59 7	40	
Lundi	27 S. Alban, martyr.	4	18 7 45	11	52 8	39	
Mardi	28 <i>Jeûne.</i> S. Irénée, martyr.	4	19 7 45	P. M.	9	31	
Mercredi	29 S. PIERRE ET S. PAUL (d'obligation).	4	19 7 45	1	24 10	22	
Jeudi	30 Commémoration de S. Paul, apôtre.	4	20 7 45	2	06 11	17	

TEMPÉRATURE.—Du 1er au 6, chaleur; du 7 au 10, fortes averses accompagnées de tonnerre; du 11 au 15, changeant; du 16 au 20, pluie fréquente; du 21 au 25, temps beau et sec; du 26 au 30, orages avec tonnerre.

GEO. T. VINCENT

LE MOISSONNEUR CANADIEN

AGENT DE

Faucheuses, Moissonneuses et Lieuses

Avec toutes les améliorations
modernes

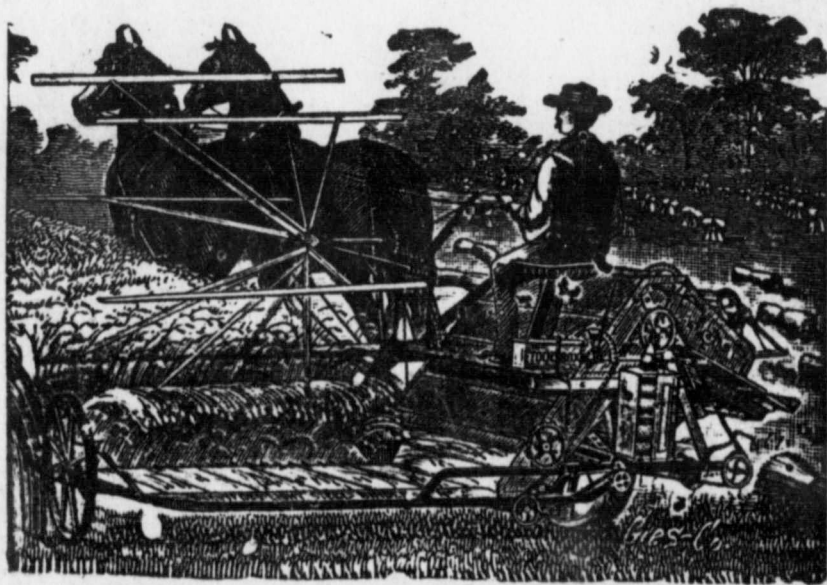
Simplees et Durables

EXÉCUTION PARFAITE.

72, RUE DU COLLEGE

MONTREAL.

Toutes les demandes d'informations pour
la province de Québec devront être adressées
à l'agence de Montréal.





Blason
du Lion.

PHASES DE LA LUNE.

PREMIER QUARTIER, le 1er, à 2h. 13m. du matin.
 PLEINE LUNE, le 9, à 1h. 43m. du matin.
 DERNIER QUARTIER, le 16, à 1h. 47m. du matin.
 NOUVELLE LUNE, le 23, à 1h. 30m. du so r.
 PREMIER QUARTIER, le 31, à 7h. 45m. du soir

Jours de la semaine.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL		LUNE	
		Lev. Cou.	Lev. Cou.	Lev. Cou.	Lev. Cou.
		H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
Vendredi	1 S. Jules, martyr.	4 21	7 46		
Samedi	2 Visitation de la Ste Vierge.	4 21	7 46	2 23	12 28
DIMAN	3 IV Pentecôte. Précieux Sang de N.-S.J.-C.	4 22	7 44	3 04	1 01
Lundi	4 S. Martial, évêque.	4 23	7 44	3 46	1 39
Mardi	5 S. Michel des Saints, confesseur.	4 23	7 44	4 31	2 18
Mercredi	6 S. Mechtilde, abbesse.	4 24	7 44	5 20	3 02
Jeu li	7 S. Benoît XI, pape.	4 24	7 43	6 12	3 51
Vendredi	8 Ste Elisabeth, veuve.	4 25	7 43	7 04	4 45
Samedi	9 SS Zénon et ses compagnons, martyrs.	4 26	7 44	8 04	5 41
DIMAN	10 V Pentecôte. Dédicace.	4 2 7	4 2	9 00	6 41
Lundi	11 S. Jacques, évêque.	4 27	7 42	9 54	7 42
Mardi	12 S. Jean Gualbert, abbé.	4 27	7 42	10 46	8 39
Mercredi	13 S. Anaclet, pape et martyr.	4 28	7 41	11 35	9 36
Jeu di	14 S. Camille de Lellis, confesseur.	4 28	7 41	A. M.	10 32
Vendredi	15 S. Henri, empereur, confesseur.	4 30	7 41	1 11	11 18
Samedi	16 Notre-Dame du Mont-Carmel.	4 31	7 40	2 00	P. M.
DIMAN	17 VI Pentecôte.	4 32	7 39	2 51	12 43
Lundi	18 S. Frédéric, évêque.	4 33	7 38	3 46	1 31
Mardi	19 S. Vincent de Paul, confesseur.	4 34	7 37	4 44	2 24
Mercredi	20 S. Jérôme Emilien, confesseur.	4 35	7 36	5 44	3 22
Jeu di	21 Ste Praxède, vierge.	4 37	7 34	6 45	4 23
Vendredi	22 Ste Marie Madeleine, pénitente.	4 37	7 33	7 44	5 25
Samedi	23 S. Apollinaire, évêque et martyr.	4 38	7 32	Nouv lune	
DIMAN	24 VII Pent. S. Bonaventure, év. et doct.	4 39	7 31	8 49	6 24
Lundi	25 S. Jacques le Majeur, apôtre.	4 40	7 30	9 29	7 20
Mardi	26 Ste Anne, mère de la Ste Vierge.	4 41	7 30	10 17	8 12
Mercredi	27 S. Pantaléon, martyr.	4 42	7 28	10 58	9 01
Jeu di	28 SS. Nazaire, Celse et Victor, martyrs.	4 42	7 28	11 39	9 49
Vendredi	29 Ste Marthe, vierge.	4 44	7 27	P. M.	10 26
Samedi	30 SS. Abdon et Sennen, martyrs.	4 45	7 26	12 58	11 00
DIMAN	31 VIII Pentecôte. Solennité de Ste Anne.	4 46	7 25	1 40	11 42

TEMPÉRATURE.—Du 1er au 4, grande chaleur; du 5 au 8, grande pluie accompagnée de tonnerre; le 9 et le 10, très beau; du 11 au 15, grande chaleur; du 16 au 24, changeant; du 25 au 31, chaleur, avec quelques orages.

MAISON BLANCHE

65, RUE ST-LAURENT

MONTREAL

MERCERIE POUR HOMMES

TELLE QUE

CORPS ET CALECONS,

CHEMISES Blanches et de Couleurs,

CHEMISES FAITES A ORDRE,

ET CRAVATES.

Constamment en main les dernières nouveautés
en fait de cols.

CHAPEAUX! CHAPEAUX!!

*Nous faisons une spécialité des
formes Américaines*

Tout ordre de la campagne rempli avec le plus grand
soin possible.

Une visite est respectueusement sollicitée.

T. BRICAULT,

65, Rue St-Laurent.



Signe
de la Vierge.

PHASES DE LA LUNE.

PLEINE LUNE, le 8, à 11h. 57m. du matin.

DERNIER QUARTIER, le 15, à 6h. 37m. du matin.

NOUVELLE LUNE, le 22, à 10h. 58m. du matin.

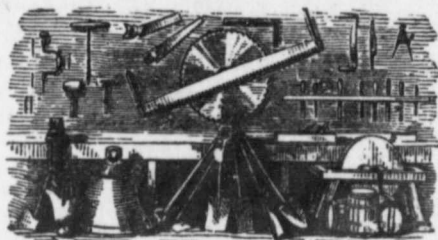
PREMIER QUARTIER, le 30, à 1h. 28m. du soir.

Jours de la semaine.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL		LUNE	
		Lev.	Cou.	Lev.	Cou.
Lundi	1 S. Pierre aux Liens.	H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
Mardi	2 S. Alphonse de Liguori, év., conf. et doct.	4 48	7 24	P. M.	A. M.
Mercredi	3 Invention de S. Etienne, martyr.	4 49	7 22	3 11	12 55
Jeudi	4 S. Dominique, confesseur.	4 51	7 21	4 01	1 41
Vendredi	5 Notre-Dame des Neiges.	4 53	7 20	4 55	2 33
Samedi	6 Transfiguration de N.-S. J.-C.	4 53	7 19	5 51	3 29
DIMAN	7 IX Pentecôte. S. Gaëtan, confesseur.	4 56	7 16	8 04	5 29
Lundi	8 SS. Cyriaque et ses coop., martyrs.	4 57	7 15	8 58	6 30
Mardi	9 S. Romain, soldat, martyr.	4 58	7 14	9 49	7 28
Mercredi	10 S. Laurent, martyr.	4 59	7 11	10 39	8 25
Jeudi	11 Ste Suzanne, vierge et martyre.	5 01	7 09	11 28	9 16
Vendredi	12 Ste Claire, vierge.	5 02	7 08	A. M.	9 59
Samedi	13 S. Hipolyte, martyr.	5 03	7 07	1 08	10 41
DIMAN	14 X Pentecôte. S. Christophe, martyr.	5 04	7 05	2 01	11 29
Lundi	15 Assomption de la B. V. Marie.	5 05	7 03	2 58	P. M.
Mardi	16 S. Roch, confesseur.	5 06	7 02	3 57	1 15
Mercredi	17 SS Libérat et ses compagnons, martyrs.	5 07	7 01	4 56	2 14
Jeudi	18 Ste Hélène, impératrice.	5 08	6 59	5 55	3 14
Vendredi	19 S. Louis, évêque.	5 09	6 57	6 50	4 13
Samedi	20 <i>Jeûne.</i> S. Bernard, abbé et docteur.	5 10	6 55	7 42	5 09
DIMAN	21 XI Pentecôte. <i>So.ennité de l'Assomption.</i>	5 11	6 54	Nouv lune	
Lundi	22 S. Symphorien, martyr.	5 12	6 52	8 29	6 01
Mardi	23 S. Philippe Béniti, confesseur.	5 14	6 50	9 13	6 54
Mercredi	24 S. Barthélémy, apôtre.	5 16	6 48	9 55	7 42
Jeudi	25 S. Louis, roi de France.	5 18	6 46	10 35	8 24
Vendredi	26 S. Zéphirin, pape, martyr.	5 19	6 45	11 15	8 57
Samedi	27 S. Joseph Casalanz, confesseur.	5 20	6 43	11 56	9 31
DIMAN	28 XII Pent. S. Augustin, évêque et conf.	5 21	6 41	P. M.	10 09
Lundi	29 Décollation de S. Jean-Baptiste.	5 22	6 40	1 23	10 48
Mardi	30 Ste Rose de Lima, vierge.	5 24	6 38	2 12	11 32
Mercredi	31 S. Raymond Nonnat, confesseur.	5 24	6 36	3 03	A. M.

TEMPÉRATURE.—Du 1er au 8, variable, orages fréquents; du 9 au 12, vent, accompagné d'orages; du 13 au 16, grand ouragan, avec grêle et tonnerre, qui causera des dommages sérieux; du 17 au 20, beau, temps favorable à la moisson; du 21 au 30, grand vent, pluie, nuits fraîches.

L. J. HERARD

Marchand de



Ferronneries, Quincailleries, Outils
USTENSILES de CUISINE, &c.

IMPORTATEUR DE

Marchandises Françaises, Allemandes, &c., &c.

Toujours en main le célèbre COUTEAU de la

MAISON SABALTER
SERRURES FRANÇAISES

des meilleures fabriques

Moules en Métal des meilleures manufactures de
Berlin, pour Charlotte Russe, Gelée, Gâteaux, &c., &c.

PRIX MODÉRÉS

No 26, Rue St-Laurent

MONTREAL

Une attention spéciale aux commandes par correspondance.

Consacré à saint Michel.

Les jours décroissent de 1h. 30m.

Signe
de la Balance.

PHASES DE LA LUNE.

PLEINE LUNE, le 6, à 9h. 7m. du matin.

DERNIER QUARTIER, le 13, à 0h. 49m. du soir.

NOUVELLE LUNE, le 20, à 1h. 16m. du matin.

PREMIER QUARTIER, le 29, à 6h. 19m. du matin.

Jours de la semaine.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL		LUNE	
		Lev.	Cou.	Lev.	Cou.
		H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
Jendi	1 S. Gilles, abbé.	5 22	6 37	P. M.	A. M.
Vendredi	2 S. Just, évêque.	5 23	6 35	4 54	2 12
Samedi	3 Ste Phébé, vierge.	5 25	6 33	5 50	3 13
DIMAN	4 XIII Pentecôte. <i>S. Cœur Je Marie.</i>	5 26	6 1	6 45	4 12
Lundi	5 S. Laurent Justinien, évêque et confes.	5 28	6 29	7 38	5 12
Mardi	6 S. Humbert, abbé.	5 29	6 27	8 29	5 55
Mercredi	7 S. Cloud, prêtre et solitaire.	5 30	6 25	9 19	7 10
Jeudi	8 Nativité de la B. V. Marie.	5 31	6 23	10 10	7 54
Vendr. di	9 S. Pierre Claver, conf-sseur.	5 32	6 22	11 02	8 39
Samedi	10 S. Nicolas de Tolntin, confesseur.	5 33	6 21	11 56	9 25
DIMAN	11 XIV Pentecôte. <i>S. Nom de Marie.</i>	5 34	6 20	A. M.	10 15
Lundi	12 S. Guy ou Guidon, sacristain.	5 36	6 18	1 51	11 20
Mardi	13 S. Amat, évêque de Sion.	5 37	6 16	2 51	P. M.
Mercredi	14 Exaltation de la Ste Croix.	4 38	6 14	3 50	1 04
J u di	15 Ste Catherine de Gênes, veuve.	5 40	6 11	4 47	2 08
Vendredi	16 S. Cyprien évêque de Carthage.	5 41	6 08	5 39	3 05
Samedi	17 Stigmates de S. François d Assise.	5 42	6 06	6 27	3 58
DIMAN	18 XV Pentecôte. <i>Sept Douleurs de Marie.</i>	5 43	6 04	7 11	4 49
Lundi	19 SS. Janvier et ses comp., martyrs.	5 45	6 02	7 53	5 37
Mardi	20 S. Eusèbe et ses comp., martyrs	5 46	6 00	Nouv	lune
M rcredi	21 <i>Quatre-Temps.</i> S. Mathieu, apôt. et évang.	5 47	5 58	8 33	6 24
Jeudi	22 S. Thomas de Villeneuve, archevêque.	5 48	5 56	9 13	6 57
Vendredi	23 <i>Quatre-Temps.</i> S. Lin, pape, martyr.	5 4	5 54	9 53	7 38
Samedi	24 <i>Quatre-Temps.</i> Notre-Dame de la Merci	5 51	5 52	10 35	8 07
DIMAN	25 XVI Pentecôte S. Firmin, év. et mart.	5 52	5 50	11 16	8 45
Lundi	26 St. Justin et S. Cyprien, martyrs.	5 53	5 49	P. M.	9 27
Mardi	27 S. Côme et S. Damien, martyrs.	5 54	5 47	12 55	10 13
Mercredi	28 S. Wenceslas, duc, martyr.	5 55	5 46	1 48	11 04
J u di	29 S. Michel, archevêque.	5 56	5 44	2 42	11 59
Vendredi	30 S. Jérôme, prêtre et docteur.	5 57	5 42	3 37	A. M.

TEMPÉRATURE — Du 1er au 5, temps frais; du 6 au 8, grande chaleur nuits fraîches; du 9 au 12, beau et agréable; du 13 au 15, très beau; du 16 au 20, vent frais, fréquents orages; du 21 au 26, variable; les derniers jours grande pluie avec vent; du 27 au 30, temps frais et agréable.

O. BRUNEAU, D.M.V.

DIRECTEUR DE

l'École Vétérinaire de Montréal

PROFESSEUR DE

PATHOLOGIE CHIRURGICALE,

EXPERIMENTALE,

SPECIALE,

CLINIQUE ET

ANATOMIE DESCRIPTIVE.

ECOLE, BUREAU ET INFIRMERIE

AU

No 9, RUE HERMINE,

PRÈS DE LA RUE CRAIG,

MONTREAL.

M. BRUNEAU fait une spécialité des affections pulmonaires et des intestins des grands animaux domestiques et s'occupe d'une manière particulière des maladies de la race canine.



Signe
du Scorpion.

PHASES DE LA LUNE.

PLEINE LUNE, le 6, à 6h. 11m. du matin.

DERNIER QUARTIER, le 12, à 9h. 37m. du soir.

NOUVELLE LUNE, le 20, à 6h. 24m. du soir.

PREMIER QUARTIER, le 28, à 9h. 26m. du soir.

Jours de la semaine.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL		LUNE	
		Lev.	Cou.	Lev.	Cou.
Samedi	1 S. Remi, évêque de Reims.	H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
DIMAN	2 XVII Pentecôte. Le saint Rosaire.	5 59	5 39	P. M.	A. M.
Lundi	3 S. Gérard, abbé.	6 02	5 37	5 24	2 54
Mardi	4 S. François d'Assise, confesseur.	6 03	5 33	7 06	4 52
Mercredi	5 SS. Placide et ses compagnons, martyrs.	6 05	5 31	7 57	5 44
Jeudi	6 S. Bruno, confesseur.	6 06	5 29	8 50	6 29
Vendredi	7 S. Marc, pape, confesseur.	6 07	5 28	9 44	7 15
Samedi	8 Ste Brigitte, veuve.	6 08	5 26	10 42	8 06
DIMAN	9 XVIII Pent. <i>Maternité de la Ste Vierge.</i>	6 10	5 24	11 43	9 02
Lundi	10 S. François de Borgia, confesseur.	6 11	5 23	A. M.	10 05
Mardi	11 Ste Pélagie, pénitente.	6 12	5 21	1 45	11 02
Mercredi	12 S. Wilfrid, évêque et confesseur.	6 13	5 19	2 43	P. M.
Jeudi	13 S. Edouard, roi, confesseur.	6 15	5 19	3 36	1 01
Vendredi	14 S. Calixte, pape et martyr.	6 16	5 17	4 25	1 54
Samedi	15 Ste Thérèse, vierge.	6 18	5 15	5 10	2 46
DIMAN	16 XIX Pentecôte. <i>Pureté de la Ste Vierge.</i>	6 19	5 14	5 52	3 34
Lundi	17 Ste Hedwige, duchesse, veuve.	6 20	5 12	6 33	4 22
Mardi	18 S. Luc, évangéliste.	6 22	5 10	7 12	4 58
Mercredi	19 S. Pierre d'Alcantara, confesseur.	6 23	5 07	7 52	5 35
Jeudi	20 S. Jean de Kent, prêtre.	6 25	5 06	Nouv lune	
Vendredi	21 Stes Ursule et ses comp., vierges et mart.	6 27	5 04	8 33	6 07
Samedi	22 S. Philippe, évêque et martyr.	6 28	5 02	9 16	6 44
DIMAN	23 XX Pentecôte. T. S. Rédempteur.	6 29	5 00	10 02	7 25
Lundi	24 S. Raphaël, archange.	6 31	4 58	10 51	8 10
Mardi	25 S. Crépin et S. Crépinien, martyrs.	6 32	4 56	1 42	8 58
Mercredi	26 S. Evariste, pape et martyr.	6 33	4 55	P. M.	9 50
Jeudi	27 S. Vincent, martyr.	6 34	4 54	1 23	10 46
Vendredi	28 SS. Simon et Jude, apôtres.	6 35	4 53	2 21	11 43
Samedi	29 S. Narcisse, évêque.	6 37	4 52	3 12	A. M.
DIMAN	30 XXI Pent. S. Alphonse Rodrig., jésuite.	6 38	4 50	4 03	1 33
Lundi	31 <i>Jeûne.</i> S. Quentin, martyr	6 39	4 48	4 52	2 34

TEMPÉRATURE.—Du 1er au 4, très beau; du 5 au 8, grand vent avec orages; du 9 au 14, temps frais et beau, nuits fraîches; du 15 au 20, fortes gelées; du 21 au 26, orages fréquents; du 26 au 31, beau.

HOTEL RIENDEAU



58 et 60, Place Jacques-Cartier
MONTREAL

*Situation des plus centrales.
Chambres spacieuses, meublées à
neuf. Menus variés et excellents.
Primeurs de toutes les saisons.
Vins, Liqueurs et Cigares
de premier choix.*

Téléphone Bell 1603.

Bureau des Télégraphes Pacifique Canadien et
Great North Western.

JOS. RIENDEAU,
Propriétaire.

Consacré aux Ames du Purgatoire. Les jours décroissent de 1h. 10m.

Signe
du Sagittaire.

PHASES DE LA LUNE.

PLEINE LUNE. le 4, à 3h. 49m. du soir.
 DERNIER QUARTIER, le 11, à 10h 1m. du matin.
 NOUVELLE LUNE, le 19, à 1h. 18m. du soir.
 PREMIER QUARTIER, le 27, à 10h 27m. du matin.

Jours de la semaine.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL		LUNE	
		Lev.	Cou.	Lev.	Cou.
		H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
Mardi	1 TOUSSAINT (d'obligation).	6 41	4 46	P. M.	A. M.
Mercredi	2 Commémoration des Morts.	6 42	4 44	6 33	4 17
J u. i	3 S. Marcel, évêque.	6 44	4 43	7 26	5 02
Vendredi	4 S. Charles Borromée, évêque et confes.	6 46	4 41	8 23	5 51
Samedi	5 S. Zacharie, père de S. Jean Bte.	6 47	4 39	9 24	6 48
DIMAN	6 XXII Pent. S. Léonard, ermite, conf.	6 48	4 38	10 28	7 46
Lundi	7 Ste Marie, servante.	6 49	4 37	11 32	8 48
Mardi	8 S. Clair, prêtre.	6 51	4 35	A. M.	9 51
Mercredi	9 Déd. de la Basilique du Sauveur.	6 53	4 35	1 30	10 52
Jeudi	10 S. André Avellin, confesseur.	6 54	4 33	2 22	11 49
Vendredi	11 S. Martin, évêque de Tours.	6 56	4 32	3 09	P. M.
Samedi	12 S. Martin, pape et martyr.	6 57	4 31	3 52	1 32
DIMAN	13 XXIII Pent. S. Stanislas de Kostka, conf.	6 58	4 30	4 32	2 19
Lundi	14 S. Didace, confesseur.	7 00	4 29	5 12	3 00
Mardi	15 Ste Gertrude, vierge.	7 01	4 28	5 51	3 33
Mercredi	16 S. Josaphat, évêque et martyr.	7 03	4 27	6 32	4 08
Jeudi	17 S. Grégoire le Thaumaturge, confesseur.	7 04	4 26	7 14	4 44
Vendredi	18 Dedicace de l'église SS. Pierre et Paul.	7 05	4 25	7 59	5 23
Samedi	19 Ste Elisabeth de Hongrie, veuve.	7 06	4 24	Nouv lune	
DIMAN	20 XXIV Pent S. Félix de Valois, conf.	7 08	4 23	8 44	6 07
Lundi	21 Présentation de la B. V. Marie.	7 09	4 22	9 38	6 55
Mardi	22 Ste Cécile, vierge et martyre.	7 11	4 22	10 30	7 46
Mercredi	23 S. Clément, pape et martyr.	7 12	4 21	11 23	8 40
Jeudi	24 S. Jean de la Croix, confesseur.	7 14	4 20	P. M.	9 37
Vendredi	25 Ste Catherine, vierge et martyre.	7 15	4 19	1 07	10 33
Samedi	26 S. Pierre d'Alexandrie, évêque et mart.	7 16	4 19	1 56	11 27
DIMAN	27 I Avent S. Léonard de Port-Maurice, C.	7 17	4 18	2 44	A. M.
Lundi	28 S. Bénigne, martyr.	7 18	4 17	3 30	1 17
Mardi	29 S. Saturnin, martyr.	7 20	4 17	4 19	2 07
Mercredi	30 J. An. S. André, apôtre.	7 21	4 16	5 09	2 52

TEMPÉRATURE — Les premiers jours, temps mauvais et désagréable ; du 3 au 6, pluies très froides, fortes gelées ; du 7 au 12, assez beau mais froid ; du 13 au 15, pluie torrentielle avec grand vent ; du 16 au 20, grand froid, neige en abondance ; le reste du mois sera très froid.

CHARLES CLEMENT

1834, Rue Ste-Catherine

Près de la rue des Allemands

MONTREAL

Crêmerie Française

CREME DOUCE et FRAICHE

tous les jours et en toute saison

GROS ET DETAIL

BEURRERIE

BEURRE de toutes qualités et à tous les prix.

Beurre frais tous les jours de la semaine.

Œufs frais pondus, toujours en main.

FROMAGERIE

Une Spécialité

TOUS LES FROMAGES DU PAYS.

Fromages Importés, tels que :

BRIE, ISIGNY, ROQUEFORT,

CAMEMBERI, LIMBURG,

HOLLANDE, GRUYÈRE, Etc.

FROMAGE ANGLAIS ET IRLANDAIS.

Nous recommandons aux gourmets nos **TERRINES DE FOIE GRAS TRUFFÉS** de Strasbourg et nos **RILLETTES DE TOURS.**

Consacré à Marie Immaculée.

Les jours décroissent de 20m. du 1er au 20,
et croissent de 15m. du 21 au 31.Signe
du Capricorne.

PHASES DE LA LUNE.

PLEINE LUNE, le 3, à 2h. 17m. du matin.
DERNIER QUARTIER, le 10, à 2h 29m. du matin.
NOUVELLE LUNE, le 19, à 8h. 12m. du matin.
PREMIER QUARTIER, le 25, à 9h. 22m. du soir.

Jours de la semaine.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL		LUNE	
		Lev.	Cou.	Lev.	Cou.
		H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
Jeudi	1 S. Eloi, évêque.	7 22	4 16	P. M.	A. M.
Vendredi	2 <i>Jeûne.</i> Ste Bibiane, vierge et martyre.	7 24	4 16	7 02	4 29
Samedi	3 S. François Xavier, confesseur.	7 25	4 16	8 04	5 23
DIMAN	4 II Avent. S. Pierre Chrysologue, év. et d.	7 26	4 16	9 14	6 26
Lundi	5 S. Sabas, abbé.	7 27	4 15	10 19	7 32
Mardi	6 S. Nicolas, évêque et confesseur.	7 28	4 15	11 20	8 36
Mercredi	7 <i>Jeûne.</i> S. Ambroise, évêque et docteur.	7 29	4 15	A. M.	9 37
Jeudi	8 IMMACULÉE CONCEPTION (d'oblig.).	7 30	4 15	1 06	10 33
Vendredi	9 <i>Jeûne.</i> Ste Gorgonie, vierge.	7 31	4 15	1 52	11 26
Samedi	10 Notre-Dame de Lorette.	7 32	4 15	2 34	P. M.
DIMAN	11 III Avent S. Damase, pape.	7 33	4 15	3 15	1 02
Lundi	12 S. Valéry, abbé.	7 34	4 15	3 54	1 34
Mardi	13 Ste Lucie, vierge et martyre.	7 35	4 15	4 34	2 08
Mercredi	14 <i>Quatre-Temps.</i> S. Nicaise, év. et martyr.	7 35	4 16	5 16	2 43
Jeu ti	15 S. Valérien, évêque et martyr.	7 36	4 16	6 00	3 22
Vendredi	16 <i>Quatre-Temps.</i> Ste Adélaïde, impératrice.	7 37	4 16	6 47	4 05
Samedi	17 <i>Quatre-Temps</i> Ste Olympiade, veuve.	7 37	4 16	7 37	4 51
DIMAN	18 IV Avent. S. Gatiien, évêque.	7 39	4 17	Nouv	lune
Lundi	19 S. Timothée et Ste Maure, martyrs.	7 39	4 17	8 29	5 41
Mardi	20 S. Dominique, évêque.	7 40	4 18	9 23	6 36
Mercredi	21 <i>Jeûne</i> S. Thomas, apôtre.	7 40	4 18	10 16	7 32
Jeudi	22 Ste Angéline, vierge.	7 40	4 19	11 08	8 28
Vendredi	23 <i>Jeûne.</i> S. Ives, évêque.	7 40	4 19	11 57	9 23
Samedi	24 <i>Jeûne.</i> Ste Emilienne, vierge.	7 41	4 20	P. M.	10 18
DIMAN	25 NOEL (d'obligation).	7 41	4 21	1 31	11 11
Lundi	26 S. Etienne, 1er martyr.	7 41	4 22	2 17	A. M.
Mardi	27 S. Jean, évangéliste.	7 41	4 23	3 05	12 44
Mercredi	28 Les SS. Innocents, martyrs.	7 41	4 24	3 55	1 26
Jeudi	29 S. Thomas de Cantorbéry, év. et mart.	7 41	4 25	4 49	2 13
Vendredi	30 Ste Barbe, vierge et martyre.	7 41	4 26	5 48	3 06
Samedi	31 S. Sylvestre, pape et confesseur.	7 41	4 27	6 51	4 05

TEMPÉRATURE — Du 1er au 6, vent froid, tempête de neige; du 7 au 15, quelques jours de pluie, mais assez beau pour la saison; du 16 au 20, temps variable et froid; du 21 au 25 grand froid; du 26 au 31, temps froid, tempête de neige.

MAISON
LAURENT, LAFORCE & BOURDEAU

No 1637, Rue Notre-Dame, Montreal

Téléphone Bell No 1297.



On se demande souvent : où doit-on acheter un Piano ?
Et pourtant voilà une question à laquelle il est toujours facile de répondre.

Car en fin de compte que veut-on ?

Un Piano excellent, dans des prix convenables à toutes les bourses, et donnant toutes les garanties voulues.

Peut-on hésiter quand on a une maison comme celle de

LAURENT, LAFORCE & BOURDEAU ? ?

Seuls Importateurs des célèbres fabriques de Hardman, de N.-Y., Marshall & Wendell, d'Albany, N.-Y., Ivers & Bond, de Boston, et des meilleures fabriques de la province d'Ontario.

Cette maison, si avantageusement connue par l'excellence des instruments qu'elle offre en vente, et par la satisfaction générale qu'elle a toujours donnée, pen 'ant plus de trente années d'existence, mérite à juste titre la confiance illimité dont elle a toujours joui.

Réparations et échanges à des conditions très acceptables

ET TOUJOURS EN MAIN

PIANOS D'OCCASION

Catalogue expédié sur demande.

Accords faits artistement.

PAPE ACTUELLEMENT REGNANT.

SA SAINTETÉ le Pape LÉON XIII (Vincent Joachim Pecci), 25^e successeur de saint Pierre, né à Carpineto (Italie), le 2 mars 1810, ordonné prêtre le 23 décembre 1837, archevêque de Damas en 1843, évêque de Pérouse en 1846 cardinal en 1853, élu pape le 20 février 1878, couronné le 3 mars suivant

ARCHEVÊQUES ET EVÊQUES DU CANADA.

PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE QUÉBEC.

ARCHIDIOCÈSE DE QUÉBEC.

Érigé en vicariat apostolique en 1658, en évêché en 1674, en archevêché en 1844.

Archevêque (le 16^e évêque, le 6^e archevêque et le 1^{er} cardinal canadien).

SE Son Eminence le cardinal ELZÉAR ALEXANDRE TASCHEBEAU, né à Ste-Marie de la Beauce, le 17 février 1820, sacré évêque le 19 mars 1871, créé cardinal le 7 juin 1886.

Secrétaire.—Mgr C. A. Marois.

DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES.

Érigé en 1852.

Evêque (le 2^e).—Mgr LOUIS FRANÇOIS LAFIÈCHE, né à Ste-Anne de la Pérade, le 4 septembre 1818, ordonné prêtre en 1844, sacré évêque le 25 février 1867, prend possession du siège épiscopal le 3 juin 1870.

Chancelier.—Rev. J. H. F. Béland.

DIOCÈSE DE RIMOUSKI.

Érigé en 1867.

Evêque (le 2^e).—Mgr ANDRÉ ALBERT BLAIS, né à St-Vallier le 26 août 1842, ordonné prêtre en 1868, sacré évêque le 18 mai 1890, évêque de Rimouski en janvier 1891.

Secrétaire et Chancelier.—Rév. Ulf. St-Laurent.

DIOCÈSE DE CHICOUTIMI.

Érigé en 1878.

Evêque (le 2^e).—Mgr LOUIS NAZAIRE BÉGIN, né à la Pointe-Lévi, le 10 janvier 1840, ordonné prêtre en 1868, sacré évêque le 28 octobre 1888.

Secrétaire.—Rév. Thomas Roberge.

DIOCÈSE DE NICOLET.

Érigé en 1885.

Evêque (le 1^{er}).—Mgr ELPHÈGE GRAVEL, né à St-Antoine de Chambly, le 2 février 1843, ordonné prêtre en 1870, sacré évêque le 2 août 1885.

Secrétaire.—Rév. L. V. Thibaudier.

PRÉFECTURE APOSTOLIQUE du GOLFE ST-LAURENT.*Erigée en 1882.*

Préfet apostolique.—Mgr FRANÇOIS-XAVIER BOSSÉ, né à Ste-Anne de Lapocatière, le 6 septembre 1838, nommé préfet apostolique le 29 mai 1882.
Résidence : Pointe-aux-Esquimaux, P. Q.

Vice-Préfet.—Rév. A. Lafrance.

PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE MONTRÉAL.**ARCHIDIOCÈSE DE MONTRÉAL.***Erigé en évêché en 1836, en archevêché en 1886.*

Archevêque (le 3e évêque et le 1er archevêque.)—Mgr EDOUARD CHARLES FABRE, né à Montréal, le 28 février 1827, ordonné prêtre le 23 février 1850, sacré évêque le 1er mai 1873, évêque de Montréal, le 11 mai 1876, 1er archevêque de Montréal, le 8 juin 1886.

Chancelier.—Rév. J. M. Emard.

DIOCÈSE DE ST-HYACINTHE.

Evêque (le 4e).—Mgr LOUIS ZÉPHIRIN MOREAU, né à Bécancour, le 1er avril 1824, ordonné prêtre en 1846, sacré évêque le 16 janvier 1876.

Secrétaire.—Rév. A. X. Bernard.

DIOCÈSE DE SHERBROOKE.*Erigé en 1874.*

Evêque (le 1er).—Mgr ANTOINE RACINE, né à St-Ambroise de la Jeune-Lorette, le 26 janvier 1822, ordonné prêtre en 1844, sacré évêque le 18 octobre 1874.

Secrétaire.—Rév. G. A. Lemieux.

PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE D'OTTAWA.**ARCHIDIOCÈSE D'OTTAWA.***Erigé en évêché en 1847, en archevêché en 1886.*

Archevêque (le 2e évêque, le 1er archevêque.)—Mgr JOSEPH THOMAS DUHAMEL, né à Contrecoeur, le 6 novembre 1841, ordonné prêtre en 1863, sacré évêque le 28 octobre 1874, préconisé archevêque en 1886.

Secrétaire.—Rév. W. Deguire.

VICARIAT APOSTOLIQUE DE PONTIAC.*Erigé en 1882.*

Vicaire apostolique—Mgr NARCISSE ZÉPHIRIN LORRAIN, né à St-Martin (île Jésus), le 3 juin 1842, ordonné prêtre en 1867, sacré évêque le 21 septembre 1882. Résidence : Pembroke, Ont.

Secrétaire.—Rév. P. Ryan.

PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE TORONTO.

ARCHIDIOCÈSE DE TORONTO.

Érigé en évêché en 1841, en archevêché en 1870.

Archevêque (le 4e évêque, le 2e archevêque).—Mgr JOHN WALSH, né à Mooncoin (Irlande), le 24 mai 1830, ordonné prêtre en 1854, sacré évêque le 10 novembre 1867

Secrétaire.—Rév. James Walsh, St John's Grove, Toronto.

DIOCÈSE D'HAMILTON.

Érigé en 1856.

Evêque (le 4e).—Mgr THOMAS JOSEPH DOWLING, né à Limerick (Irlande), le 24 mai 1840, ordonné prêtre en 1864, sacré évêque le 10 novembre 1867.

Chancelier.—Rév. J. J. Cravon, Hamilton.

DIOCÈSE DE LONDON.

Érigé en 1855.

Evêque (le 3e).—Mgr D O'CONNOR, sacré évêque le 28 octobre 1890.

Secrétaire.—Rév. J. Kennedy.

DIOCÈSE DE PETERBORO.

Érigé en 1882.

Evêque (le 3e).—Mgr RICHARD A. O'CONNOR, né en Irlande en 1838, ordonné prêtre en 1861, sacré évêque le 8 mai 1889.

Secrétaire.—Rév. P. Rudkins.

PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE KINGSTON.

ARCHIDIOCÈSE DE KINGSTON.

Érigé en évêché en 1826, en archevêché en 1889.

Archevêque (le 6e évêque, le 1er archevêque).—Mgr JAMES VINCENT CLARY, né à Dungawon (Irlande), le 9 septembre 1828, ordonné prêtre en 1851, sacré évêque le 21 novembre 1880, nommé archevêque en 1889.

Secrétaire.—Rév. Thomas A. Kelly.

DIOCÈSE D'ALEXANDRIA.

Evêque.—Mgr McDONNELL, sacré évêque le 27 octobre 1800.

PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE D'HALIFAX.**ARCHIDIOCÈSE D'HALIFAX (Nouvelle-Ecosse).**

Archevêque.—Mgr CORNELIUS O'BRIEN, né à New-Glasgow (île du Prince Edouard), le 4 mai 1843, sacré évêque le 21 janvier 1883.

DIOCÈSE D'ANTIGONISH (Nouvelle-Ecosse).

Erigé en 1844.

Evêque (le 3e).—Mgr JOHN CAMERON, né à Antigonish, le 16 février 1827, ordonné prêtre en 1853, sacré évêque le 22 mai 1870.
Secrétaire.—Rév. Neil McNeil.

DIOCÈSE DE ST-JEAN (Nouveau-Brunswick).

Erigé en 1842.

Evêque (le 3e).—Mgr JOHN SWEENT, né à Clones (Irlande), en mai 1821, ordonné prêtre en 1844, sacré évêque le 15 avril 1860.
Chancelier.—Rév. J. J. Walsh.

DIOCÈSE DE CHATHAM (Nouveau-Brunswick)

Erigé en 1860.

Evêque (le 1er).—Mgr JAMES ROGERS, né à Mount Charles (Irlande), le 11 juillet 1826, ordonné prêtre en 1851, sacré évêque le 15 août 1860.
Secrétaire.—Rév. J. S. Knight.

DIOCÈSE DE CHARLOTTETOWN (Île du Prince-Edouard).

Erigé en 1829.

Evêque (le 3e).—Mgr PETER MCINTYRE, né à St-Pierre (île du Prince-Edouard), le 29 juin 1818, ordonné prêtre en 1843, sacré évêque le 15 août 1860.

Coadjuteur.—Mgr J. McDonald, sacré le 28 octobre 1890.
Secrétaire.—Rév. P. McElmeel.

PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE.

ARCHIDIOCÈSE DE ST-BONIFACE (Manitoba.)

Érigé en évêché en 1847, en archevêché en 1871.

Archevêque (le 2e évêque, le 1er archevêque).—Mgr ALEXANDRE ANTONIN TACHÉ, né à Fraserville (comté de Témiscouata, P. Q.), le 23 juillet 1823, ordonné prêtre en 1845, sacré évêque le 23 novembre 1851.

Secrétaire.—Rév. Elie Rocan.

DIOCÈSE DE ST-ALBERT (Territoires du Nord-Ouest).

Érigé en 1871.

Evêque (le 1er).—Mgr VITAL JUSTIN GRANDIN, né à St-Pierre-la-Cour (France), le 8 février 1829, sacré évêque le 30 novembre 1859.

VICARIAT APOSTOLIQUE DE LA SASKATCHEWAN (T. du N.-O.).

Érigé en 1890.

Vicaire apostolique.—Mgr ALBERT PASCAU, O. M. I., né en 1848 à Saint-Genet (France); ordonné prêtre à Montréal en 1873; sacré le 28 juin 1891.

VICARIAT APOSTOLIQUE D'ATHABASKA-MACKENZIE.

Érigé en 1869.

Evêque (le 2e).—Mgr EMILE GROUARD, O. M. I., né le 2 février 1840, à Bruilon, diocèse du Mans (France), ordonné prêtre en 1862, sacré évêque le 1er août 1891. Résidence: Mission de Notre-Dame de la Nativité (lac Athabaska), T. N.-O.

DIOCÈSE DE NEW-WESTMINSTER [Colombie Anglaise].

Érigé en 1890.

Evêque (le 1er).—Mgr PAUL DURIEU, O. M. I., né en 1830 à Saint-Paul-de-Mons (France); ordonné prêtre en 1851, sacré évêque le 24 octobre 1876.

PROVINCE D'ECCLÉSIASTIQUE D'ORÉGON.

DIOCÈSE DE L'ILE DE VANCOUVER [Colombie Anglaise].

Evêque.—Mgr J. N. LEMMENS, né en Hollande le 3 juin 1850, sacré évêque le 5 août 1887.

VICARIAT APOSTOLIQUE DE LA COLOMBIE ANGLAISE.

Evêque.—Mgr LOUIS JOSEPH D'HERBOMEZ, né à Brillon (France), janvier 1822, sacré évêque le 9 octobre 1864.

A. B. LAFRENIERE & Cie,
Horlogers et Bijoutiers Pratiques

FABRICANTS DE BIJOUX

A. B. Lafrenière, ci-devant horloger pratique de la maison A. A.
Beauchamp, pendant 15 ans.

CONSTAMMENT EN MAIN

MONTRES EN OR

ET EN ARGENT

LUNETTES, LORGNONS, ETC.

Médailles en or et en argent Dessins fournis gratuitement sur demande.

Réparations, une Spécialité.

No 1686, Rue Ste-Catherine

MONTREAL

POPULATION du CANADA par PROVINCES.

Recensement de 1891 comparé à celui de 1881.

Provinces.	1881	1891	Accroissement.	Par cent.
Québec	1,359,027	1,488,5 ⁰⁶	129,559	9.53
Ontario	1,926,922	2,112,989	186,067	9.65
Nouvelle-Ecosse	440,572	450,523	9,951	2.25
Nouveau-Brunswick	321,233	321,294	61	0.02
Ile du Prince-Edouard.....	108,891	109,088	197	0.18
Manitoba	62,200	164,442	92,182	148.06
Assiniboia				
Alberta	25,515	67,554	42,039	164.76
Saskatchewan				
Colombie Britannique.	49,459	92,767	43,308	87.56
Territoires non organisés.	30,931	32,168	1,237	4.00

" LA ROYALE "

Compagnie d'Assurance d'Angleterre

BUREAU PRINCIPAL AU CANADA, MONTREAL

Capital - - - - - \$10,000,000
 Placements excédant - - - - - 40,000,000

Montant placé au Canada pour la protection des porteurs de police, principalement au fonds du gouvernement, près de \$1,000,000.

Responsabilité des actionnaires illimitée.

La ROYALE a le plus grand surplus d'actif au-dessus du passif de toutes les Compagnies d'ASSURANCE contre l'incendie du monde entier.

WILLIAM TATLEY,
 Agent principal et gérant.

E. HURTUBISE & A. ST-CYR,
 Agents spéciaux du dépt. français, Montréal.

Population des principales Villes du Canada.

Recensement de 1891 comparé à celui de 1881.

	1881	1891	Accroissement ou Diminution.
Montréal, Q.	155,237	216,650	61,413
Toronto, O.	96,196	181,220	85,024
Quebec, Q.	62,446	63,090	644
Hamilton, O.	35,900	48,980	13,020
Ottawa, O.	31,307	44,154	12,847
St-Jean, N.-B.	41,353	39,179	-2,174
Halifax, N.-E.	36,100	38,556	2,456
London, O.	26,266	31,977	5,711
Winnipeg, M.	7,985	25,642	17,657
Kingston, O.	14,091	19,264	5,173
Victoria, C. A.	5,925	16,841	10,916
Vancouver, C. A.	13,685	13,685
St-Henri, Q.	6,415	13,415	7,000
Brantford, O.	9,616	12,753	3,137
Charlottetown, I. P.-E.	11,485	11,374	-111
Hull, Q.	6,890	11,265	4,375
Guelph, O.	9,890	10,539	649
St-Thomas, O.	8,367	10,370	2,003
Windsor, O.	6,561	10,322	3,761
Sherbrooke, Q.	7,227	10,110	2,883
Belleville, O.	9,516	9,914	398
Peterboro, O.	6,812	9,717	2,905
Stratford, O.	8,239	9,501	1,262
Ste-Cunégonde, Q.	4,849	9,293	4,444
Ste-Catherine, O.	9,631	9,170	-461
Chatham, O.	7,873	9,052	1,179
Brockville, O.	7,609	8,793	1,184
Moncton, O.	5,032	8,765	3,733
Woodstock, O.	5,373	8,612	3,239
Trois-Rivières, Q.	8,670	8,334	-336
Galt, O.	6,187	7,535	2,348
Owen Sound, O.	4,426	7,497	3,071
Berlin, O.	4,054	7,425	3,371
Lévis, Q.	7,597	7,301	-296
St-Hyacinthe, Q.	5,321	7,016	1,695
Cornwall, O.	4,468	6,805	2,327
Sarnia, O.	3,874	6,693	2,819
Sorel, Q.	5,791	6,609	878
New Westminster, C. A.	1,500	6,641	5,141
Fredericton, N.-B.	6,218	6,502	284
Dartmouth, N.-E.	3,786	6,249	2,463
Yarmouth, N.-E.	3,485	6,089	2,604
Lindsay, O.	5,080	6,081	1,001
Barrie, O.	4,854	5,550	696
Valleyfield, Q.	3,906	5,516	1,610
Truro, N.-E.	3,461	5,102	1,641
Port Hope, O.	5,581	5,042	-539

GOUVERNEMENT DU CANADA.

SIÈGE DU GOUVERNEMENT, OTTAWA.

Gouverneur général.

(Traitement: £10,000 sterling, ou \$48,666.)

Son Excellence le très honorable FREDERICK ARTHUR STANLEY, baron de Stanley de Preston, chevalier grand-croix du très honorable ordre du Bain, etc., etc.

Conseil privé de Sa Majesté pour le Canada.

(Traitements: Premier ministre, \$8,000; chacun des autres ministres, \$7,000.)

Premier ministre et président du conseil.—L'hon. J. J. C. Abbott.
 Ministre des finances.—L'hon. G. E. Foster.
 Ministre de l'intérieur et surintendant des affaires des sauvages.—L'hon. Edgar Dewdney.
 Ministre des travaux publics.—.....
 Ministre de l'agriculture.—L'hon. John Carling.
 Ministre de la justice.—L'hon. sir J. S. D. Thompson.
 Ministre de la milice et de la défense.—L'hon. sir A. P. Caron.
 Maître général des postes.—L'hon. John Haggart.
 Ministre de la marine et des pêcheries.—L'hon. Charles H. Tupper.
 Ministre des douanes.—L'hon. Mackenzie Bowell.
 Secrétaire d'Etat.—L'hon. J. A. Chapleau.
 Ministre du revenu de l'intérieur.—L'hon. John Costigan.
 Ministre des chemins de fer et canaux —
 Greffier du Conseil privé.—M. John J. McGee.

Membres du Sénat du Canada.

(Traitements: Président, \$4,000. Chaque Sénateur, \$1,000.)

Président: L'hon. J. J. Ross.

QUÉBEC.

Les Honorables

Abbott, J. J. C., Montréal. Armand, J. F., Rivière-des-Prairies. Baillargon, Pierre, Québec. Bel'rose, J. H., St Vincent de-Paul. Bolduc, J., St-Victor de Tring. Boucher de Boucherville, C. B., Boucherville.	Chaffers, W. Henry, St-Césaire. Cochrane, M. Henry, Compton. DeBlois, P. A., Beauport, Drummond, George A, Montréal. Guévremont, J.-Baptiste, Sorel. Masson, L. F. R., Terrebonne.
--	---

Montplaisir, Hippolyte, Cap de la Madeleine.
 Murphy, Edward, Montréal.
 Ogilvie, Alexander W., Montréal.
 Paquet, Anseime H., St-Cuthbert.
 Pelletier, C. A. P., Québec.

Price, Evans John, Québec.
 Robitaille, Théodore, New-Carlisle.
 Ross, J. J., Ste-Anne de la Périade.
 Tassé, Joseph, Montréal.
 Thibaudeau, J. Rosaire, Montréal.
 Stevens, Gardner Green, Waterloo.

ONTARIO.

Les Honorables

Alexander, George, Woodstock.
 Allan, George William, Toronto.
 Carling, John, London.
 Casgrain, Charles Eusébe, Windsor.
 Clow, Francis, Ottawa.
 Flint, Billa, Belleville.
 Gowan, James Robert, Barrie.
 Leonard Elijah, London.
 McCallum, Lachlan, Stromness.
 McInnes, Donald, Hamilton.
 McLaren, Peter, Perth.
 McKindsey, George C., Milton.

McMillan, Donald, Alexandria.
 Macpherson, sir D. Lewis, Toronto.
 Merner, Samuel, New Hamburg.
 O'Donohoe, John, Toronto.
 Rea, Robert, Belleville.
 Reesor, David, Yorkville.
 Sandford, William E., Hamilton.
 Scott, Richard William, Ottawa.
 Smith, Frank, Toronto.
 Sullivan, Michael, Kingston.
 Vidal, Alexander, Sarua.

NOUVELLE-ÉCOSSE.

Les Honorables

Almon, William J., Halifax.
 Dickey, Robert B., Amherst.
 Grant, Robert Patterson, Pictou.
 Kaulbach, Henry A. N., Lunenburg.
 Macfarlane, Alexander, Wallace.

McDonald, William, Little Glace Bay.
 McKay, Thomas, Inverness.
 Miller, William, Arichat.
 Power, Lawrence Jeffrey, Halifax.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Les Honorables

Botsford, Amost Edwin, Sackville.
 Boyd, John, St John.
 Dever, James, St John.
 Glasier, John, Sunbury.
 Lewin, James D., St. John.

McClellan, Abner Reid, Riverside.
 Odell, William Hunter, Fredericton.
 Poirier, Pascal, Shédiac.
 Wark, David, Fredericton.
 Snowball, J. B., Bathurst.

MANITOBA.

Les Honorables

Boulton, Charles Arkel, Shell River.
 Girard, Marc Amable, St-Boniface.

Sutherland, John, Kildonan.

COLOMBIE ANGLAISE.

Les Honorables

McInnes, T. R., New-Westminster. | Reid, James, Quesnelle.
 Macdonald, William John, Victoria. |

ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.

Les Honorables

Howlan, G. William, Alberton. | Prowse, Samuel, Murray Harbour.
 Montgomery Donald, Park Corner. |

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Les Honorables

Lougheed, James Alex., Calgary. | Perley, William Dell, Wolf Creek

Membres de la Chambre des Communes du Canada.

(Traitement: l'Orateur, \$4,000 : Chacun des membres, \$1,000).

PROVINCE DE QUÉBEC.

Orateur: l'honorable PETER WHITE.

COMTÉS.	DÉPUTÉS.	RÉSIDENCE
Argenteuil.....	Thomas Christie.....	Lachute
Bagot.....	Flavien Dupont.....	St-Liboire
Beauce.....	Joseph Godbout.....	St-François, Beauce
Beauharnois.....	J Gédéon Horace Bergeron..	Montréal
Bellechasse.....	Guillaume Amyot.....	Québec
Berthier.....	Cléophas Beausoleil.....	Montréal
Bonaventure.....	W. Le Boutillier Fauvel...	Paspébiac
Brome.....	Eugène A. Dyer.....	Sutton
Chambly.....	Raymond Préfontaine.....	Montréal
Champlain.....	Onésime Carignan.....	Trois-Rivières
Charlevoix.....	Henri Simard.....	Murray Bay
Châteauguay.....	James Pollock Brown.....	St Chrysostôme
Chicoutimi et Saguen.	P. V. Savard.....	Chicoutimi
Compton.....	Rufus Henry Pope.....	Cookshire
Deux-Montagnes.....	J. B. Daoust.....	St-Eustache
Dorchester.....	Cyrille Emile Vaillancourt..	St-Anselme
Drum. et Arthabaska.	Joseph Lavergne.....	Arthabaskaville
Gaspé.....	Louis Zéphirin Joncas.....	Grande-Rivière, Gaspé
Hochelaga.....	Alphonse Desjardins.....	Montréal
Huntingdon.....	Julius Scriver.....	Hemmingford
Iberville.....	François Béchard.....	Mount Johnson

COMTÉS.	DÉPUTÉS.	RÉSIDENCE.
Jacques-Cartier.....	Désiré Girouard.....	Dorval
Joliette	Urbain Lippé.....	St-Jean de Matha
Kamouraska.....	Henry George Carroll	Québec
Laprairie	Louis Conrad Pelletier.....	Montréal
L'Assomption	Joseph Gauthier.....	Laurentides
Laval.....	Hon. Joseph Alderic Ouimet..	Montréal
Lévis.....	Pierre Malcolm Guay.....	Etchemin
L'Islet	Louis George Desjardins....	Québec
Lotbinière	Côme Isidore Rinfret.....	Ste Croix
Maskinongé.....	Joséph Hormis Desjardins....	Louiseville
Mégantic	Louis J. Côté, alias Fréchette.	St-Ferdinand
Missisquoi	George Barnard Baker.....	Sweetsburg
Montcalm	Louis Dugas.....	Montcalm
Montmagny	Philippe A. Choquette.....	Montmagny
Montmorency	J. Israël Tarte	Québec
Montréal Centre.....	John Joseph Curran.....	Montréal
“ Est.....	A. Téléphore Lépine.....	Montréal
“ Ouest.....	Sir Donald Smith, K.C.M.G..	Montréal
Napierville.....	Dominique Monet.....	St-Remi
Nicolet.....	Joseph Hector Leduc.....	St-Léonard d'Aston
Ottawa (comté).....	Charles Ramsay Devlin.....	Aylmer
Fontainebleau	Thomas Murray.....	Pembroke
Portneuf	Arthur Delisle	Québec
Québec Centre	François Langelier.....	Québec
“ Est.....	Hon. Wilfrid Laurier.....	Arthurbaskaville
“ Ouest.....	Hon. Thomas McGreevy.....	Québec
Québec (comté).....	Jules J. T. Frémont.....	Québec
Richelieu	Hon. sir Hector Langevin..	Ottawa
Richmond et Wolfe ..	Clarence C. Cleveland.....	Danville
Rimouski.....	Hon. sir Adolphe Caron.....	Ottawa
Rouville.....	Louis Philippe Brodeur.....	Belœil
St-Hyacinthe	Michel E. Bernier.....	St-Hyacinthe
St-Jean.....	François Bourassa	St-Valentin
St-Maurice.	F. Sévère L. Désaulniers....	Yamachiche
Shefford.....	John Robbins Sanborn.....	South Roxton
Sherbrooke.....	William Bullock Ives	Sherbrooke
Soulanges.....	Joseph Octave Mousseau....	St-Polycarpe
Stanstead	Timothy Biron Rider.....	Fitch Bay
Témiscouata	Paul Etienne Grandbois....	Riv. du Loup (en bas)
Terrebonne.....	Hon. J. A. Chaplaine.....	Ottawa
Trois-Rivières.....	Hon. sir Hector Langevin..	Ottawa
Vaudreuil.....	Henry Stanislas Harwood....	Vaudreuil
Verchères	Hon. Félix Geoffrion.....	Verchères
Yamaska	R. M. S. Mignault.....	Yamaska

PROVINCE D'ONTARIO.

COMTÉS.	DÉPUTÉS.	RÉSIDENCE.
Addington	George W. Dawson.....	Plevna
Algoma.....		
Bothwell.....	Hon. David Mills.....	London
Brant, N.....	James Somerville.....	Dundas
Braut, S.....	William Paterson.....	Brantford
Brockville.....	John Fisher Wood.....	Brockville
Bruce Est.....	Reuben Truax	Walkerton
Bruce Nord.....	Alexander McNeil.....	Warton
Bruce Ouest.....	James Rowand.....	Dunblane
Cardwell.....	Robert Smeaton White.....	Montréal
Carleton.....	William T. Hodgins	Hazelden
Cornwall et Stormont.....	Darby Bergin.....	Cornwall
Dundas.....	Hugo H. Ross	Iroquois
Durham Est.....	Thomas Dixon Craig.....	Port Hope
Durham Ouest.....	Robert Beith	Bowmanville
Elgin Est.....	Andrew B. Ingram	St. Thomas
Elgin Ouest.....	George Elliott Casey.....	Fingal
Essex Nord.....	William McGregor.....	Windsor
Essex Sud.....	Henry W. Allan.....	Essex Centre
Frontenac.....	Hon. George A. Kirkpatrick.....	Kingston
Glengarry.....	Rodrick K. McLennan.....	Alexandria
Grenville Sud.....	John Dewsley Reid.....	Cardinal
Grey Est.....	Thomas S. Sproule.....	Markdale
Grey Nord.....	James Masson.....	Owen Sound
Grey Sud.....	George Landerkin.....	Hanover
Haldimand.....	Wal. Humphries Montague.....	Dunnville
Halton.....	David Henderson.....	Acton
Hamilton.....	{ Alexander McKay..... } { Samuel S. Ryckman..... }	Hamilton
Hastings Est.....	Samuel Barton Burdett.....	Belleville
Hastings Nord.....	Hon. Mackenzie Bowell.....	Ottawa
Hastings Ouest.....	Henry Corby.....	Belleville
Huron Est.....	Peter McDonald.....	Wingham
Huron Ouest.....	Malcolm Colin Cameron.....	Goderich
Huron Sud.....	John McMillan.....	Constance
Kent.....	Archibald Campbell.....	Chatham
Kingston.....		
Lambton Est.....	George Moncrieff.....	Petrolia
Lambton Ouest.....	James Frederick Lister.....	Sarnia
Lanark Nord.....	Joseph Jamieson.....	Almonte
Lanark Sud.....	Hon. John Graham Haggart.....	Ottawa
Leeds et Grenville N.....	Charles Frederick Ferguson.....	Kemptville
Leeds Sud.....	George Taylor.....	Gananoque

COMTÉS.	DÉPUTÉS.	RÉSIDENCE.
Lennox.....	David Wright Allison.....	Adolphustown
Lincoln et Niagara ..	William Gibson.....	Beamsville
London.....	Charles Smith Hyman.....	London
Middlesex Est.....	Joseph Henry Marshall.....	London
Middlesex Nord.....	William H. Hutchins.....	Parkhill
Middlesex Ouest.....	William Frederick Boome...	London
Middlesex Sud.....	James Armstrong.....	Wilton Grove
Monck.....	John Brown.....	Dunnville
Muskoka.....	William Edward O'Brien...	Shanty Bay
Norfolk Nord.....	John Charlton.....	Lynedoch
Norfolk Sud.....	David Tisdale.....	Simcoe
Northumberland Est..	Edward Cochrane.....	Brighton
Northumberland O...	John Hargraff.....	Colourg
Ontario Nord.....	Frank Madill.....	Beaverton
Ontario Ouest.....	James David Edgar.....	Toronto
Ontario Sud.....	James I. Davidson.....	Balsam
Ottawa (cité).....	{ Chs Herbert Mackintosh.. } { Honoré Robillard..... }	Ottawa
Oxford Nord.....	James Sutherland.....	Woodstock
Oxford Sud.....	Hon. sir R. Cartwright.....	Kingston
Peel.....	Joseph Featherston.....	Streetsville
Perth Nord.....	James Nicol Grieve.....	Millbank
Perth Sud.....	James Trow.....	Stratford
Peterborough Est....	John Burnham.....	Ashburnham
Peterborough Ouest..	James Stevenson.....	Peterborough
Prescott.....	Isidore Proulx.....	Plantaenet
Prince Edward.....	Archibald Campbell Miller..	Picton
Renfrew Nord.....	Peter White.....	Pembroke
Renfrew Sud.....	John Ferguson.....	Admaston
Russell.....	William Cameron Edwards..	Rockland
Simcoe Est.....	Phillip H. Spohn.....	Penetanguishene
Simcoe Nord.....	Dalton McCarthy.....	Toronto
Simcoe Sud.....	Richard Tyrwhitt.....	Bradford
Toronto Centre.....	George Ralph. R. Cockburn..	Toronto
Toronto Est.....	Emerson Coatworth, jun....	Toronto
Toronto Ouest.....	Frederick Charles Denison..	Toronto
Victoria Nord.....	John Augustus Barron.....	Lindsay
Victoria Sud.....	Charles Fairlairn.....	Bobaygeon
Waterloo Nord.....	Isaac Erb. Bowman.....	Waterloo
Waterloo Sud.....	James Livingston.....	Baden
Welland.....	William M. German.....	Welland
Wellington Centre...	Andrew Sample.....	Fergus
Wellington Nord.....	James McMullen.....	Mount Forest
Wellington Sud.....	James Innes.....	Guelph
Wentworth Nord.....	Thomas Bain.....	Dundas

COMTÉS.	DÉPUTÉS.	RÉSIDENCE.
Wentworth Sud.....	Franklin M. Carpenter.....	Stony Creek
York E-t.....	Hon. Alexander Mackenzie..	Toronto
York Nord.....	William Mulock.....	Toronto
York Ouest.....	N. Clarke Wallace.....	Woodbridge

 NOUVELLE-ÉCOSSE.

COMTÉS.	DÉPUTÉS.	RÉSIDENCE.
Annapolis.....	John B. Mills.....	Annapolis
Antigonish.....	Hon. sir John Thompson....	Ottawa
Cap-Breton.....	{ Hector F. McDougall.....	Christmas Island
	{ David McKen.....	Little Glave Bay
Colchester.....	William A. Patterson.....	Tatamagouche
Cumberland.....	Arthur R. Dikey.....	Amherst
Digby.....	Edward Charles Bowers....	Westport
Guysborough... ..	Duncan C. Fraser.....	New Glasgow
Halifax.....	{ Thomas E. Kenny.....	Halifax
	{ John Fitz William Stairs.. }	
Hants.....	Alfred Putnam.....	Maitland
Inverness.....	Hugh Cameron.....	Mabou
King's.....	Frederick W. Borden.....	Canning
Lunenburg.....	Charles Edwin Kaulbach....	Lunenburg
Pictou.....	{ Hon. Chs Hibbert Tupper...}	Ottawa
	{ John McDougall.....	Westville
Queen's.....	Francis Gordon Forbes.....	Halifax
Richmond.....	Joseph A. Gillies.....	Sydney
Shelburne.....	Nathaniel W. White.....	Shelburne
Victoria.....	John Archibald McDonald..	Baddeck
Yarmouth.....	Thomas Barnard Flint.....	Yarmouth

 NOUVEAU-BRUNSWICK.

COMTÉS.	DÉPUTÉS.	RÉSIDENCE.
Albert.....	Richard Chapman Weldon...	Halifax
Carleton.....	Newton Ramsay Colter.....	Woodstock
Charlotte.....	Arthur Hill Gilmor.....	St. George
Gloucester.....	Kennedy F. Burns.....	Bathurst
Kent.....	Edward H. Léger.....	Buctonst
King's.....	Hon George Eulas Foster..	Ottawa
Northumberland ..	Michael Adams.....	Newcastle
Queen's.....	George Gerald King.....	Chipman
Restigouche.....	John McAlister.....	Campbellton
St. John (cité et comté).	{ J. Douglas Hazen.....	St John
	{ Charles N. Skinner..... }	

COMTÉS.	DÉPUTÉS.	RÉSIDENCE.
St. John (cité)	Ezekiel McLeod	St. John
Sunbury	Robert Duncan Wilmot	Burton, Sunbury
Victoria	Hon. John Costigan	Ottawa
Westmoreland	Josiah Wood	Sackville
York	Thomas Temple	Fredericton

ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.

COMTÉS.	DÉPUTÉS.	RÉSIDENCE.
King's	Frederick W. Borden	Canning
Prince	{ Stanislaus F. Perry	Tignish
	{ John Yeo	Port Hill
Queen's	{ Louis Henry Davies	Charlottetown
	{ William Welsh	

MANITOBA.

COMTÉS.	DÉPUTÉS.	RÉSIDENCE.
Lisgar	Arthur Wellington Ross	Winnipeg
Marquette	Robert Watson	Portage-la-Prairie
Provencher	Alphonse A. C. LaRivière	St-Boniface
Selkirk	Thomas Mayne Daly	Brandon
Winnipeg	Hugh John Macdonald	Winnipeg

COLOMBIE ANGLAISE.

COMTÉS.	DÉPUTÉS.	RÉSIDENCE.
Cariboo	Frank S. Barnard	Victoria
Ile Vancouver	David William Gordon	Nanaimo
New Westminster	Gordon E. Corbould	New Westminster
Victoria	{ Edward Gawler Prior	Victoria
	{ Thomas Parle	
Yale	John Andrew Mara	Kamloops

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

COMTÉS.	DÉPUTÉS.	RÉSIDENCE.
Alberta	Donald Watson Davis	Fort McLeod
Assiniboia Est	Hon. Edgar Dewdney	Ottawa
“ Ouest	Nich las Flood Davin	Regina
Saskatchewan	Day Hart Macdonald	Prince Albert

PROVINCE DE QUÉBEC.

SIÈGE DU GOUVERNEMENT, QUÉBEC.

Lieutenant-gouverneur : Son Honneur AUGUSTE RÉAL ANGERS, chevalier grand-croix de l'ordre de St-Grégoire-le-Grand. (*Traitement* : \$10,000.)

Conseil exécutif.

(*Traitements* : Premier ministre, \$5,000; les autres ministres, \$4,000.)

Premier ministre et commissaire de l'agriculture et de la colonisation.—L'hon H. Mercier.

Président du conseil.—L'hon. David A. Ross.

Procureur général.—L'hon. J. E. Robidoux.

Commissaire des travaux publics.—L'hon. Pierre Garneau.

Commissaire des terres de la couronne.—L'hon. Geo. Duhamel.

Trésorier provincial.—L'hon. Joseph Shehyn.

Secrétaire provincial.—L'hon. Chs Langelier.

Greffier du Conseil exécutif — M. Gustave Grenier.

Conseil législatif.

(*Traitements* : Orateur, \$2,000; chaque conseiller, \$800)

Orateur : L'HON. HENRY STARNES.

NOMS DES CONSEILLERS.	LEUR RÉSIDENCE.
Les hon. Horace Archambault.....	Montréal.
" Chs B. de Boucherville.....	Boucherville.
" Guill. Bresse.....	Québec.
" P. H. de la Bruère.....	St-Hyacinthe.
" George Bryson, junior.....	Mansfield.
" N C Cormier.....	Plessisville.
" E. Dionne.....	Ste-Anne de la Pocatière.
" J. A. Dorion.....	St-Ours.
" Pierre Garneau.....	Québec.
" Francis E. Gilman.....	Montréal.
" John Hearn.....	Québec.
" F. X. Praxède Larue.....	St-Augustin (Portneuf).
" J. G. Laviolette.....	Montréal.
" David Maril.....	St-Eustache.
" F X. O. Méthot.....	St-Pierre-les-Becquets.
" Wilfrid Prévost.....	Montréal.
" D. A. Ross.....	Québec.
" J. J. Ross.....	Ste-Anne de la Pérade.
" Henry Starnes.....	Montréal.
" Louis Sylvestre.....	Berthierville.

NOMS DES CONSEILLERS.	LEUR RÉSIDENCE.
" Louis Tourville.....	Montréal.
" J. K. Ward.....	Côte St-Antoine, Montréal.
" Thomas Wood.....	Dunham Flats.

Greffier du Conseil législatif:—M. Louis Fréchette.

Assemblée législative.

(Traitements: Orateur, \$2,000; chaque député, \$800.)

Orateur: L'HONORABLE F. G. MARCHAND.

COMTÉS.	DÉPUTÉS.	RÉSIDENCE.
Argenteuil.....		
Arthabaska.....	J. F. Girouard.....	Drummondville.
Bagot.....	M. McDonald.....	Bagot.
Beauce.....		
Beauharnois.....	E. H. Bisson.....	Beauharnois.
Bellechasse.....	L. A. Turgeon.....	Lévis.
Berthier.....	C. A. Chegevert.....	Berthierville.
Bonaventure.....	L'hon H. Mercier.....	Montréal.
Brome.....	R. N. England.....	Knowlton.
Chambly.....	Ant. Rocheleau.....	St Hubert.
Champlain.....	P. Grenier.....	St-Maurice.
Charlevoix.....	Jos. Morin.....	Baie St-Paul.
Châteauguay.....	L'hon. J. E. Robidoux.....	Montréal.
Chicoutimi et Saguenay.....	O. Côté.....	Chicoutimi.
Compton.....	John McIntosh, jr.....	Waterville.
Deux Montagnes.....	B. J. Beauchamp.....	St Hermas.
Dorchester.....	L'hon L. P. Pelletier.....	Québec.
Drummond.....	J. W. Watts.....	Drummondville.
Gaspé.....	A. Carrier.....	Québec.
Hochelaga.....	J. O. Villeneuve.....	Montréal.
Huntingdon.....	Alex. Cameron.....	Huntingdon.
Iberville.....	F. Goselin, fils.....	St. Alexandre.
Jacques-Cartier.....	L'hon. Arthur Boyer.....	Montréal.
Joliette.....	L. Bazinet.....	St-Chs-Borromée.
Kamouraska.....	C. A. Desjardins.....	St-André.
Lac St-Jean.....	P. L. Marcotte.....	St-Bruno.
Laprairie.....	L'hon. G. Duhamel.....	Montréal.
L'Assomption.....	Jos. Marion.....	L'Assomption.
Laval.....	P. E. Leblanc.....	Montéal.
Lévis.....	F. X. Lemieux.....	Québec.
L'Islet.....	F. G. M. Déchéne.....	"

COMTÉS.	DÉPUTÉS.	RÉSIDENCE.
Lotbinière	E. H. Laliberté.	Warwick.
Maskinongé	Jos. Lessard.	Montréal.
Matane	L. E. Pina lt.	Québec.
Mégantic	A. S. Johnson.	Québec.
Missisquoi	E. E. Spencer.	Frelighsburg.
Montcalm	J. A. Martin.	St-Jacq's de l'Achigan.
Montmagny	N. Bernatchez.	St-Thomas.
Montmorency	L'hon. Chs Langelier.	Québec.
Montréal No 1.	J. Béland.	Montréal.
Montréal No 2.	J. Brunet.	"
" No 3.	H. B. Rainville.	"
" No 4.	W. Clendinneng.	"
" No 5.	J. S. Hall, jnr.	"
" No 6.	L'hon. James McShane.	"
Napierville	L. Ste Marie.	St-Remi.
Nicolet	J. V. M. nfette.	Ste-Sophie.
Ottawa (comté)	A. Rochon.	Hull.
Pontiac	W J. Poupore.	Chichester.
Portneuf	Jules Tessier.	Québec.
Québec Centre	Dr R. F. Rivfret dit Malouin.	"
" Est.	L'hon. Joseph Shehyn	"
" Ouest	O. Murphy.	"
" (comté)	Chs Fitzpatrick.	"
Richelieu	L. P. Cardin.	Sorel.
Richmond et Wolfe.	J. Bédard.	Richmond.
Rimouski.	Aug. Tessier.	Rimouski.
Rouville.	A. Girard.	Marieville.
St-Hyacinthe.	O. Desmarais.	St-Hyacinthe.
St-Jean.	L'hon. F. G. Marchand.	St-Jean d'Iberville.
St-Maurice.	L. T. N. L. Duplessis.	Trois-Rivières.
St-Sauveur	S. N. Parent.	St-Sauveur.
Shefford	T. B. de Grosbois.	Roxton Falls.
Sherbrooke	L'hon J. G. Robertson.	Sherbrooke.
Soulanges.	A. G. Bourbonnais.	Coteau Landing.
Stanstead	M. B. Lovell.	Coaticook.
Temiscouata	Chs Eug. Pouliot.	Fraserville.
Terrebonne	G. A. Nantel.	Montréal.
Trois-rivières.	T. E. Normand.	Trois Rivières.
Vaudreuil	E. Lalonde	R gaud.
Vernières	A. E. E. Lussier.	Varennes.
Wolfe	J. Picard	Wolton.
Yamaska	V. Gladu	St-François du Lac.

Greffier de l'Assemblée législative :—M. L. Delorme.

TRIBUNAUX DU DOMINION.

Cour Suprême de la Puissance du Canada.

SIÈGE A OTTAWA.

Juge en chef: l'hon. sir W. J. Ritchie;—juges puînés: les hon. Samuel H. Strong, Téléphore Fournier, Henri Elzéar Taschereau, J. W. Gwynne, et C. S. Patterson.

(Traitements: Juge en chef, \$8,000; chacun des autres juges, \$7,000.)

M. R. Cassels, registraire.

M. Geo. Duval, rapporteur.

Cour de l'Echiquier.

(Peut siéger en tout lieu dans le Dominion.)

L'hon. Geo. W. Burbridge, juge.

M. L. A. Audette, registraire.

TRIBUNAUX DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

Juges de la Cour du Banc de la Reine.

Juge en chef: L'hon. Alex. Lacoste;—juges puînés: les hon. Alex. Cro L. F. G. Baby, L. R. Church, J. G. Bossé et J. Blanchet.

(Traitements: Juge en chef, \$6,000; chacun des autres juges, \$5,000.)

M. Ls F. W. Marchand, C.R., greffier.

Juges de la Cour Supérieure, avec leur résidence et les districts qui leur sont assignés.

NOMS.	RÉSIDENCE.	DISTRICTS.
Sir Francis G. Johnson, juge en chef.....\$6,000	} Montréal.....	} Montréal
Hon. Marcus Doherty, juge puîné..... 5,000		
Hon. Ls A. Jetté..... "		
" Chs I Gill..... "		
" M. Mathieu..... "		
" L. O. Loranger... "		
" J. S. C. Wurtèle... "		
" M. M. Tait..... "		
" C. P. Davidson.... "		
" S. Pagnuelo..... "		
" L. E. N. Casault,	} Québec.....	} Québec.
Ass. juge en chef.... 6,000		
Hon. A. B. Routhier... 5,000		
" A. B. Caron..... "		
" F.W. Andrews..... "		

NOMS.	RÉSIDENCE.	DISTRICTS.
Hon. H. T. Taschereau..5,000	Montréal.....	{ Terrebonne moins le com- té d'Argenteuil.
" L. Bélangier 4,000	Beauharnois	Beauharnois.
" A. N. Charland... "	St-Jean.....	Iberville.
" J. B. Bourgeois... "	Trois-Rivières....	Trois-Rivières.
" E. T. Brooks..... "	Sherbrooke.....	St-François.
" C. C. de Lorimier.. "	Montréal	Joliette. [gentenil.
" L. G. Malhiot..... "	Aylmer	Ottawa et le comté d'Ar-
" Louis Tellier..... "	St-Hyacinthe	St-Hyacinthe.
" W. W. Lynch..... "	Knowlton	B. d'ford.
" A. Ouimet..... "	Montréal	Richelieu.
" H. E. Cimon..... "	Fraserville	Kamouraska. [baska.
" M. A. Plamondon.. "	Arthabaskaville ..	Drummond et Artha-
" J. Larue..... "	Rimouski	Rimouski.
" C. H. Pelletier... "	Québec	Montmagny et Beauce.
" L. A. Billy..... 3,500	New-Carlisle	Gaspé.
" J. A. Gagné..... "	Chicoutimi	Chicoutimi et Saguenay.

Protonotaires et Shérifs.

DISTRICTS.	CHEFS-LIEUX.	PROTONOTAIRES.	SHÉRIFS.
Arthabaska ..	Arthabaskaville	Rainville et Laurier	P. L. Toussignant
Beauce	Saint-Joseph ..	Zéphirin Vézina	G. O. Taschereau
Beauharnois ..	Beauharnois ..	P. C. Duranceau	Philémon Laberge
Bedford	Sweetsburg	Hall et Léonard.....	Chs S. Cotton
Chicoutimi ..	Chicoutimi.....	François-Xav. Gosselin ..	Ovide Bossé
Gaspé	{ Percé	{ François-Xavier Lavoie ..	James T. Tuzo
	{ New-Carlisle ..	{ G. F. Maguire	W. M. Sheppard
Iberville	Saint-Jean	Marchand et Marchand ..	Charles Nolin
Joliette	Joliette.....	Desrochers et Désilets ..	A. M. Rivard
Kamouraska ..	Fraserville	Pelletier et Perrault	F. A. Sirois
Montmagny ..	Montmagny. ..	Bender et Martineau.....	J. D. Lépine
Montréal	Montréal	Hon. Art. Turcotte.....	Hon. R. Thibaudeau
Ottawa	Aylmer	Alfred Driscoll	L. M. Coulée
Québec	{ Québec	{ Fiset, Burroughs et Campbell.....	{ C. A. E. Gagnon
Richelieu	Sorel.....	Ant. N. Gouin.....	P. Guévremont
Rimouski	Rimouski	Letendre et Chamberland	Alph. Couillard
Saguenay	Murray Bay ..	Chs DuBerger	P. H. Cimon
St-François ..	Sherbrooke	Cabana et Bowen.....	E. R. Johnson
St-Hyacinthe ..	St-Hyacinthe..	Roy et Beauregard.....	V. B. Sicotte
Terrebonne ..	St-Holastique	Chs de Monigny.....	Lapointe et Prévost
Trois-Rivières	Trois-Rivières	Lottinville et Désilets ..	Ch. Dumoulin

Régistrateurs de la province de Québec.

DIVISION D'ENREGISTREMENT.	NOMS.	RÉSIDENCE.
Argenteuil.....	Thomas Barron	Lachute
Arthabaska.....	M. J. A. Poisson	Arthabaskaville
Bagot.....	E. D. Pétreau.....	St-Liboire
Beauce.....	Taschereau Fortier.....	St-François
Beauharnois.....	Joseph Mayer.....	Beauharnois
Bellechasse.....	L. S. Forgues.....	St-Michel
Berthier.....	Amateur Demers.....	Berthier
Bonaventure 1ère Div.).....	J. G. Lebel.....	New Carlisle
do (2me Div.).....	D. John A. Verge.....	Carleton
Brome.....	H. S. Foster.....	Knowlton
Chambly.....	{ Pierre Hurteau	{ Longueuil
	{ Robert	
Champlain.....	G. H. Dufresne.....	Ste-Genève
Charlevoix & Saguenay 1ère Div.).....	Charles u Berger.....	St-Etienne
do do (2me Div.).....	Jo. Gariépy	Baie St-Paul
Châteauguay.....	J. Bte Poupart	St-Martine
Chicoutimi 1ère Div.).....	O. Ide Bossé.....	Chicoutimi
do (2me Div.).....	Calixte Hébert.....	Hébertville
Coaticook.....	Otis Shurtleff.....	Coaticook
Compton.....	Samuel Orr.....	Cookshire
Deux-Montagnes.....	Dosithée Dupras.....	St-Scholastique
Dorchester.....	F. Fortier.....	St-Hénédine
Drummond.....	{ L. A. Bernard.....	{ Drummondville
	{ Chs. H. Miller	
Gaspé.....	J. Joseph X. Laviole.....	Peré
Huntingdon.....	Ant. Comerville.....	Huntingdon
Iberville.....	Michel A. Besset.....	Iberville
Iles de la Madeleine.....	E. A. Brassé.....	Amherst
Jacques-Cartier {.....	N. M. Lecavalier.....	{ Montréal
Hochelaga..... {.....	F. Filiatrault.....	
Joliette.....	{ Charles G. Beaudoin.....	{ Joliette
	{ Maxime Lavoie.....	
Kamouraska.....	Henri Garon.....	St-Louis de Kamouraska
Laprairie.....	J. B. Varin.....	Laprairie
L'Assomption.....	J. Z. Martel.....	L'Assomption
Laval.....	A. E. Lénard.....	St-Rose
Lévis.....	L. N. Carrier.....	Lévis
L'Islet.....	Arsène Michaud.....	St-Jean Port-Joli
Lotbinière.....	Aug. Bédard.....	St-Croix
Maskinongé.....	C. Caron.....	Rivière-du-Loup
Mégantic.....	W. H. Lambly.....	Inverness
Missisquoi.....	R. Dickinson.....	Bedford
Montcalm.....	A. E. Thibaudau.....	St-Julienne
Montmagny.....	Edouard Lavergne.....	Montmagny
Montmorency.....	Gabriel Dick.....	Château-Richer
Montréal Est.....	{ J. C. Auger	{ Montréal
	{ Chs Champagne.....	
Montréal Ouest.....	W. H. Ryland.....	Montréal
Napierville.....	A. Richardson.....	Napierville
Nicolet.....	Jos. A. Blondin.....	Bécancour
Orléans (île d').....	Bruno Peltier.....	St-Laurent
Ottawa.....	L. Duhamel.....	Hull
Pontiac.....	Walter Bimer.....	Havelock
Portneuf.....	H. Q. de St-Georges.....	Cap-Santé
Québec.....	{ E. Rémillard.....	{ Québec
	{ C. Trudell.....	
Richelieu.....	Jules Chevalier.....	Sorel
Richmond.....	John Iwing.....	Richmond

DIVISION D'ENREGISTREMENT.	NOMS.	RÉSIDENCE
Rimouski (1ère Div.).....	J. B. Saucier.....	St-Jérôme de Matane
do (2me Div.).....	L. G. Carreau	Rimouski
Rouville	H. Eug. Poulin.....	Marieville
Saguenay	H. Lapointe.....	Tadoussac
Shefford	Joseph H. Lefebvre.....	Waterloo
Sherbrooke	W. H. Lowell	Sherbrooke
Soulanges	J. Stephens.....	Coteau Landing
Stanstead	C. M. Thomas	Stans ead Plains
Ste-Anne des Monts.....	Jos. Thibault.....	Ste-Anne des Monts
St-Hyacinthe.....	Joseph Nault	St-Hyacinthe
St-Jean	J. P. Carreau	St-Jean
St-Maurice	R. Kiernan	Trois-Rivières
Témiscouata.....	Elie Mailloux.....	St-J-Baptiste de l'Île-Verte
Terrebonne.....	L. G. Lachaine.....	St-Jérôme
Vaudreuil.....	Frs d. S. Bastien.....	Vaudreuil
Verchères.....	Jos. Geoffrion.....	Verchères
Wolfe	E. S. D'Esche.....	South Ham
Yamaska	Jules Allard	St François

AGENCES DES TERRES DE LA COURONNE.

NOM DE L'AGE CE.	Nombre d'acres arpentés et au vente.	NOM DE L'AGENT.	SA RÉSIDENCE.
Arthabaska.....	143,711	Ant. Gagnon.....	Arthabaskaville.
Bonaventure }	444,734	Wm Maguire	New Carlisle.
Bonaventure }		W. H. Clapperton	Maria.
Bonaventure }	328,632	J. Pitre.....	St-Alexis de Matapédia.
Chaudière (partie de).....		N. B. C. de Léry...	St-François (Beauce).
Chaudière (partie de)	99,249	J. E. Cayouette.....	Ste-Claire.
Coulonge.....	297,800	W. Clarke.....	Bryson.
Gaspé (partie de).....	315,174	Louis Hoy	Cap-Chat.
Gaspé (partie de)	71,451	J. A. L'Espérance...	Percé.
Gatineau	210,023	Robert Farley	Hull.
Gatineau Supérieure.....	183,338	Jos. Comeau.....	Maniwaki.
Gatineau et Coulonge	645,880	A. E. Guay.....	Baie des Pères (Iac Témisca)
Grandville		N. Lebel.....	Rivières-du-Loup. [mingue-
Lac St-Jean (Sect Est).....	368,105	H. A. Tremblay.....	Chicoutimi.
Lac St-Jean Sect Ouest)....	239,636	G. Audet et S. Du-	Hébertville.
L'Assomption (partie de	246,074	J. B. Delfausse	
L'Assomptien (part. de et partie de la Petite-Nation.....)	156,591	C. J. Marchand....	Ste-Agathe des Monts.
Magog	6,170	O. B. Kempt.....	Waterloo.
Montmagny.....	567,184	J. E. Cas. rain.....	Montmagny.
Petite-Nation (partie Est).....	224,300	A. B. Filion.....	Grenville.
Petite-Nation	191,723	H. Chéné, s-agent.....	Chénéville.
Petite-Nation		A. Provost, do	Chute-aux-Iroquois.
Petite-Nation (partie Ouest).....	191,723	J. A. Cameron.....	Thurso.
Rimouski	555,907	P. Drapeau	Rimouski.
Rimouski	52,568	A. Fraser, s-agent	Matane.
Saguenay (1ère Division)....		Aug Gingras.....	Tadoussac
Saguenay (partie de).....	L. A. Bouthane.....	Malbaie.	
St Charles	175,671	J. E. Boily.....	St-Roch (Québec).
St-François.....	249,587	Farwell et Noël	Sherbrooke.
St-Maurice	719,778	Elie Lacerte.....	Trois-Rivières.

Agent des Bois de la Couronne: **DIDA ET TASSÉ, Montréal,**

LOIS DE CHASSE ET DE PECHE.

TEMPS DE PROHIBITION.

CHASSE.

1. L'orignal et le caribou, du 1er Février au 1er Septembre.
2. Chevreuil, du 1er Janvier au 1er Octobre.

N. B.—Il est défendu de se servir de chiens, collets, trappes, etc., pour faire la chasse de l'orignal, du caribou et du chevreuil. Personne (blanc ou sauvage) n'a le droit, durant une saison de chasse, de tuer ou de prendre vivants plus de 2 orignaux, 2 caribous et 3 chevreuils. Pour en tuer un plus grand nombre, il faut avoir préalablement obtenu un permis du Commissaire des Terres de la Couronne, à cet effet.

Après les dix premiers jours de prohibition, il est défendu aux compagnies de chemins de fer et de bateaux à vapeur, ainsi qu'aux rouliers publics, de transporter tout ou partie (à l'exception de la peau) de l'orignal, du caribou ou du chevreuil, sans autorisation du Commissaire des Terres de la Couronne.

Toute personne ayant en sa possession, avant le premier jour de Janvier 1890, tout orignal ou partie d'icelui, excepté le panache (ou les bois), devra prouver à ses propres frais, s'il veut éviter d'être condamné, que tel orignal ou partie d'icelui a été pris ou tué en dehors des limites de cette province.

3. Castor, vison, loutre, marte, pékan, du 1er Avril au 1er Novembre.
4. Lièvre, du 1er Février au 1er Novembre.
5. Rat-musqué (dans les comtés de Maskinongé, Yamaska, Richelieu et Berthier seulement), du 1er Mai au 1er Avril suivant.
6. Bécasses, bécassines, perdrix de toute espèce, du 1er Février au 1er Septembre.
7. Macreuses, sarcelles, canards sauvages de toute espèce (excepté harles (becs-scies), huards, goélands), du 1er Mai au 1er Septembre.

Et en aucun temps de l'année, entre une heure après le coucher et une heure avant le lever du soleil. Il est aussi défendu de se servir d'APPÊLANTS, etc., durant ces heures de prohibition.

N. B.—Néanmoins dans les parties de la province situées à l'est et au nord des comtés de Bellechasse et Montmorency, les habitants peuvent chasser en toutes saisons de l'année, mais pour leur nourriture seulement, les oiseaux mentionnés au N° 7.

8. Les oiseaux percheurs, tels que : les hirondelles, le tritri, les fauvettes, les mouchettes, les pies, les engoulevents, les pinsons (rossignol, oiseau rouge, oiseau bleu, etc.), les mésanges, les chardonnerets, les grives (merle, flûte des bois, etc.), les roitelets, le coglu les mainates, les gros-becs, l'oiseau-mouche, les coucous, les hiboux, etc., excepté les aigles, les faucons, les éperviers et autres oiseaux de la famille des falconides, le pigeon-voyageur (tourte), le martin-pêcheur, le corbeau, la corneille, les jaseurs (récollets), les pies-grièches, les geais, la pie, le moineau, les étourneaux, du 1er Mars au 1er Septembre.

9. Enlever les œufs ou nids d'oiseaux sauvages, en tout temps de l'année.

N. B.—Amendes variant de \$2 à \$100 pour chaque infraction, ou l'emprisonnement à défaut de paiement.

Quiconque n'a pas son domicile dans la province de Québec ou dans celle d'Ontario, ne peut, en aucun temps, faire la chasse en cette province, sans y être autorisé par un permis du Commissaire des Terres de la Couronne. Ce permis n'est pas transférable.

PÊCHE.

1. Saumon (à la ligne), du 15 Août au 1er Février.
2. Ouanan che, du 15 Septembre au 1er Décembre.
3. Truite tachetée (de ruisseau ou de rivière, etc.), du 1er Octobre au 1er Janvier.
4. Grosse truite grise, *lunge*, etc., du 15 Octobre au 1er Décembre.
5. Doré, du 15 Avril au 15 Mai.
6. Achigan et maskinongé, du 15 Avril au 15 Juin.
7. Poisson blanc, du 10 Novembre au 1er Décembre.

Amendes variant de \$5 à \$20 pour chaque infraction, ou emprisonnement à défaut de paiement.

N. B.—La *pêche à la ligne* (canne et ligne) SEULE est autorisée dans les eaux des lacs et rivières sous le contrôle du gouvernement de la province de Québec.

Toute personne non domiciliée dans la province de Québec est obligée de se procurer un permis du Commissaire des Terres de la Couronne pour pêcher dans les lacs ou les rivières sous le contrôle du gouvernement de cette province qui ne sont pas sous bail. Ce permis n'est valable que pour le temps, l'endroit et les personnes qui y sont indiqués.

LA "GUARDIAN"

Compagnie d'Assurance de Londres

CAPITAL \$10,000,000

Bureau principal pour le Canada, MONTREAL.

ASSURANCES DE TOUS GENRES CONTRE LE FEU ASSURÉS AUX TAUX COURANTS.

Conseil de l'Instruction publique.

COMITÉ CATHOLIQUE.

Président: L'hon. G. Ouimet, surintendant — Son Éminence le cardinal archevêque de Québec; LL. GG. les archevêques de Montréal et d'Ottawa, et les évêques de Trois-Rivières, Rimouski, Sherbrooke, St-Hyacinthe, Nicolet, Chicoutimi, et Pontiac; sir N. F. Belleau Québec; l'hon. L. F. R. Masson, Terrebonne; l'hon. juge J. G. Bossé, Québec; l'hon. juge L. A. Jetté, Montréal; l'hon. F. Langelier, M.P.P., Québec; l'hon. Horace Archambault, Montréal; P. S. Murphy, écuyer, Montréal; Eugène Crépeau, écuyer, Drummondville; H. R. Gray, écuyer, Montréal; L. Leprohon, écuyer, Montréal. — *Secrétaire*: M. Paul de Cazes.

Conseil d'Agriculture.

L'hon. H. G. Joly de Lotbinière, président, Québec; l'hon. H. Mercier, commissaire de l'agriculture et de la colonisation, Québec; l'hon. W. Rhodes, Québec; l'hon. Gédéon Ouimet, surintendant de l'Instruction publique, Québec; l'hon. Louis Sylvestre, Berthierville; MM. Israël Tarte, Québec; Auguste Casgrain, Rivière-Ouelle; Eugène Casgrain, l'Islet; Joseph Ricard, St-Casimir; A. E. E. Lussier, Varennes; P. C. Moore, Moore's Station; Robert Ness, Howick; S. N. Blackwood, Shefford Ouest; Jérémie Décarie, Notre-Dame-de-Grâce; Uigèle Valois, Pointe-Claire; Joseph Pilon, St-Ephrem d'Upton; Auguste Guilbault, Ste Elisabeth; Antoine Rocheleau, St-Hubert; I. J. A. Marsan, L'Assomption; Chs N. Peloquin, Notre-Dame de St-Hyacinthe; Rigobert Morier, St Cyprien; Chs Champagne, St-Eustache; S. A. Fisher, Knowlton; E. A. Barnard, secrétaire, Québec.

Conseil des Arts et Manufactures.

L'hon. F. Langelier, président; l'hon. H. Mercier, commissaire de l'agriculture et de la colonisation; l'hon. Charles Langelier, secrétaire provincial; l'hon. G. Ouimet, surintendant de l'Instruction publique; Rév. A. Audef, Bergerville; MM. Amédée Robitaille, Québec; Cléophas Rochette, St-Sauveur; G. E. Tanguay, Québec; Cyrille Duquet, Québec; S. T. Willett, Chambly; Timolaüs Beaulien, Lévis; Wm Rutherford, Côte St-Antoine; Albert Mesnard, Montréal; L. P. Morin, St-Hyacinthe; W. Cunningham, Montréal; Chs Chaput, Montréal; Chs F. Lalonde, Ste-Cunégonde; Adolphe Lévêque, Montréal; E. J. Harkin, Trois-Rivières; S. C. Stevenson, secrétaire (bureau, 76, rue St-Gabriel, Montréal).

Compagnie d'Exposition de Montréal.

L'hon. L. Tourville, président; MM. D. McEachran, R. Préfontaine, T. Gauthier, G. W. Sadler, A. Desjardins, R. Bickerdike, O. Martin, T. A. Trenholme, J. Brunet, P. Lyall, Wm. Ewing; S. C. Stevenson, secrétaire (bureau, 76, rue St-Gabriel, Montréal).

CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTREAL.

OFFICIERS POUR 1891.

PRÉSIDENT, - M. D. PARIZEAU, Coin rues Craig et St-Denis.
 VICE-PRÉSIDENT, M. L. I. BOIVIN, 338, rue St-Paul.

MEMBRES DU CONSEIL:

MM. D. C. BROUSSEAU, 1436, rue Notre-Dame.	MM. EM. LEFORT, 333, rue St-Paul.
" G. BOIVIN, Coin R. St-Paul et St-Gabriel.	" J. B. A. LANCTOT, 530, rue St-Paul.
" C. H. CATELLI, 57, rue Perthuis.	" H. LAPORTE, 2476, rue Notre-Dame.
" RAOUL CHAPLEAU, Bureau de Fret, C. P. R.	" L. E. MORIN, sr, Bâtisse "Impérial."
" J. CONTANT, 1475, rue Notre-Dame.	" L. E. MORIN, jr, 30, rue St-Dizier.
" LUDGER COUSINEAU, 106, rue St-Mathieu.	" GEO. W. PARENT, 46, rue St-Jacques.
" C. E. DELORME 15, rue de Bresoles.	" P. POULIN, 469, rue William.
" J. M. DUFRESNE, 1621, rue Notre-Dame.	" L. E. N. PRATTE, 1676, rue Notre-Dame.
" O. FAUCHER, 790, rue Craig.	" J. X. PERRAULT, 44, rue St-Denis.
" T. GAUTHIER, 110, rue Cathédrale.	" F. D. SHALLOW, Moniteur du Commerce.
" J. HAYNES. 141, rue des Allemands.	" A. WHITE, Bureau de Fret, G. T. R.
" ED. HURTUBISE, Cie Assurance "Royale."	

S. COTE, Secrétaire.

Les réunions du Conseil ont lieu tous les vendredis à trois heures de l'après-midi.

Les assemblées générales ont lieu tous les trois mois.
 Bureau de la Chambre de Commerce,

SALLE 212, BATISSE NEW-YORK LIFE, PLACE D'ARMES, MONTRÉAL.

CORPORATION DE MONTREAL, 1891.

SON HONNEUR LE MAIRE, JAMES MoSHANE, ÉCUYER.

ECHEVINS :

J. D. Rolland	Daniel Wilson	Denis Tansey
R. Préfontaine	William Kennedy	J. M. Dufresne
H. Jeannotte	Jos-ph Brunet	Hol is Shorey
A. A. Stevenson	F. Martineau	A. Lamarche
Thomas Conroy	Patrick Kennedy	Thomas Gauthier
M. F. Nolan	J. R. Savignac	W. Clendinneng
H. B. Rainville	Pierre Dubuc	N. A. Hurteau
Edwin Thompson	W. Farrell	J. C. Robert
A. S. Hamelin	James McBride	J. Perreault
Geo. W. Stephens	W. H. Cunningham	James Griffin
J. O. Villeneuve	L. H. Boisseau	Arthur Dubuc
J. B. R. Dufresne	Vital Grenier	Alex. Germain

REPRESENTATION DES QUARTIERS :

EST	Perreault, J. M. Dufresne, J. B. R. Du-
CENTRE	Rainville, Farrell, Hamelin. [fresne.
OUEST	Stevenson, McBride, Stephens.
SAINTE-ANNE	Conroy, Nolan, P. Kennedy.
SAINTE-ANTOINE	Clendinneng, Shorey, Wilson.
SAINTE-LAURENT	Griffin, Cunningham, W. Kennedy.
SAINTE-LOUIS	A. Dubuc, Boisseau, Savignac.
SAINTE-JACQUES	Hurteau, Lamarche Brunet.
SAINTE-MARIE	Robert, Jeanotte, Martineau.
HOCHELAGA	Préfontaine, Gauthier, Rolland.
SAINTE JEAN BAPTISTE	Germain, Grenier, Villeneuve.
SAINTE-GABRIEL	Thompson, Tansey, P. Dubuc.

OFFICIERS DE LA CORPORATION :

B. A. T. de Montigny, Recorder de la Cité.
Rouer Roy, C. R., L. J. Ethier. C. R., Avocats conjoints de la Cité.
Chs Glackmeyer, Greffier de la Cité.
Wm. Robb, Trésorier de la Cité.
P. W. St-George, Inspecteur de la Cité.
B. D. McConnell, Surintendant de l'Aqueduc.
Lieut. Col. Geo. A. Hughes, Chef de Police.
O. Dufresne, Contrôleur et Auditeur de la Cité.
Z. Benoît, Ingénieur en Chef du Département du Feu.
P. Lacroix, Inspecteur des Bâtiments.

J
I
I
A
F
V
S
E
J
R
A
John
C
temen
F
Smith,
N
E. Stai
M
noyers,
P
teur de
He
Jai
C.
Police.
J. J
partem
I. C
des Sta
Inspect
F. J
et Jame
Wm
W.
J. P
O C
J. N
Elzd
M C
J. B.
Z. C
S. R
F. D
W. I
G. T.

E. O. Champagne, Inspecteur des Chaudières.

F. H. Hadger, Surintendant du Télégraphe d'Alarme.

Dr Louis Laberge, Médecin Officier de Santé.

L. Forget, Greffier de la Cour du Recorder.

Alphonse Gosselin, Assistant Greffier de la Cité.

P. J. Coyle, C. R., Assistant Avocat de la Cité.

W. H. McDonnough, Comptable de la Cité.

S. Cazavan, Caissier de la Cité.

F. B. Lavallée, Député Inspecteur de la Cité.

J. O. E. Laforest, Assistant Surintendant de l'Aqueduc.

René Bauset, Clerc, Bureau du Greffier de la Cité.

A. Brittain, Assistant Inspecteur de la Cité; John Brophy, Dessinateur;
John Barlow, Assist. Ingénieur.—Bureau de l'Inspecteur de la Cité.

Chs Arnoldi, Comptable; D. McLean et Chs Cazavan, Clercs.—Département des arrérages.

F. X. Castonguay, 1er Clerc; John Palmer, B. J. Tansey, Nicholas Smith, J. T. St Jean, J. C. Gingras, Clercs.—Département du Revenu.

Napoléon Lesage, Comptable; Michael Downs, Percepteur en chef; Geo. E. Starnes, John Rourke, M. Fowley, Clercs.—Département du Revenu de l'Eau.

M. E. Auclair, Assistant Greffier; A. Bienvenu, A. Martin, L. J. A. Desnoyers, Clercs.—Cour du Recorder.

P. O'Reilly, Secrétaire; J. E. Brais, Comptable; James Lowe, Inspecteur des canaux; J. P. Flynn, Inspecteur des rues.—Département des Chem.

Henri Filtari, F. Dowd et Chs Moretti, Clercs.—Bureau de l'Aqueduc.

James Kehoe, L. G. Lapointe et C. D. Lancey, Sols-Chefs de Police.

C. Glackmeyer, jr, Comptable; H. Dulaz, Assistants.—Département de la Police.

J. Naud, E. D. Jackson et John Beckingham, Assistants Ingénieurs.—Département du Feu.

I. C. Radford, Inspecteur Sanitaire; Jos. I. Flynn, Secrétaire et Clerc des Statistiques; V. H. Lefebvre, Comptable; Geo. Fullum et A. Hamall, Inspecteurs des Viandes.—Département de la Santé.

F. X. Gauthier, Assistant Surintendant et 1er Opérateur; James Ferns et James Wills, Opérateurs du Télégraphe d'Alarme.

Wm. McGibbon, Surintendant du Parc Mont Royal.

W. B. Desmarteau, Surintendant du Parc de l'île Ste-Hélène.

J. Perrigo, Clerc du Marché Bonsecours.

O. Gadona, Assistant Clerc du Marché Bonsecours.

J. N. Duhamel, Clerc du Marché Ste-Anne.

Elzéar Derome, Clerc du Marché des Abattoires de l'Est.

M. Groulx, Clerc du Marché Viger.

J. B. I. Flynn, Clerc du Marché à Foin.

Z. C. Jolin, Clerc du Marché St-Laurent.

S. Racette, Clerc, Pesée Papineau.

F. Durand, Assistant Clerc, Pesée Papineau.

W. I. Page, Clerc du Marché St-Gabriel.

G. Tessier, Clerc du Marché St-Antoine.

T. Giroux, Clerc du Marché St-Jacques.
 J. M. Côte, Clerc du Marché Hochelaga.
 A. Normandin, Clerc du Marché St-Jean-Baptiste.
 Jos. Dumont, L. C. Terrien, I. Ringuette, Charland, F. Thibault, J.
 Lebel, M. A. Paradis, J. U. Pitt, Alph. Bastien et P. M. Adhémar, Huissiers
 F. Décry Pearson, Mécanicien; N. Reeves, Opérateur de l'Ascenseur;
 A. Lamontagne, Menuisier.
 James Fitzpatrick, Messenger; N. Thibault, Concierge; Philéas Arcand,
 second Messenger.

BUREAU DES EVALUATEURS:

J. T. DILON, Président. RICH. THOMAS, GEO. B. M. JR.,
 P. H. MORIN, J. W. GROSE, L. J. LAMONTAGNE.
 G. Alph. Normandin, Régistrateur; P. Terrault, Assistant;
 O. Boivin, W. Caine, John McGillis, Clercs.

COMITES DU CONSEIL DE LA CITE DE MONTREAL, 1891.

FINANCES.

Rolland, Président.
 Martineau, Clendinneng,
 Farrell, Hurteau,
 McBride, P. rreault.

CHEMINS.

Préfontaine, Président.
 Dufresne (J.B.R.), Brunet,
 Wilson, Kennedy (P.),
 Kennedy (W.), Dubuc (A.).

POLICE.

Jeannotte, Président.
 Kennedy (W.), Dufresne (J.M.),
 Kennedy (P.), Gauthier,
 McBride, Dubuc (A.).

FEU.

Stevenson, Président.
 Wilson, Grenier,
 Dubuc (P.), Robert,
 Cunningham, Perreault.

EAU.

Conroy, Président.
 Thompson, Savignac,
 Hamelin, Grenier,
 Martineau, Shorey.

MARCHÉS.

Cunningham, Président.
 Dufresne (J.B.R.), Lamarche,
 Nolan, Robert,
 Boisseau, Griffin.

ECLAIRAGE

Rainville, Président.
 Préfontaine, Tansey,
 Nolan, Dufresne (J.M.),
 Villeneuve, Clendinneng.

HOTEL DE VILLE.

Thompson, Président.
 Stevenson, Savignac,
 Conroy, Lamarche,
 Rainville, Germain,

SANTÉ.

Hamelin, Président.
 Brunet, Gauthier,
 Tansey, Clendinneng.
 Shorey, Germain,

PARCS ET TRAVERSES.

Stephens, Président.
 Jeannotte, Boisseau,
 Dubuc (P.), Dufresne (J.M.),
 Farrell, Griffin.

PARC MONT-ROYAL.

Villeneuve, Président, Wilson, Farrell.

11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73

TELEGRAPHE D'ALARME DE LA CITE DE MONTREAL.

- 12 Station centrale du feu, Craig.
 13 Hôpital Général de Montréal.
 14 Coin Vitré et Sanguinet
 16 " St-Laurent et Lagachetière.
 16 " Dorchester et St Urbain.
 17 " Dorchester et Bleury.
 18 Côte Beaver-Hall et Lagachetière.
 19 Coin Craig et petite rue St-Antoine.
 21 " Avenue Union et Dorchester.
 22 " Aqueduc et Avenue Overdale.
 23 Station No 5, Ste-Catherine, près Bleury.
 24 Coin Ste-Catherine et St Laurent.
 25 " Ste-Elizabeth et des Allemands.
 26 " Ste-Catherine et St Denis
 27 Station du feu No 6, Ontario et des Allemands.
 28 Coin Sherbrooke et St-Laurent.
 29 " Mance et Sherbrooke.
 31 " Sherbrooke et Université.
 32 " Ste-Catherine et Ave. Collège McGill
 34 " Charbonneau et St-Laurent.
 35 " Shuter et Prince-Arthur.
 36 " King et Commune.
 37 " Duke et Ottawa.
 38 " Dupré et Notre Dame.
 39 " St Antoine et Cathédrale.
 41 Station du feu No 4, l'arré Chabollez.
 42 Station du feu No 3, Coin Wellington et Dalhousie.
 43 Moulin Ogilvie, rue du Moulin.
 44 Coin des rues Tupper et Sussex.
 45 " Wellington et McCord.
 46 " Ottawa et Colborne.
 47 " McCord et Notre Dame.
 48 " La Montagne et St-Antoine.
 49 " Ste Catherine et La Montagne.
 51 " Sherbrooke et Peel.
 52 " Guy et St-Antoine.
 53 " St-Martin et St-Jacques.
 54 " Notre-Dame et Canning.
 55 " Chatham et St-Antoine.
 56 " Coursoi et Fulford.
 57 " Seigneurs et William.
 58 " Station du feu No 15, Ste-Catherine, près Guy.
 59 Soeurs Grises, rue Guy.
 61 Canada Sugar Refining Co.
 62 Station du feu No 9, Marché St-Gabriel.
 63 Ateliers du Grand Tronc, Pointe St-Charles
 64 Coin Craig et Campeau.
 65 " Notre-Dame et St-Ignace.
 66 " Visitation et Dorchester.
 67 " Notre-Dame et Wolfe.
 68 " Roy et Drolet.
 69 " Sherbrooke et St-Denis.
 71 " Dorchester et Crescent.
 72 " Visitation et Craig.
 73 " Prince-Arthur et Cadieux.
 74 Coin Campeau et Dorchester.
 75 " St-Christophe et Mignonne.
 76 " Station du feu No 11, Ontario et Beaudry.
 78 St-Patrice, vis-à-vis des Seigneurs.
 81 Coin Visitation et Robin.
 82 " Ste Catherine et Panet.
 83 " Maisonneuve et Dorchester.
 84 " Logan et Champlain.
 85 " Champlain et Ontario.
 86 " Wellington et Congrégation.
 87 " Lennox et Forfar.
 91 Station du feu No 8, Craig et Gain.
 92 Coin Notre-Dame et Fullum.
 93 " Ontario et Fullum.
 94 " Berri et Dubord.
 95 Montreal Gas Works, partie Est.
 96 Montreal Rolling Mills, Ste-Cunégonde.
 97 Ecurie à Cie Shedden, rue William
 112 Notre-Dame Est, vis-à-vis le bloc Rolland
 113 Coin Notre-Dame et Gale.
 114 Station du feu No 13, rue Déséry.
 115 Notre-Dame, vis-à-vis Moreau.
 116 Coin Ontario et Moreau.
 117 " Logan et Marlborough.
 118 " Frontenac et Notre-Dame.
 119 " Iberville et Logan.
 121 " Parthenais et Ste-Catherine.
 122 Élévateur du C. P. R., près du Carré Dalhousie.
 123 Coin Wolfe et Lagachetière.
 124 " Dufresne et Mignonne.
 125 " St-Christophe et Ontario.
 126 " Ste-Catherine et Wellington.
 127 " Cherrier et St-Hubert.
 128 " Ste-Catherine et Chamberst.
 129 Manufacture de Tabac McDonald, rue Ontario.
 131 Ateliers de l'Est.
 132 Collège, vis-à-vis Dupré.
 133 Coin Ste-Catherine et chemin Papineau.
 134 " Dalhousie et William.
 135 " McCord et Séminaire.
 136 " William et Guy
 137 " Notre-Dame et Versailles.
 138 " St Jacques et Versailles.
 139 Ateliers du C P R., Avenue Delorimier.
 141 Coin St Jacques et Windsor.
 142 Station du feu No 12 des Seigneurs.
 143 Coin Notre-Dame et Guy.
 144 " Simpson et MacGregor.
 145 Réservoir McTavish.
 146 Coin Ste-Catherine et Davidson.
 147 Ateliers du C P R., Hochelaga.
 148 Avenue Papineau, vis-à-vis rue Ste-Rose.
 149 Canadian Rubber Works.
 151 Coin Ste Monique et Lagachetière.
 152 " Mansfield et Dorchester.

TÉLÉGRAPHE D'ALARME DE LA CITÉ DE MONTRÉAL (SUITE).

153	Coin du Fort et Ste-Catherine.	229	Coin St-Urbain et Prince-Arthur.
154	" Windsor et Osborne.	231	" St-Paul et Friponne.
155	" Dorchester et St-Marc.	232	" St-Louis et Berri.
156	" Sherbrooke et McKay.	233	Station du feu No 7, Carré Dalhousie.
157	" Ontario et St-Urbain.	234	Coin Craig et Bonsecours.
158	Moulin Mantha, St-Charles-Borroméo, près Oraig.	235	Hôtel Windsor.
161	Coin Hibernia et Wellington.	236	C. in Côté et Vitré.
162	Hibernia, vis-à-vis Knox.	237	" Mignonne et St-Constant.
163	Station du feu No 15, rue Island.	241	" Notre-Dame et Bonsecours.
164	Coin Centre et Ropery.	242	" St-Paul et St-Claude.
165	Aqueduc.	243	Hôtel de Ville, Notre-Dame.
171	Coin St-Patrice et chemin Napoléon.	244	Hôpital Notre-Dame.
172	" St-Patrice et St-André.	251	Station du feu No 2, St-Gabriel.
173	" Madeline et Favard.	252	Coin Rivard et Roy.
174	Hôtel Exchange, rue du Moulin.	312	" St-Paul et Place Jacques-Cartier.
175	Coin Centre et chemin Napoléon.	313	" St-Jean-Baptiste et St-Paul.
211	" Roy et St-Hippolyte.	314	Notre-Dame, vis-à-vis Côté St-Lambert.
212	" Napoléon et Cadieux.	315	Coin Craig et Côte St-Lambert.
213	" St-Laurent et St-Jean-Baptiste.	321	" St-Jacques et Côte de la P. d'Armes.
214	" St-Denis et St-Jean-Baptiste.	323	" St-Sulpice et LeRoy.
255	" Rachel et Sanguinet.	324	Carré de la Douane, St-Paul.
216	Station du feu No 14, St-Dominique.	311	Coin St-François-Xavier et St-Sacrement.
217	Coin St-Laurent et Marie-Anne.	342	" St-François-Xavier et Notre-Dame.
218	" Pantaléon et Marie-Anne.	343	" St-Jacques et St-Pierre.
259	" Cadieux et Avenue Mont-Royal.	351	Craig, vis-à-vis St-Alexandre
221	Des Erables, près St-Jean-Baptiste.	412	St-Jacques, vis-à-vis rue St-Michel.
223	Coin Dufferin et Marie-Anne.	413	Coin Notre-Dame et McGill.
224	Terrains de l'Exposition.	414	" St-Maurice et St-Henri.
225	Coin des Avenues Park et Milton.	415	" St-Pierre et St-Sacrement.
226	Rachel, près Station de Police No 14.	421	" St-Paul et McGill.
227	Coin Sherbrooke et Shaw.	423	" des Enfants-Trouvés et du Port.
228	Hôtel-Dieu.	431	" St-Pierre et Youville
		432	" des Sœurs Grises et Wellington.

Tarif des Voitures de Louage dans les Cites de Montreal et de Quebec.

VOITURES A UN SEUL CHEVAL.

Temps alloué:— Un quart d'heure

A la course	Pour 1 ou 2 personnes	25 cts
	Pour 3 ou 4 personnes	40 cts

Temps alloué:— Une demi-heure.

A la course	Pour 1 ou 2 personnes	40 cts
	Pour 3 ou 4 personnes	60 cts

PREMIÈRE HEURE.

A l'heure	Pour 1 ou 2 personnes	75 cts
	Pour 3 ou 4 personnes	\$1 00

Chaque heure subséquente.

A l'heure	Pour 1 ou 2 personnes	60 cts
	Pour 3 ou 4 personnes	\$1 00

VOITURES A DEUX CHEVAUX.

Temps alloué:— Un quart d'heure.

A la course	Pour 1 ou 2 personnes	50 cts
	Pour 3 ou 4 personnes	65 cts

Temps alloué:— Une demi-heure.

A la course	Pour 1 ou 2 personnes	65 cts
	Pour 3 ou 4 personnes	75 cts

A l'heure	Pour 1 ou 2 personnes	\$1 00
	Pour 3 ou 4 personnes	\$1 25

BAGAGE.

Pour toute malle portée sur l'une des voitures susdites—10 cts.

Nulle charge pour les sacs de voyage, valises, boîtes [ou paquets susceptibles d'être portés à la main.

a. Toute course qui dépasse la demi-heure sera chargée à l'heure: les ractions d'heure, pour les courses au delà d'une heure, seront payées au *pro-rata* des charges ci-haut établies pour les courses à l'heure.

b. Pour les courses entre minuit et quatre heures du matin, il sera payé cinquante pour cent en sus des charges ci-dessus.

c. Les charges à l'heure s'appliquent à toute course en dehors des limites de la cité, pourvu que l'engagement soit fait en dedans de telles limites.

d. Ne sont pas compris dans le mot "personnes" dans le dit tarif et sont exempts de charges, les enfants au-dessous de cinq ans, portés sur les genoux de leurs parents ou gardiens.

e. Le mot "course," partout où il se trouve dans le dit tarif, doit être interprété comme admettant les *arrêts (stoppages)* dans la limite du temps fixé pour telle course.

HOTEL JACQUES-CARTIER

Place Jacques-Cartier

MONTREAL

Menu excellent et variant chaque jour. Vins et
Liqueurs de première qualité. Chambres
confortables et bien meublées.

J. P. MARTEL & CIE, - Propriétaires

BANQUES DU CANADA

Au 30 Septembre 1891.

NOM DE LA BANQUE.	CAPITAL				
	Capital autorisé.	Capital souscrit.	Capital versé.	Fonds de réserve	Taux p. cent
	\$	\$	\$	\$	\$
ONTARIO.					
Bank of Toronto..... Toronto.	2,000,000	2,000,000	2,000,000	1,600,000	10
Canada Bank of Commerce ... do	6,000,000	6,000,000	6,000,000	900,000	7
Dominion Bank..... do	1,500,000	1,500,000	1,500,000	1,350,000	10
Ontario Bank..... do	1,500,000	1,500,000	1,500,000	280,000	7
Standard Bank..... do	2,000,000	1,000,000	1,000,000	600,000	8
Imperial Bank of Canada..... do	2,000,000	1,963,200	1,876,800	938,033	8
Traders do..... do	1,000,000	604,400	604,400	30,000	6
Bank of Hamilton..... Hamilton.	1,250,000	1,243,400	1,229,380	610,138	8
Bank of Ottawa..... Ottawa	1,900,000	1,000,000	1,000,000	425,000	8
Western Bank of Canada... Ottawa.	1,000,000	600,000	352,206	75,000	7
QUÉBEC.					
Bank of Montreal..... Montréal.	12,000,000	12,000,000	12,000,000	6,000,000	10
Bank of British N. America . do	4,866,666	4,866,666	4,866,666	1,289,666	7½
Banque du Peuple..... do	1,200,000	1,200,000	1,200,000	426,000	6
Banque Jacques-Cartier..... do	500,000	500,000	500,000	150,000	7
Banque Ville-Marie..... do	500,000	500,000	479,250	200,000	7
Banque d'Hochelega..... do	1,000,000	710,100	710,100	160,000	6
Molsons Bank..... do	2,000,000	2,000,000	2,000,000	1,100,000	8
M. rchants' Bank of Canada... do	6,000,000	5,799,200	5,799,200	2,610,000	7
Banque Nationale..... Québec.	1,200,000	1,200,000	1,200,000	6
Québec Bank..... do	3,000,000	2,500,000	2,500,000	500,000	7
Union Bank of Canada..... do	1,200,000	1,200,000	1,200,000	245,000	6
Banque de St-Jean..... St John.	1,000,000	600,200	254,380	10,000	2
Banque de St-Hyacinthe.... St-Hyacinthe.	1,000,000	504,600	303,670	15,000	6
Eastern Townships Bank... Sherbrooke	1,500,000	1,500,000	1,487,582	100,000	7
NOUVELLE-ECOSSE.					
Bank of Nova Scotia..... Halifax.	1,500,000	1,500,000	1,464,040	874,870	7
Merchants Bank of Halifax... do	1,500,000	1,100,000	1,100,000	375,000	6
People's Bank do .. do	800,000	672,380	672,380	90,000	6
Union Bank do .. do	500,000	500,000	500,000	90,000	6
Halifax Banking Company... do	1,000,000	500,000	500,000	170,000	6
Bank of Yarmouth..... Yarmouth.	300,000	300,000	300,000	50,000	6
Exchange Bank of Yarmouth. do	280,000	280,000	249,788	30,000	6
Commercial Bank of Windsor.	500,000	500,000	260,000	85,000	6
NOUVEAU-BRUNSWICK.					
Bank of New Brunswick..... St. John.	500,000	500,000	500,000	450,000	12
People's Bank do .. Fredericton	180,000	180,000	180,000	105,000	8
St. Stephen's Bank..... St. Stephen.	200,000	200,000	200,000	40,000	6
MANITOBA.					
Commercial Bank of Manitoba. Winnipeg	2,000,000	14,282	534,690	50,000	7
COLOMBIE ANGLAISE.					
Bank of British Columbia.... Victoria.	9,733,333	2,920,000	2,920,000	1,070,666	6
ILE DU PRINCE-EDOUARD.					
Summerside Bank..... Summerside	48,666	43,666	48,666	4,125	6

Et
(
Lo
ch
pa
I
St-
I
Bel

C
à n
des
C
pos
I

L
à T

D
pied
affra
once
L

L
à la
Terr

Ce
a cu
c lle
cana

RÈGLEMENTS ET TARIF DES POSTES.

AFFRANCHISSEMENT DES LETTRES.

Entre deux bureaux canadiens, ou un bureau canadien et un bureau des Etats-Unis, 3 cts par once

Côte-d. s. Neiges, Outremont, Côte St-Antoine, Côte St Louis, Côte St-Paul, Longueuil, Mile-End, Notre-Dame de Grâce, Ste-Cunégonde (Avenues Dorchester et Metcalfe comprises), St-Henri, St-Lambert, Maisonneuve, 1 cent par once.

☞ Pour la Cité, Hochelaga, Pointe St-Charles, St-Gabriel de Montréal et St-J. au Baptiste de Montréal, 2 cents par once.

Le port des lettres pour le Royaume-Uni, Terre-Neuve, la France, la Belgique, la Suisse, l'Allemagne, l'Italie, etc., est de 5 cts par $\frac{1}{2}$ once.

CARTES-POSTE.

Celles d'un centin ne peuvent servir que pour le Canada et les Etats-Unis, à moins d'y apposer un timbre additionnel d'un centin quand elles sont à destination d'un des pays de l'union postale.

Celles de 2 cts sont admises pour tous les pays compris dans l'union postale.

Les bandes postales se vendent à \$1.25 le cent.

LETTRES ET OBJETS ENREGISTRÉS.

Le droit d'enregistrement pour les lettres et objets transmissibles en Canada, à Terre-Neuve et aux Etats-Unis est de 5 cts, payable en timbres-poste.

PAQUETS-POSTE.

Des paquets sous enveloppes fermées, n'excédant pas 5 livres chacun, ni 2 pieds de longueur, 1 de largeur et 1 de hauteur, marqués "paquets-poste" et affranchis avec timbres-poste au taux de 6 cts par 4 onces ou fraction de 4 onces, peuvent être expédiés à tout endroit en Canada, mais non ailleurs.

Le droit d'enregistrement d'un paquet-poste est de 5 cts.

JOURNAUX ET PUBLICATIONS PÉRIODIQUES.

Les journaux et publications périodiques pesant moins d'une once et déposés à la poste par des particuliers, sont admis à $\frac{1}{2}$ centin chacun pour le Canada, Terre-Neuve et les Etats-Unis.

DIVERS OBJETS POUR LE CANADA.

Cette classe se compose des articles divers de marchandises ne contenant aucune correspondance, et non compris dans les quatre autres classes, ni dans celle des objets prohibés. Tout envoi de 5e classe peut être envoyé en Canada pourvu qu'il soit affranchi en entier avec timbres-poste au taux d'un

de	taux
re	p. cent
	\$
000	10
000	7
000	10
000	7
000	8
033	8
000	6
138	8
000	8
100	7

000	10
066	7 $\frac{1}{2}$
000	6
000	7
000	7
000	6
000	8
000	7
000	6
000	7
000	6
000	2
000	6
000	7

1,870	7
5,000	6
5,000	6
5,000	6
5,000	6
5,000	6
5,000	6
5,000	6

0,000	12
5,000	8
0,000	6

10,000	7
--------	---

70,666	6
--------	---

4,125	6
-------	---

centin par once ou fraction d'une once, qu'il n'exécède pas le poids de 5 lbs, une longueur de 2 pieds et une hauteur ou largeur d'un pied, et qu'il soit fait de manière à pouvoir être facilement examiné pour s'assurer de son contenu. Les envois de 5e classe peuvent être enregistrés moyennant un timbre d'enregistrement de 5c. en sus des frais de port.

Ces mêmes objets, ainsi que les graines, boutures, racines, greffes et échantillons peuvent être envoyés aux États-Unis, moyennant affranchissement en timbres-poste au taux de 1c. par once. Quand ces envois sont reçus des États-Unis en Canada, ou du Canada aux États-Unis, ils sont soumis aux règlements de la douane, s'ils sont passibles des droits. Les canistres fermées contenant du poisson, des viandes, des végétaux conservés, dont les étiquettes indiquent clairement le contenu, étant dans les conditions de sûreté voulues, peuvent être transmises en Canada comme objets de 5e classe. Des envois d'huiles et de matières grasses peuvent aussi être envoyés en Canada et aux États-Unis à 1c. par once, pourvu qu'ils soient déposés dans les conditions de sûreté exigées par les règlements.

OBJETS DIVERS POUR LES ÉTATS-UNIS.

Pour livres, pamphlets, publications de circonstance, circulaires imprimées, prix courants, affiches, manuscrits de livres ou journaux, épreuves d'imprimerie corrigées ou non, imprimés, annonces imprimées, dessins, gravures, lithographies, photographies, musique imprimée ou manuscrite, 1c. par 2 oz.

Pour les papiers de commerce (polices d'assurance comprises), le port est de 5c. pour les premières 10 onces, et d'un centin pour chaque 2 oz. additionnelles. Pour les journaux et périodiques de circonstance (*transient*), 1c. par 4 oz.

Tous les envois doivent être affranchis et enveloppés de manière à ce que leur contenu puisse être facilement examiné. La limite du poids est de 5 lbs et à 24 pouces de longueur, et 12 de largeur ou hauteur. Le port des échantillons est, comme pour les autres pays de l'union postale, d'un centin par 2 oz. et le poids est limité à 8 oz. Le port des journaux est d'un centin par 4 oz.

COMMISSIONS EXIGÉES SUR LES MANDATS ÉMIS ET PAYABLES EN CANADA.

Pour une somme n'exécédant pas	\$ 4.....	2 cts
" " " de plus de \$ 4 et moins de 10.....	10.....	5 "
" " " " 10 " " 20.....	20.....	10 "
" " " " 20 " " 40.....	40.....	20 "
" " " " 40 " " 60.....	60.....	30 "
" " " " 60 " " 80.....	80.....	40 "
" " " " 80 " " 100.....	100.....	50 "

Nul mandat payable en Canada ne peut être émis pour plus de \$100, mais on peut en obtenir plusieurs de \$100 chacun.

COMMISSION SUR LES MANDATS PAYABLES DANS

Le Royaume-Uni, la France, Terre-Neuve, les Etats-Unis, les Indes Orientales anglaises, l'Allemagne, l'Italie, la Suisse, etc.

Pour toute somme ne dépassant pas	\$10.....	10	cts
“ “ “ de plus de \$10 et moins de	20.....	20	“
“ “ “ “ 20 “ “	30.....	30	“
“ “ “ “ 30 “ “	40.....	40	“
“ “ “ “ 40 “ “	50.....	50	“

Nul mandat payable dans les pays mentionnés ci-dessus ne peut être émis pour plus de \$50, mais on peut en obtenir plusieurs de \$50 chacun.

BANQUES D'ÉPARGNE DE LA POSTE.

Des dépôts d'au moins une piastre seront reçus de tout déposant aux banques d'épargne de la poste, pourvu que ces dépôts ne dépassent pas 300 piastres, et pourvu que le montant total des dépôts d'un seul déposant ne dépasse pas 1000 piastres.

Un intérêt calculé annuellement au taux de $3\frac{1}{2}$ pour cent par an est alloué sur les dépôts.

Conversion des Mesures Françaises en Mesures Anglaises.

Mesures de Longueur.—Le Mètre vaut 3 pieds $2\frac{1}{8}$ pouces anglais. Il se divise en *Décimètres, Centimètres et Millimètres.*

Le *Décimètre* (10^e partie du mètre) vaut 4 pouces anglais ;

Le *Centimètre* (100^e partie du mètre) équivaut à 3 lignes et $\frac{1}{8}$;

Et le *Millimètre* (1000^e partie du mètre) vaut un peu moins qu'une demi-ligne.

Le *Kilomètre* (mesure de 1000 mètres, qui sert à mesurer les distances) vaut $\frac{5}{8}$ du mille anglais. Pour convertir des kilomètres en milles anglais il faut multiplier le nombre de kilomètres donné par 5 et diviser le produit par 8.

Exemple : 48 kilomètres
5

240 | 8

30 milles anglais.

Le *Stère* est une mesure employée pour le mesurage du bois et équivaut à 30 pieds cubes.

Mesures de Pesanteur.—Le *Kilogramme* (1000 grammes) vaut $2\frac{1}{4}$ lbs avoir-du-poids. 500 grammes valent 1 lb et 2 onces.

250 “ “ 9 “

125 “ “ $4\frac{1}{2}$ “

Mesures de Capacité.—Le *Litre* équivaut à 1 pinte. Les divisions du litre sont le *Décilitre*, ou 10^e partie, le *Centilitre*, ou 100^e partie, et le *Millilitre*, ou 1000^e partie du litre.

Le *Décilitre* vaut 2 gallons. — L'*Hectolitre* vaut 22 gallons.

MONNAIES DES PAYS ETRANGERS.

Valeur approximative, en argent du Canada, des différentes monnaies d'or et d'argent ayant cours dans les pays suivants :

ANGLETERRE.

Monnaies d'or : Guinée, \$5.05.—Demi-guinée, 2.52.—Livre sterling, 4.86.—Demi-livre sterling, 2.93.

Monnaies d'argent : Couronne, \$1.12. — Demi-couronne, 0.56.—Schelling, 0.22.—Demi-schelling, 0 11.

ALLEMAGNE.

Monnaies d'or : Double Frédéric, \$7.97 — Double Auguste, 7.94.—Dix thalers, 7.89 — Ducat, 2.27.—Cinq florins, 2.04.

Monnaies d'argent : Deux thalers, \$1.44.—Couronne, 1.11.—Thaler, 0.72.—Florin, 0.41.—Marc, 0.24.

ÉTATS-UNIS.

Monnaies d'or : Double aigle, \$20.00.—Aigle, 10.00.—Demi-aigle, 5.00. — Quart d'aigle, 2.50.—Dollar, 1.00.

Monnaies d'argent : Dollar, \$1.00.—Demi-dollar, 0.50.—Quart de dollar, 0.25.—Dime, 0.10.—Demi-dime, 0.05.

FRANCE. *

Monnaies d'or : Cent francs, \$19.28.—Quarante francs, 7.71.—Vingt francs, 3.85.—Dix francs, 1.92 — Cinq francs, 0.96.

Monnaies d'argent : Cinq francs, \$0.96.—Deux francs, 0.38.—Un franc, 0 19.—Cinquante centimes, 0.09.—Vingt centimes, 0.04.

* La BELGIQUE, l'ITALIE et la SUISSE ont adopté pour leurs monnaies le système décimal de la France.

Tarif des dépêches télégraphiques.

Pour 10 mots.... 25 centins.

Pour chaque mot additionnel..... 1 "

L'expéditeur n'a rien à payer pour l'adresse et la signature.

COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU



The LONDON ASSURANCE

ETABLIE EN 1720

TOTAL DES FONDS \$18,000,000

BUREAU PRINCIPAL (Branche Canadienne)

1762, RUE NOTRE DAME, MONTREAL.

 Assurance contre le feu prises aux taux courants. 

E. A. LILLY, Gérant.

“LE CANADA”

PAR

ERASTUS WIMAN.

—:O:—:O:—

Les immenses ressources de notre pays, exposées au peuple des Etats-Unis.

(Note de l'Editeur.)—Nous croyons intéresser nos lecteurs en leur soumettant l'étude suivante sur le Canada, publiée il y a quelque temps dans le *North American Review*, par le célèbre économiste américain Erastus Wiman.

L'auteur cherche à détruire certaines idées fausses que ses compatriotes des Etats-Unis se font de notre pays; en quelques pages magistrales il en expose les immenses ressources et les richesses inépuisables; il démontre que loin d'être inférieur aux Etats-Unis, le Canada leur est égal, et même sous bien des rapports, supérieur. Il conclut en exhortant Américains et Canadiens à développer leurs relations internationales, et en faisant ressortir les avantages considérables que les deux peuples retireraient d'un commerce plus étendu et mieux encouragé.

* * *

N'est-il pas étrange qu'aux Etats-Unis, dans ce siècle d'information facile, l'on connaisse si peu la plus grande moitié du continent nord-américain, celle comprise dans les possessions anglaises? Dites à quelqu'un que le Canada est plus vaste que les Etats-Unis moins l'Alaska! votre assertion sera reçue avec étonnement sinon avec incrédulité, et ce seul trait prouve jusqu'à l'évidence notre ignorance des faits les plus rudimentaires concernant notre grand voisin du Nord. Il n'en est pas moins vrai qu'il compte 3,470,392 milles carrés contre les 3,036,000 des Etats-Unis. Il suffira de savoir que le Canada forme les quarante centièmes ($\frac{40}{1000}$) de tout l'Empire britannique, sur lequel, dit-on orgueilleusement, le soleil ne se couche jamais, pour se faire une idée de l'immensité de ce pays. Un autre fait, tout aussi ignoré et pourtant non moins remarquable, c'est que, avec ses lacs prodigieux et ses fleuves magnifiques, le “Dominion” possède plus de la moitié de toute l'eau douce répartie sur le globe tout entier.

Une fois connues, ces vérités ne pourront manquer d'attirer l'attention du peuple des Etats-Unis, qui, jusqu'à présent, ébloui par les richesses et les splendides proportions de son propre pays, se trouve inconsciemment porté à penser qu'en dehors de celui-ci il ne saurait exister rien de remarquable. Même une fois que nous avons acquis l'idée exacte de la grandeur du Canada, cette idée est invariablement accompagnée d'une autre, résultat de notre ignorance: celle qu'il n'y a là-bas que neige et glace, que c'est une succession de plaines stériles et inhabitables et qu'en un mot le Canada n'est qu'une section du pôle. Nous avons de plus la conviction profonde

que ce pays ne peut nous être utile en quoi que ce soit, à nous si favorisés en climat, en richesses foncières, et si indépendants des autres nations. Ceux qui pensent ainsi ne se souviennent pas, sans doute, des résultats stupéfiants obtenus dans l'Alaska, pays qui, devenu nôtre à la suite d'un achat, est pourtant situé bien plus au nord que ne l'est la majeure partie du Canada et que nous ne céderions aujourd'hui à aucun prix. Il est douteux qu'un seul État de l'Union ait produit autant que ce territoire, en proportion des capitaux investis et des travaux exécutés.

Quant au climat du Canada, n'oublions pas que c'est précisément sous les latitudes qui en comprennent la plus grande partie, que le développement des États-Unis a été le plus considérable. Nulle part, dans l'histoire du monde, on ne trouve un seul fait à mettre en parallèle avec l'accroissement commercial sur les grands lacs, et pourtant, avec le système d'aujourd'hui, ce ne sont que des barrières, tandis que avec une politique plus intelligente, ce pourraient être d'incomparables débouchés. A propos des lacs, une statistique absolument ignorée et qui tend à prouver que c'est généralement son propre pays que l'homme connaît le moins, nous démontre que le tonnage et la valeur des marchandises traversant le canal du Sault-Ste-Marie pendant les sept mois de la navigation sont égaux au tonnage et à la valeur des marchandises passant par le canal de Suez pendant toute l'année. Voici donc l'exemple inouï de deux lacs intérieurs, dont la rive sud est seule ouverte au commerce, égalant le trafic inter-océanique de la partie la plus commerçante du monde. Souvenons-nous, en outre, que les chemins de fer font une concurrence acharnée à la navigation des lacs, ce qui n'existe pas pour le canal de Suez. Tous ces faits prouvent que le climat du Nord n'a mis aucune entrave au développement des villes situées sur les grands lacs et même sur leurs tributaires; tout au contraire leur accroissement sans précédent a donné au monde commercial une leçon si significative que bien des hommes observateurs n'ont pas manqué de revenir sur leurs premières idées quant à la valeur économique du Canada et de son climat.

Un appréciateur consciencieux sera obligé d'admettre que, soit en étendue, soit en ressources, soit en communications, tant extérieures qu'intérieures, soit enfin, quoi qu'on veuille bien en dire, en conditions climatiques, le Canada a peu de rivaux.

La meilleure preuve de la valeur commerciale d'une contrée se trouve peut-être dans son pouvoir de produire en immenses quantités et en excellente qualité l'article de commerce par excellence, le blé. Or, sous ce rapport, le Canada ne saurait être approché. . . . On constate avec étonnement le mouvement progressif et continu vers le nord des régions produisant les céréales: le blé, cette plante si délicate que la moindre gelée la fait périr, s'avance vers le pôle avec autant de régularité que l'aiguille d'une boussole.

Bien des personnes se souviennent encore, que, il y a une quarantaine d'années, le grand centre de la production des céréales se trouvait dans la vallée du Genesee, dans l'État de New-York. Rochester, dans cet État, était surnommé la "Flour-City" à cause du nombre de ses moulins. Il a fallu changer ce surnom en celui de "Flower City," attendu que Rochester est aujourd'hui

bien plus riche en serres et en jardins publics qu'en industrie meunière ; les moulins ont disparu à la suite du blé qui, émigrant d'abord dans les fertiles vallées de l'Ohio, de l'Illinois et de l'Iowa, se développe aujourd'hui dans toute sa splendeur dans les provinces de l'extrême Nord, le Minnesota, le Dakota, etc.

Les nombreux moulins du Minnesota, la création d'innombrables voies ferrées dans le Nord-Ouest, création nécessitée par une production insurpassée de blé demandant un écoulement rapide, démontrent suffisamment que cette céréale se complait sous le climat des provinces septentrionales. Cela posé, allez-vous supposer maintenant que le quarante-neuvième parallèle séparant le Canada des Etats-Unis possède un pouvoir magique capable d'empêcher le blé de passer la frontière ? Non, rien ne l'arrêtera dans sa marche vers le nord ; d'ailleurs l'expérience a déjà prouvé que cette céréale cultivée en deçà de la frontière canadienne a donné en rendement et en qualité des résultats supérieurs à ceux obtenus dans des régions plus méridionales. Nous étonnerons bien des gens, si, pour leur exposer les avantages du climat tant décrié du Canada, nous prouvons que ce dernier possède des zones propices à la culture des céréales jusque sous ses plus froides latitudes, et des zones qui surpassent les nôtres en richesse, en durabilité et en fécondité ; aux environs de certains postes de la Compagnie de la baie d'Hudson, le sol a produit, sans engrais et sans rotation annuelle, une récolte moyenne de 30 minots par acre pendant de longues années.

Si donc, comme nous l'avons déjà dit, le pouvoir de produire en quantité du blé d'excellente qualité est une preuve de la condition supérieure d'un pays, les préventions qui existent encore actuellement à l'égard du climat du Canada, ne doivent pas subsister plus que celles qui autrefois existaient à l'égard des Etats du Nord de notre propre pays. Que l'on se dise donc une fois pour toutes que la latitude n'a rien à faire avec le climat, ce qui est bien démontré par ce fait que la température moyenne des côtes de la baie d'Hudson est supérieure de trois degrés à celle des rivages sud et ouest des Lacs, comprenant précisément la partie des Etats-Unis dont le développement a été le plus rapide. On connaît l'influence modératrice que l'existence d'énormes nappes d'eau douce exerce sur les pays limitrophes et nous savons aussi que le Canada renferme la plus grande moitié de cette eau ; on peut donc en conclure que sa haute latitude se trouve contrebalancée heureusement par le fait seul de l'existence des lacs. En effet, en 1888, la température restée normale au Canada descendit d'une façon effrayante dans les Etats-Unis ; les provinces situées aussi loin au sud que le Nebraska éprouvèrent des froids terribles : et qui ne se souvient du fameux "blizzard" qui vint apporter jusqu'à New-York la confirmation de ce que nous avançons ? Nous ne nions pas que l'hiver ne soit long au Canada, et que le froid n'y soit intense, mais l'air y est sec et vivifiant. Une autre cause enfin, qui fera toujours du Canada une région à céréales, c'est que si l'hiver y est long, les jours d'été le sont aussi et même qu'ils y dépassent de deux heures, quotidiennement, les jours d'été de n'importe quelle autre zone productrice du blé.

Pour en finir avec cette question du climat, disons que le Canada n'a rien à envier sous ce rapport à n'importe quel pays du monde, car ses proportions gigantesques lui font contenir tous les climats de l'Europe, de Rome au cap Nord, de la Méditerranée à l'Océan Arctique ; en outre la proximité dans l'Atlantique du "Gulf Stream" et dans le Pacifique du "Courant Japonais" exercent une influence des plus heureuses sur les basses températures que la latitude du Canada lui font attribuer.

Une des gasconnades ordinaires du Yankee c'est de dire avec emphase que de l'Atlantique au Pacifique il n'existe aucun territoire qui ne contribue pour sa part à la grandeur et à la prospérité des États-Unis ; mais il nous semble que le Canadien peut en dire autant, voire même plus, car tandis que le St-Laurent, la chaîne des Grands Lacs et le 49e parallèle opposent une barrière impénétrable à l'extension des États vers le nord, le Canada, lui, s'étend depuis le 49e degré de longitude est jusqu'au 130° ouest, et depuis le 42° de latitude sud jusqu'à l'Océan Arctique. M. George Johnson, l'éminent directeur du bureau des statistiques à Ottawa, a fait les comparaisons suivantes qui aideront à comprendre notre assertion précédente que le Canada forme les $\frac{40}{100}$ de tout l'Empire britannique.

"On pourrait faire avec le Canada 40 États comme l'Angleterre et l'Écosse ; 11 États comme les Nouvelles-Galles du Sud, et pourtant celles-ci dépassent de 162 milles carrés l'ensemble de l'étendue combinée de la France, de l'Italie et de la Sicile. On pourrait y découper trois pays égaux aux Indes Anglaises et 16 empires comme celui d'Allemagne." Comparé aux États-Unis, le Canada, avec sa seule province d'Ontario, couvre une étendue égale à celle occupée par toute la Nouvelle-Angleterre, l'État de New-York, le New-Jersey et la Pensylvanie. Cette même province d'Ontario est dix fois plus grande que l'ensemble de l'Ohio, de l'Illinois, de l'Indiana et du Michigan. L'immense extension des cours d'eau du Canada fournit une autre preuve de son immensité. Le St-Jean a 550 milles de long ; le St-Laurent, l'un des fleuves les plus majestueux du monde entier, compte 700 milles ; l'Ottawa, un des affluents du St-Laurent, a 570 milles. Sans parler des grands lacs, nous trouvons en outre le lac des Bois, qui a 80 milles ; le lac Winnipeg, nappe d'eau de 800 milles, qui donne naissance à la Saskatchewan, immense cours d'eau qu'on a surnommé la route du Nord-Ouest et qui mesure 1500 milles de longueur. Comme dernier argument à l'appui de ce que nous avançons voici la baie d'Hudson, cet océan complètement englobé dans le Dominion, qui, avec ses 1000 milles de long et ses 600 de large, transporté aux États-Unis, couvrirait toute l'étendue comprise entre New-York et Chicago, entre Washington et les grands lacs.

L'espace ne nous permettant pas d'insister davantage sur la géographie physique du Canada, nous allons faire entrevoir rapidement au lecteur les immenses ressources de ce pays.

Déjà, au sujet du climat des provinces du Nord-Ouest, nous avons parlé des capacités agricoles du Dominion, mais il ne faudrait pas croire que ce sont là les seules qui offrent des avantages, car presque toutes les parties de cette immense contrée en présentent d'aussi grands sinon de supérieurs.

Parlant de la province d'Ontario, le statisticien Archibald Blue s'exprime ainsi : " Notre province n'a pas seulement à s'enorgueillir de son étendue, mais aussi de ses terres fertiles, de ses immenses forêts, de ses mines inépuisables, et enfin de ses immenses pâturages qui devront en faire à une époque donnée le premier pays du monde pour la fabrication du beurre et du fromage."

Tous les économistes sont d'accord avec M. Blue, et il ne nous semble pas nécessaire d'entrer dans des détails spéciaux sur les provinces de Québec, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, etc. . . . Il nous suffira de dire qu'en aucun autre pays on ne trouve un climat plus varié, un sol meilleur et une population plus travailleuse que dans ces provinces, dont quelques-unes, surtout la Nouvelle-Ecosse, offrent des avantages géographiques incalculables.

Mais quel que soit l'avenir agricole du " Dominion," il sera toujours surpassé par ses richesses naturelles.

La pêche qui se fait tant sur les côtes qu'à l'intérieur, a un domaine de près de 10,000 milles carrés et produit des bénéfices que l'on peut avantageusement comparer à ceux obtenus par l'élevage des bestiaux dans certaines parties des Etats-Unis. Les forêts du Canada, qui deviennent tous les jours d'une importance plus grande pour nous, couvrent presque tout le pays et comptent 93 essences de bois forestiers, dont 19 de la famille des pins.

L'on ne peut s'empêcher de se tourner vers le nord avec un sentiment de satisfaction réelle et de grand soulagement lorsqu'on constate la richesse forestière du Canada, qui déjà de nos jours trouve un facile marché chez nous malgré l'énorme droit de 25 % dont les bois sont frappés.

Etant donné notre système forestier mal organisé, le gaspillage auquel on se livre, la disparition des forêts des Etats-Unis n'est plus qu'une question d'années, et alors, où chercher ce principal élément de la protection et du bien-être de l'homme, si ce n'est au Canada ?

Le fer aussi s'y trouve en gisements inépuisables et faciles à exploiter et de plus à proximité plus grande que partout ailleurs des centres industriels. Ainsi, à New-Glasgow, dans la Nouvelle-Ecosse, on trouve dans un terrain de six milles de rayon, d'immenses gisements de fer, de la chaux chimiquement pure et du coke en veine de 30 pieds d'épaisseur, et tout cela à quelques milles de l'Atlantique.

Le cuivre, le nickel, les métaux précieux existent en grande abondance dans ce pays favorisé, et sur bien des points, des travaux encore mal dessinés mais qui tous les jours prennent une extension plus considérable, ont déjà produit des résultats que les propriétaires n'osaient espérer.

L'asbeste, l'antimoine, le plomb, les pyrites, le marbre et le graphite sont enfouis dans le sol du Canada, n'attendant que la main de l'homme pour les en extraire. Les phosphates canadiens contiennent de 45 à 50 % d'acide phosphorique et sont supérieurs à tous ceux exploités ailleurs. Donc, au point de vue minéral comme à tous les autres, le Canada marche en première ligne.

Et maintenant, après avoir exposé d'une façon très superficielle les traits principaux et le caractère distinctif de la plus grande moitié de l'Amérique du Nord, il nous reste à envisager le problème : " Quel sera son avenir ? "

La question canadienne s'impose à l'opinion publique et à part les attaches du Canada avec un pouvoir européen dont la marine est la seule chose que nous ayons à craindre, les exigences de notre époque rendent impérative une politique continentale en caractère et continentale en conséquences. L'étrange sentiment de limitation que les Etats Unis ressentent sitôt dans leur histoire trouve son origine dans bien des causes. La satisfaction des besoins commerciaux n'admettant pas de refus, tels ceux du bois, du fer, de la houille, du poisson, tous produits qui devront un jour venir du Canada; la grave question non encore vidée du transport par voies ferrées; la ruine possible des compagnies de chemin de fer américains par le Pacifique Canadien; l'éternelle question des pêcheries, et bien d'autres qu'il serait trop long d'énumérer, amèneront peut-être le courant de l'opinion générale vers un projet d'unité continentale comprenant le Canada. Quant à ceux qui rêvent l'absorption totale de ce pays, je crois qu'ils feront bien de reconsidérer la question.

Généralement, dans une affaire, il y a deux intéressés, mais dans celle dont nous nous occupons, il y en a trois: les Etats-Unis, le Canada et l'Angleterre.

Il est permis de douter que cette dernière voie d'un bon œil les principes de la déclaration d'indépendance s'étendre sans crier gare sur un pays qui forme les 40 centièmes de son empire.

D'un autre côté, il est loin d'être certain que les Canadiens, qui sont traités par l'Angleterre avec une considération et une affection dictée par l'enseignement tiré de ses rapports avec nous, soient disposés à rompre les liens qui les attachent à la métropole. Bien des personnes, et des mieux informées, n'admettent pas une telle solution, qu'ils trouvent trop révolutionnaire et contraire à leurs principes de loyauté; aussi, une union politique leur semble-t-elle difficile et encore fort éloignée, tandis qu'elles envisagent avec plaisir l'idée d'une union commerciale offrant les mêmes avantages sans en présenter les risques: et c'est vers ce but que devraient marcher de front et les Canadiens et les Américains.

FEU VIE MARINE

Compagnie d'Assurance **COMMERCIAL UNION**

(LIMITÉ®)

DE LONDRES, ANGLETERRE.

CAPITAL et Fonds de Reserve, au delà de	-	\$25,000,000
FONDS de L'ASSURANCE sur la VIE (garantie spéciale des porteurs de polices d'assurance sur la vie)	-	6,500,000
REVENU NET, CHAQUE ANNEE	- - -	6,500,000

BUREAU PRINCIPAL de la SUCCURSALE CANADIENNE:

1731, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

EVANS & McGREGOR, Gérants.

SOUVENIRS DU TEMPS JADIS.

Benediction de la Croix du mont Saint-Hilaire par Mgr de Nancy, le 6 octobre 1841.

Cette croix imposante, érigée sur le plus haut pic de la montagne de Belœil, avait 50 pieds de hauteur au-dessus d'une chapelle solidement construite qui lui servait de base. Elle était en entier couverte de fer blanc et retenue de tous côtés par des chaînes immenses. On l'apercevait ordinairement à plus de quinze lieues à la ronde ; et, par le soleil de midi, son éclat était comme celui d'un météore dans l'azur de horizon. Elle fut renversée par le vent, une vingtaine d'années après son érection.

Toute la population du diocèse de Montréal avait concouru à ériger ce monument, comme un souvenir des merveilles que la parole apostolique de l'évêque de Nancy avait opérées dans une suite de missions données au peuple du Canada.

Cinq évêques s'étaient réunis au jour de la bénédiction de ce nouveau calvaire ; autour d'eux se pressait une immense population, avide de contempler ce spectacle, unique peut-être dans les fastes de l'Eglise. Arrivée à mi-chemin de la montagne, au pied du pic où devait s'élever la croix, la foule s'arrêta, pour se reposer avec ceux qui portaient le monument, sur les bords du lac de Rouville ; et l'évêque de Nancy, se plaçant debout sur la poupe d'une barque, comme autrefois le Sauveur sur le bord du lac de Tibériade, s'adressa à la multitude, de cette voix éloquente qui tant de fois l'avait émue, lui rappela les bienfaits de la religion, et, après avoir conjuré ses auditeurs d'être toujours fidèles à la bannière de la Croix, donna le signal pour gravir la montagne. On se forma alors en procession régulière, les femmes marchant autour de la bannière qui ouvrait la marche, puis les évêques, le clergé, et toute la foule, chantant des cantiques sacrés.

« C'était un spectacle étonnant, dit un témoin oculaire, que celui de cette suite de vingt mille pèlerins, gravissant ce nouveau Golgotha, ondulant le long du sentier sinueux ; tantôt disparaissant en partie dans les profondeurs d'un ravin, tandis que les extrémités de la procession apparaissaient au sommet des rochers ou des monticules plus élevés ; tantôt se perdant à un détour du chemin, pour reparaitre loin de là au travers des grands arbres. On eût dit la vaillante armée de Godefroi de Bouillon gravissant les montagnes de la Judée, et l'on songeait à cette montagne sainte qui est le ciel, au sommet de laquelle sont suspendues les couronnes promises à ceux qui, marchant dans le chemin de la croix, ont le courage de les ravir ; *Violenti rapiunt illud*. Car les chants sacrés, jetés aux échos de la montagne comme un céleste concert, ramenaient l'âme à de religieuses pensées et l'inondaient de je ne sais quelle pieuse et sublime harmonie. Tout à coup la cloche sonne et annonce une station : c'est la première du chemin de la croix. Toute cette multitude se prosterne religieusement, et Mgr de Nancy bénit la croix et récite les prières de la station ; puis on se remet à gravir de nouveau le calvaire, et ainsi jusqu'au sommet de la montagne, où bientôt apparaissent à tous les regards le

gigantesque monument et la chapelle du Saint-Sépulcre servant de piédestal à la croix, qui domine non seulement ce pic élevé, mais tous les monts environnants. C'était la dernière station. Ce plateau était littéralement couvert de fidèles et offrait le coup d'œil le plus magnifique et le plus saisissant. Je n'entreprendrai pas de décrire ce site grandiose, qu'ont admiré tant de fois non seulement les habitants de cette province, mais tous les étrangers qui l'ont visité. Ce point de vue, où l'on découvre à l'œil nu un panorama immense, dans un horizon de plus de quinze lieues d'étendue, des campagnes, des rivières, des lacs, où le regard plonge avec étonnement, s'agrandissant de toute la grandeur de la religion avec cette grande croix, gigantesque drapeau du Canada catholique. Tout le monde parut un moment mû du même sentiment de bonheur et d'admiration. On remarqua un sauvage, seul, debout sur l'angle d'un rocher, contemplant d'un œil morne ce spectacle si nouveau pour lui. Il me sembla voir, comme dans une mystérieuse apparition, le représentant de ces tribus éteintes, envoyé par les anciens maîtres du sol canadien pour savoir quels étaient ces nouveaux bruits qui troublaient leur solitude. Après les prières de la dernière station, Mgr de Nancy vint se placer au pied du monument, et de là, dominant la multitude, il épancha toutes les émotions dont son âme était saisie, et gagna pour jamais tous les cœurs à l'amour de la croix et de Jésus-Christ. Spectacle touchant! sainte et sublime pensée! d'avoir réuni sur cette haute montagne toute la population d'une vaste contrée au pied d'une croix! de changer un rendez-vous de plaisirs souvent criminels en un saint pèlerinage!... Il était trois heures, heure sainte et propice qui rappelle à l'âme chrétienne celle qui sonna sa rédemption, lorsque l'évêque de Nancy donna le signal du départ en entonnant le *Te Deum*!... On descendit lentement, et, après un dernier cri d'amour pour Jésus et la Croix, la foule s'écoula pleine d'une religieuse émotion."

Le premier millionnaire canadien-français.

Dans le printemps de 1803 un gamin de douze ans portant dans un mouchoir rouge toute sa fortune composée d'une couple de chemises, de deux mouchoirs, de deux paires de chaussettes et d'une paire de bottes françaises, descendait la Côte-des-Neiges. Il était exténué pour une longue marche sur des routes mal entretenues. Lorsqu'il fut rendu au pied de la côte près de la rue Sherbrooke, il s'arrêta et s'assit sur une grosse pierre. L'enfant ôta ses gros souliers de "beu," et se chaussa avec ses bottes françaises. Il mit ses vieux souliers dans le mouchoir qui renfermait toute sa garde-robe. Il regarda pendant quelques minutes la ville de Montréal où il s'était décidé de chercher fortune. L'enfant était bien fatigué, car il venait de faire à pied le trajet entre St-Eustache et Montréal. Quelques jours auparavant un des plus riches négociants de Montréal était venu faire une "partie de sucre" à St-Eustache. Le marchand avait demandé à un de ses amis du village s'il ne pouvait pas lui trouver un jeune homme honnête et laborieux, pour l'engager comme messenger dans son magasin. Celui à qui il s'adressait était le parrain de l'enfant et il recommanda chaudement son filleul.

Il fut alors entendu que Joseph (c'était le nom de l'enfant) aurait la place et qu'il serait envoyé à Montréal la semaine suivante. Il fallut ces huit jours au petit "habitant," pour se monter une garde-robe convenable pour ses nouvelles occupations. Joseph, après s'être reposé quelques instants, reprit sa marche. Il passa par la rue de la Montagne, s'engagea dans la rue St-Joseph et se rendit à un magasin de la rue St-Paul, près de la rue St-Jean-Baptiste. Ce magasin était celui de M. Robertson, importateur considérable. Joseph entra en fonctions immédiatement. C'était lui qui balayait le magasin, allumait et entretenait les feux, faisait les commissions et se rendait généralement utile dans la maison. Son patron ne tarda pas à découvrir chez l'enfant une intelligence extraordinaire. Il était laborieux, et il montrait déjà une aptitude merveilleuse pour les affaires.

L'éducation de Joseph était presque nulle, ses connaissances étant bornées à l'alphabet. Au lieu de s'amuser avec ses compagnons et de contracter des habitudes de dissipation, il donnait à l'étude le temps dont il pouvait disposer après ses heures de travail. Il fréquentait assidument les écoles du soir où il puisa les connaissances nécessaires à un jeune homme qui cherche fortune dans le commerce.

À l'âge de quinze ans Joseph, qui possédait la confiance de son patron, fut nommé commis. En cette qualité il fit preuve d'un talent et d'un tact extraordinaires comme vendeur. Tous les ans son traitement était augmenté. À vingt ans il devenait le teneur de livres de l'établissement. Plus tard c'était lui qui faisait les achats en Europe.

Un jour la maison Robertson eut des embarras financiers. Les créanciers d'Angleterre et d'Ecosse entrèrent en arrangement avec M. Robertson à condition qu'il prit deux associés. Parmi ces associés était Joseph, dont le génie mercantile faisait déjà l'admiration de tous les négociants de Montréal.

Joseph se rendit ensuite en Angleterre et paya intégralement tous les créanciers. Cet acte d'honnêteté valut à Joseph un éclatant témoignage d'estime de la part des fournisseurs de sa maison. On lui offrit en Angleterre un banquet et un splendide service à thé en argent massif. Depuis ce jour le crédit de la maison canadienne n'eut plus de limites et ses affaires grandirent tous les ans dans des proportions colossales. Joseph mourut en 1847, laissant à ses enfants une fortune de £300,000. Le héros de cette histoire était l'honorable Joseph Masson, père de l'ex-lieutenant gouverneur de la province de Québec. La maison qu'il établit sur des bases si solides est aujourd'hui la maison Thibaudeau & Frères.

La grande noirceur de 1819.—Dies amara valde.

Le plus grand phénomène dont nos grands-pères aient été témoins a été sans contredit "la grande noirceur de 1819."

Il y eut plus tard, en 1820 croyons-nous, une journée où une obscurité profonde enveloppa Montréal et plusieurs autres endroits du Canada, mais cette journée n'était rien comparée à la grande noirceur de 1819.

Dimanche, le 8 novembre 1819, de sombres nuages se répandirent dans l'atmosphère. Ces nuages étaient presque noirs comme de l'encre et descendirent plus bas que les flancs du Mont-Royal. Tout à coup les cataractes du ciel semblèrent s'ouvrir et une pluie torrentielle inonda les rues de Montréal. Après l'orage, la terre se trouva couverte d'une espèce de poudre noire, qui à l'œil, au goût et à l'odorat ressemblait beaucoup à de la suie.

Pendant la matinée le soleil était apparu avec un disque d'un vert tendre, entouré d'un halo. Quelques heures plus tard l'astre du jour brilla d'un éclat inaccoutumé et prit une teinte rose.

Il ne se passa rien de remarquable dans le firmament pendant la journée du lendemain, jour où il y eut une assez forte gelée. Le jour terrible fut mardi, le 9.

Le firmament dans l'avant-midi fut chargé de nuages sombres et épais. Une vapeur forte se dégagait des nuées, qui prirent des teintes plus denses et plus noires.

Au lever du soleil la couleur des nuages changea. Ils avaient d'abord une teinte verte, et graduellement ils devinrent aussi noirs que l'Érèbe. Ce jour-là le soleil s'était levé d'une couleur orange foncé. En montant à son zénith il changea cette nuance et devint rouge sang. Il prit ensuite une couleur brune foncée, ne projetant qu'une lumière très faible.

A midi l'obscurité devint si profonde que la circulation était impossible dans les rues. On alluma les chandelles dans les maisons, les séances de la cour et les opérations du commerce se faisaient à la lueur des quinquets. Les âmes timorées, les superstitieux et les libres penseurs les plus avancés croyaient que la fin des temps était arrivée. Dans les maisons les femmes qui ne tombaient pas en syncope, récitaient leur chapelet; les trois églises, l'église paroissiale. Bonsecours et les Récollets, étaient remplies par une foule compacte de fidèles qui se préparaient à leur dernière heure.

On se livrait à toute espèce de conjectures sur la cause du phénomène. Les plus savants prétendaient qu'un volcan venait de se former et d'entrer en éruption à proximité de la ville et que sa vapeur envahissait les environs.

Quelques personnes soupçonnaient le Mont-Royal d'avoir un cratère éteint qui s'était remis en activité. Elles supposaient que Montréal allait avoir le sort d'Herulanum, Pompéi et Stabies. Les vieilles femmes croyaient à l'accomplissement de prophéties faites par des sauvages qui avaient dit que Montréal périrait par un tremblement de terre. Les âmes les moins timorées prétendaient que l'obscurité était causée par un feu dans les bois et les prairies. La désolation était partout; même les animaux, dans les champs et les écuries, poussaient des cris plaintifs.

L'obscurité augmentait ou diminuait selon les changements du vent.

A trois heures de l'après-midi, la noirceur fut à son apogée et les citoyens de Montréal furent affolés par la terreur. Les plus braves commencèrent à blémir et tremblèrent comme les plus timides. Pendant l'obscurité le tonnerre se mit à gronder, la foudre éclata avec une violence épouvantable. Un éclair d'une grandeur inouïe sillonna le sein des nues et s'abattit sur la flèche de l'église paroissiale.

La foudre serpenta pendant quelques secondes autour de la boule qui soutenait la croix et y mit le feu. Elle suivit ensuite le paratonnerre et s'enfonça dans la terre. Ce coup de foudre fut suivi de plusieurs autres qui remuèrent les maisons sur leurs fondations. La pluie se mit à tomber comme le dimanche précédent et couvrit les rues d'une espèce de suie semblable à celle qui avait été observée l'avant-veille.

Le tocsin sonna et le peuple se porta en masse sur la Place d'Armes, croyant que l'église allait devenir la proie des flammes. En effet, le feu s'était communiqué à la boule du clocher menaçait d'envahir la charpente inférieure. Il était augmenté d'intensité et sa lueur environnait la croix d'une auréole.

L'église allait infailliblement être incendiée sans le courage et le dévouement d'un nommé Poitras, charbon de la rue St Laurent. Celui-ci, armé d'une hache, grimpa sur le clocher et abattit la croix, qui était en fer forgé. La croix tomba sur le toit d'une vieille maison bâtie sur le site actuel des bureaux de l'assurance Royale. Le toit fut défoncé et la pièce de fer, après avoir brisé deux planchers, tomba dans la cave, sans blesser aucune des personnes qui habitaient la maison. Notons ici le fait que l'église paroissiale barrait alors la rue Notre-Dame, à la Place d'Armes. Il était alors quatre heures et demie. Le ciel se rasséréna pendant une vingtaine de minutes et la pluie recommença à tomber pendant une couple d'heures, gonflant les ruisseaux qui charroyaient une espèce de brou ressemblant à celle de la lessive. L'obscurité était redevenue aussi complète qu'à midi.

La grande noirceur qui a tant effrayé les habitants de Montréal en 1819 a été observée à Québec, à Kingston et dans plusieurs villes des Etats-Unis.

L'histoire fait mention d'une obscurité semblable pendant un dimanche en 1781.

Il y eut encore une autre "grande noirceur" en 1829, mais beaucoup moins intense que celle de 1819.

L'explication du phénomène 1819 n'a pas encore été trouvée par les savants.

Un drame judiciaire en 1833.

Alphonse Dewey, en 1833, tenait un magasin de nouveautés sur la rue Saint-Paul, près de l'encoignure de la rue Saint-Vincent. Il était âgé d'environ trente ans et d'origine allemande. C'était un homme aux traits distingués et il avait une physionomie franche et ouverte. Il jouissait d'une bonne réputation parmi ses concitoyens et il était admis dans la meilleure société.

Il avait épousé, une couple d'années auparavant, une jeune fille de dix-sept ans d'une grande beauté, mademoiselle Euphrosine Martineau, fille de Louis Martineau, meublier de la rue Saint-Laurent. Madame Dewey avait été élevée par un de ses oncles, M. Simon Delorme, qui résidait au coin des rues Saint-Laurent et Craig.

Les premiers mois de ménage de Dewey furent heureux, mais plus tard, Félix Mercure, le même qui fut plus tard l'incendiaire du palais de justice à Montréal, remplissant le rôle d'Iago, distilla dans son cœur le venin corrosif de la jalousie.

Une fois en proie aux noirs soupçons, Dewey ne connut plus de jours heureux. La jalousie qui était entrée dans son cœur brisa tellement son bonheur domestique, qu'il dut se séparer de sa jeune femme.

Écoulant les bons conseils de ses amis, convaincus de l'innocence de son épouse, il consentit à des raccordailles.

Le dimanche 24 mars 1833, quelques jours après être rentré en ménage avec sa femme, Dewey l'amena à la messe basse à Notre-Dame. Après le service divin Dewey conduisit sa femme à son magasin, sous un prétexte quelconque. Il ferma les portes de son magasin et, s'emparant d'une hache, il en asséna un coup à la malheureuse. Il prit ensuite un rasoir et lui coupa la gorge. Il laissa sa femme baignant dans son sang et s'enfuit aussitôt. Il se rendit sur la rue Mignonne où il engagea un maître charretier, Toussaint Lecompte, pour le conduire à Burlington, N.-Y.

Madame Dewey ne succomba pas immédiatement aux coups terribles qu'elle avait reçus. Elle réussit à ouvrir une des fenêtres du magasin et donna l'alarme au voisin, M. Charles Roy, qui la conduisit chez lui. La malheureuse, après avoir reçu les premiers pansements, fut transportée à la résidence de son oncle, M. Delorme, chez qui elle rendit le dernier soupir cinq ou six jours plus tard, ayant révélé avant de mourir les détails navrants du crime dont elle était victime.

Le meurtrier fut arrêté à Burlington par le bailli Louis Malo. Il déclara à l'officier qu'il s'était laissé arrêter parce que sa femme était morte. Si elle avait survécu à ses blessures, il n'aurait jamais consenti à être appréhendé. "J'aimais ma femme à la folie, dit-il, mais maintenant qu'elle est morte il ne me reste plus qu'à mourir."

Le procès d'Adolphe Dewey commença à huit heures et demie du matin, le 16 août 1833, à Montréal, devant la cour d'oyer et terminer. La cour était présidée par le juge en chef Reid et les juges Pyke et Guy.

M. C. Ogden représentait la couronne

MM. W. Walker, C. S. Cherrier et Charles Mondelet étaient au banc de la défense.

Les témoins à charge étaient les docteurs Daniel Arnoldi, Pierre Beaubien et Robert Nelson, MM. David Laurent, François Leclerc, Isidore Leclerc Charles Fleury Roy, Louis Martineau, Simon Delorme, le révérend M. Nicolas Dufresne et deux cochers de place nommés Joseph Globensky et Narcisse Globensky, et Toussaint Lecompte.

Les petits jurés étaient tous Canadiens-Français. Le procès dura deux jours. Le 17 août Dewey fut trouvé coupable et condamné à être pendu le 30 du même mois. En ce temps-là les condamnés à mort n'avaient pas le même confort qu'ils ont aujourd'hui dans leurs cellules. Ils étaient attachés au mur du cachot par des chaînes aux pieds. Le geôlier était le capitaine Holland, qui était père de trois jolies filles. Une de ces dernières éprouva,

nous dit-on, une passion des plus tendres pour le condamné à mort. Elle offrit à Dewey tous les moyens d'effectuer son évasion, mais celui-ci n' voulut pas échapper à la potence et refusa de se servir des instruments que la jeune fille lui avait procurés pour briser ses chaînes.

Dewey manifesta le désir de porter un habillement noir le jour de son exécution. Ses amis lui donnèrent la veille l'habillement qu'il demandait et il marcha à l'échafaud avec une toilette de gala.

L'échafaud était dressé au-dessus d'une galerie de la prison du côté du Champ-de-Mars.

Vendredi, le 30 août, une foule de plus de dix mille personnes était massée sur le Champ-de-Mars pour assister à l'exécution.

Le condamné avait puisé dans la religion une force et un courage extraordinaires. Il marcha à l'échafaud d'un pas ferme et lorsqu'il fut placé sur la trappe il fit une courte allocution au peuple, disant qu'il était content de mourir pour son crime et demandant aux chrétiens de prier pour lui.

Tout ce que vous souhaitez que vos enfants soient, soyez-le vous-même. Si vous désirez qu'il soient sobres, affectionnés, loyaux, honnêtes et religieux, soyez tout cela.

Et si vous voulez qu'ils soient paresseux, maussades, voleurs, menteurs, ivrognes et blasphémateurs, soyez tout cela vous-même.

Car rien ne prêche comme l'exemple.

Cueilli sur l'album d'un philosophe :

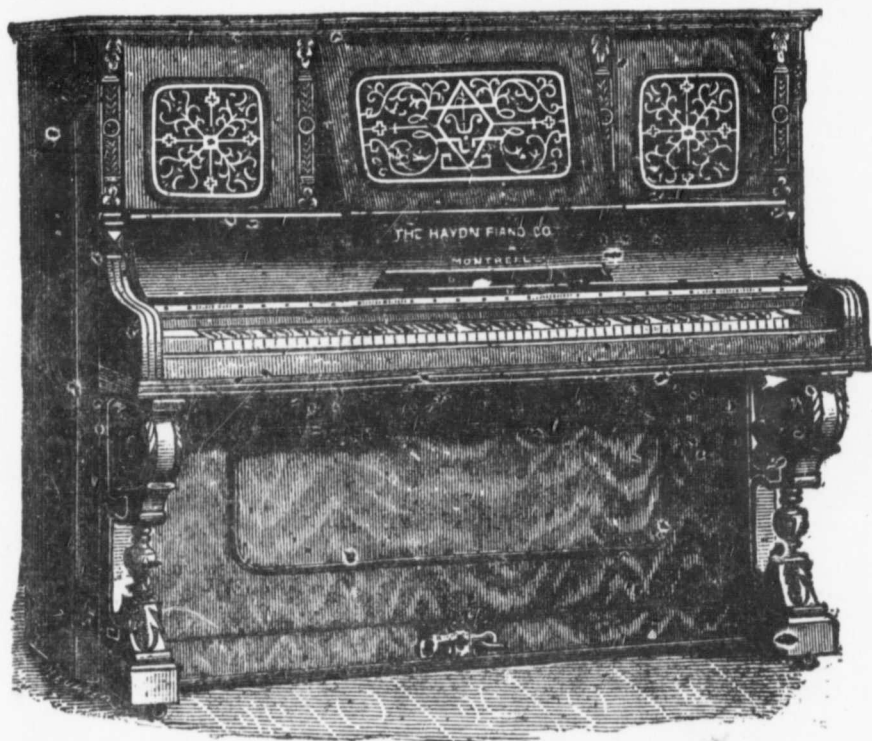
—On passe la moitié de sa vie à rêver à la seconde, et l'autre à regretter la première !

Ce qui constitue la patrie — Une nation peut très facilement se contenter des biens communs de la vie, le repos et l'aisance ; et des penseurs superficiels prétendent que tout l'art social se borne à donner au peuple ces biens. Il en faut pourtant de plus nobles pour se croire une patrie. Le sentiment patriotique se compose des souvenirs que les grands hommes ont laissés, de l'admiration qu'inspirent les chefs-d'œuvre du génie national, enfin de l'amour que l'on ressent pour les institutions, la religion et la gloire de son pays. Toutes ces richesses de l'âme sont les seules que ravirait un joug étranger ; mais si l'on s'en tenait uniquement aux jouissances matérielles, le même sol, quel que fût son maître, ne pourrait-il pas toujours les procurer ? (MADAME DE STAËL)

Il n'y a que les grandes âmes qui sachent combien il y a de gloire à être bon. (SOPHOCLE.)

Qu'est-ce que l'homme sans ces affections du foyer qui, comme autant de racines, le fixent solidement à la terre et lui permettent d'aspirer tous les jours de la vie ? Force, bonheur, tout ne vient-il point de là ? Sans la famille, où l'homme apprendrait-il à aimer, à s'associer, à se dévouer ? (E. SOUVESTRE.)

❁ **PIANOS HAYDN** ❁
 Hautement recommandés par
LES INSTITUTIONS RELIGIEUSES
 VENDUS A DES CONDITIONS FACILES.



THE HAYDN PIANO Co, Montréal.

Convent de Coaticook, 16 mai 1891.

Nous sommes parfaitement satisfaites du piano Haydn que nous avons acheté de Mr Archambault et il nous fait plaisir de le recommander.

LES RELIGIEUSES DE LA PRÉSENTATION,
 par S^{rs} M. St-Louis de Gonzague, Directrice.

To THE HAYDN PIANO Co, Montreal

Le piano Haydn que nous avons acheté de Mr A. R. Archambault mérite des félicitations. C'est pourquoi nous nous permettons de le recommander d'une manière toute spéciale aux personnes qui désirent se procurer un bon instrument.

Vos très humbles, **LES SŒURS DE LA PRÉSENTATION.**
 St-Alexandre d'Iberville, 17 mai 1891.

La Compagnie de Pianos Haydn,

257, rue St-Denis, coin de la rue Ontario, Montréal.

CONNAISSANCES UTILES OU CURIIEUSES.

Conseils pratiques en cas d'accident.

Hémorrhagie ou Saignement.—1° Lorsque le sang s'échappe d'une blessure par jets, c'est qu'une artère est coupée : en ce cas, serrez le membre blessé *au-dessus* de la blessure avec un élastique, une ficelle, une courroie, un mouchoir, etc. . . . ou encore, appuyez fortement le plat de votre main ou une pierre plate *au-dessus* de la blessure.

2° Lorsque le sang coule sans jaillir, c'est qu'une veine est coupée : agissez comme dans le premier cas, mais serrez le membre blessé *au-dessous* de la blessure.

3° Si la blessure se trouve à la tête, placez dessus un drap ou un linge mouillé, et serrez fortement à l'aide d'un mouchoir.

Brûlures.—Appliquez dessus de la charpie ou de la ouate trempée dans de l'huile douce et serrez avec un mouchoir. Si les vêtements empêchent d'arriver à la blessure, coupez-les à l'aide de ciseaux ou d'un canif.

Fracture de la jambe.—Tirez fermement et d'une façon continue sur la jambe cassée jusqu'à ce qu'elle devienne de la même longueur que la jambe saine. Faites un coussin avec des vêtements ou un sac et placez dessus le membre blessé, ensuite liez fortement ensemble les deux jambes avec une écharpe ou des mouchoirs. Ayez soin de ne pas soulever la personne avant l'arrivée d'un brancard et, en la soulevant, faites bien attention à ce que l'os brisé ne passe pas à travers les chairs.

Fracture de la cuisse.—Saisissez le patient par la cheville du membre blessé et tirez dessus d'une façon ferme et continue pour lui rendre la même longueur qu'à l'autre jambe. A ce moment une deuxième personne attache fortement ensemble les deux genoux et les chevilles. Placez ensuite les deux cuisses sur un coussin fait avec des vêtements ou un sac, faites tomber les jambes en pliant les genoux du patient. Dans aucun cas ne soulevez le blessé avant l'arrivée d'un brancard.

Fracture du bras.—Tirez sur le bras jusqu'à ce qu'il reprenne la même longueur que le bras valide ; placez deux planchettes, l'une en dedans, l'autre en dehors, autour du bras cassé, et fixez-les solidement à l'aide de mouchoirs. Ces planchettes doivent être très légères et, à leur défaut, on peut employer du papier très fort, du carton ou des bandes de cuir.

Fracture des côtes.—Cause de très vives souffrances pendant la respiration : pour diminuer l'ampleur des mouvements de la poitrine, serrez fortement autour une serviette roulée que vous fixez à l'aide d'épingles.

Fracture de la clavicule ou anse du cou.—Attachez le bras du côté de l'anse du cou cassée sur le devant de la poitrine, à la hauteur des épaules, à l'aide d'un bandage noué par derrière.

Blessures légères, écorchures.—Découvrez l'endroit blessé, lavez à l'eau claire, trempez un mouchoir dans l'eau froide, tordez-le pour en faire sortir

l'excédent de liquide, placez-le sur la plaie et fixez-le à l'aide d'un autre mouchoir.

Syncope.—Maintenez la tête du patient basse, ouvrez le col de la chemise et dégagez le haut de la poitrine ; laissez l'air circuler librement autour du malade, jetez-lui de l'eau froide dans le visage et sur la poitrine et faites lui respirer des sels, mais avec précaution. Donnez un peu d'eau-de-vie (whiskey ou brandy) quand le malade revient à lui, excepté dans le cas de "coup de soleil."

Evanouissement par suite de coups ou blessures à la tête.—Appelez immédiatement un médecin ou transportez la personne à l'hôpital, si possible, en la laissant couchée sur le dos, la tête élevée ; dégagez le cou et le haut de la poitrine. Ne donnez pas d'eau-de-vie.

Insensibilité par suite d'envelissement sous des décombres ou d'inhalation de gaz délétères.—Faites comme en cas de noyade. (Voir ci dessous.)

Attaques d'épilepsie (haut mal) —1° Si la personne râle et a la figure congestionnée, dégagez-lui le cou et le haut de la poitrine, tenez la tête élevée et aspergez-en le sommet avec de l'eau froide ; placez des bouteilles d'eau chaude contre la plante des pieds. Ne donnez pas d'eau-de-vie. Si le malade ne revient pas à lui, envoyez chercher le médecin.

2° Si le patient écume de la bouche et a des convulsions, déshabillez-le et faites-lui respirer des sels (alkali volatil). Maintenez-le, pour l'empêcher de se faire du mal, jusqu'à ce que l'accès soit passé.

Secours aux noyés.—Envoyez chercher le médecin des couvertures et des vêtements secs. Dégagez le cou et le haut du corps en enlevant les vêtements mouillés. Étendez le noyé sur le dos en plaçant la tête sur un coussin quelconque, pas trop haut. Tirez-lui la langue hors de la bouche et maintenez-la dans cette position. Qu'une deuxième personne saisisse alors les deux bras du noyé au-dessous des coudes et les tire au dessus de la tête, les laissant dans cette position pendant le temps qu'il faut pour compter "1," "2" ; cette opération fait pénétrer l'air dans les poumons ; ensuite, on fait glisser les bras le long du corps en les pressant fortement sur la poitrine, ce qui chasse l'air des poumons. On laisse les bras dans cette dernière position pendant le temps nécessaire pour compter "1," "2", et l'on continue de la sorte jusqu'à l'arrivée du docteur ou jusqu'à ce que le noyé respire régulièrement. Aussitôt qu'il respire, frottez-lui les jambes de bas en haut avec des mains sèches ou encore mieux avec des flanelles chaudes. Mettez le patient au lit sous des couvertures entourées de bouteilles d'eau chaude. Quand il revient à lui, donnez-lui du vin ou de l'eau-de-vie à petites doses.

Hernie ou Crevure.—Essayez de la repousser avec le plat de la main, en faisant coucher le patient sur le dos ; faites un tampon que vous appliquez sur la hernie au moyen d'un bandage. Evitez les linges mouillés.

Panaris (mal blanc).—Dès que le doigt commence à enfler, achetez de la teinture de lobelia, trempez-y un linge dont vous enveloppez la partie malade et le panaris ne tardera pas à être détruit. Ce remède est infaillible quand est employé à temps.

Autre remède.—Agitez une once de térébenthine avec une demi-cuillerée d'eau, jusqu'à ce que le mélange prenne l'apparence du miel granulé. Enduisez-en fortement la partie malade et si le pauris est d'origine récente, toute douleur disparaît au bout de six heures.

Remède contre la picote.—Le "Herald" de Stockton, Californie, publie la lettre suivante d'un de ses abonnés: "Je vous envoie ci-inclus une recette contre la picote que j'ai vu employer dans plus de 100 cas et qui chaque fois sauva le malade. Elle est aussi bonne à prévenir qu'à guérir la picote, lors même que les boutons seraient déjà formés: un grain de sulfate de zinc un grain de digitaline, une demi-cuillerée à thé de sucre granulé. Mélangez avec deux cuillerées à thé d'eau. Le mélange une fois opéré, ajoutez-y 4 onces d'eau. Donnez une cuillerée à thé toutes les heures; pour un enfant faites la dose un peu moins forte. Si les médecins voulaient employer ce remède, il y aurait beaucoup moins de cas de picote à constater. Suivez mon conseil et vous vous en trouverez bien."

Saignement de nez.—Manière bien simple d'arrêter le saignement de nez: On prend un petit morceau de papier blanc, on le mâche jusqu'à la cessation du saignement qui, du reste, au dire de certains médecins, ne se fait pas longtemps attendre. On ne risque rien d'essayer ce moyen qui est à la portée de tout le monde.

Petits conseils utiles.

De truction des punaises.—1° Faites un mélange à parties égales de térébenthine et d'huile de pétrole et frottez-en votre bois de lit en ayant soin de passer dans les rainures. Agissez de même pour les fentes du plafond. Un autre moyen c'est de boucher les fentes avec du savon dur. Opérez en mars ou en avril.

2° *Dans une chambre tapissée.*—Placez au milieu de la chambre une assiette avec 4 onces de soufre que vous allumez. Bouchez toutes les ouvertures, même le trou de la serrure. Laissez les vapeurs se dégager pendant 3 ou 4 heures. Ayez soin de bien nettoyer auparavant tous les bois peints et d'enlever les tableaux.

Destruction des fourmis.—Graissez une assiette avec du saindoux et placez-la à l'endroit où ces insectes abondent. Mettez autour de petites baguettes le long desquelles les fourmis s'empresseront de grimper, car elles préfèrent cette graisse à toute autre chose. Votre assiette sera bientôt noire de fourmis; prenez-la à ce moment et placez-la au-dessus de la flamme. Répétez cette opération et bientôt vous serez débarrassé de ces hôtes incommodes. Un autre moyen consiste à répandre autour des endroits fréquentés par les fourmis de la poudre de borax.

Destruction des verrues.—Les trois remèdes ci-dessous sont très efficaces. Appliquez sur la ou les verrues:

- 1° Du nitrate d'argent (pierre infernale);
- 2° De l'acide nitrique;
- 3° Du vinaigre aromatique.

La pierre infernale produit une tache noire, l'acide nitrique une tache jaune, et le vinaigre une légère décoloration.

Destruction des insectes dans l'oreille — Introduisez dans le canal de l'oreille une cuillerée (très petite) d'huile douce que vous y laissez pendant toute la nuit en bouchant l'oreille avec un tampon de ouate. Le lendemain, lavez avec de l'eau légèrement savonneuse.

Huile de ricin (huile de castor).— Pour faire disparaître le mauvais goût de ce médicament, battez ensemble l'huile et un blanc d'œuf jusqu'à mélange parfait.

Mauvaise haleine.

Prenez après chaque repas une cuillerée à bouche du mélange suivant :

Potasse liquide..... 1 once.

Chlorure de sodium (sel ordinaire) 1 “

Phosphate de soude 1½ “

Eau..... 3 onces.

Pour enlever à l'haleine l'odeur d'ognons, mangez du persil trempé dans le vinaigre.

Manière de réparer les meubles bosselés.

Mouillez la partie bosselée avec de l'eau chaude ; pliez en cinq ou six du papier brun, que vous trempez dans de l'eau chaude, pour le placer ensuite sur la bosselure. Appliquez sur le papier un fer chaud sans être brûlant et laissez le jusqu'à ce que le papier devienne sec. Recommencez l'opération et au bout de 2 ou 3 applications, la bosselure aura disparu.

Conservation des balais.

Faites bouillir votre balai dans de l'eau de savon une fois par semaine et il vous durera bien plus longtemps.

Comment on répare les claques de caoutchouc.

Frottez la pièce qui doit servir à réparer votre claque ainsi que la partie déchirée de celle-ci avec du papier émeri ; enduisez l'une et l'autre par cinq fois d'une couche de caoutchouc liquide en laissant sécher chaque fois. Recommencez cette opération une deuxième fois et placez vivement la pièce sur l'endroit crevé, avant qu'elle soit sèche ; votre caoutchouc est réparé. Si vous n'avez pas de caoutchouc liquide, faites dissoudre du caoutchouc pur dans de la térébenthine jusqu'à consistance sirupeuse.

Entretien de la basse-cour.

1° Poulailler bien sec, bien aéré, mais sans courant d'air.

2° Poulailler bien nettoyé, le plancher couvert de cendre.

3° Blanchissez-le à la chaux une fois par mois, du 1er mai au 1er d'octobre,

4° Nourrissez bien la volaille, mais pas à l'excès. Cessez de donner quand les poules ne courent plus pour happer la nourriture.

5° Eparpillez bien les graines.

6° Donnez des graines de différentes espèces, ou changez tous les jours dans l'ordre suivant : blé, orge, avoine.

7° Laissez sortir les volailles adultes d'aussi bonne heure qu'elles le désirent.

8° Gardez la poule et les poussins dans des paniers bien couverts et bien secs jusqu'à ce que les poussins aient trois semaines.

9° Nourrissez les poussins le matin, à midi et le soir.

10° Mélangez du poivre noir moulu avec le repas du matin.

11° Graissez les poules sous les ailes, sur la poitrine et le cou, aussitôt après avoir enlevé les poussins, avec un onguent fait de saindoux et d'acide phénique (*carbolic acid*), une cuillerée de saindoux pour 10 gouttes d'acide.

Manière de conserver les œufs.

Remplissez un baril à moitié avec un mélange fait dans les proportions d'un seau d'eau pour deux pintes de chaux récemment éteinte et une pinte de sel ordinaire. Mélangez bien et plongez dans ce liquide vos œufs, qui se conserveront indéfiniment. Opérez n'importe à quel moment à partir du mois de juin.

Langage des Fleurs.

Acacia.....	Amour caché.	Primevère.....	Vous êtes ma divinité.
Amandier.....	Espérance.	Narcisse.....	Caractère chevaleresque.
Pommier.....	Préférence.	Dahlia.....	A toi pour toujours.
Arbousier.....	Bienvenue.	Marguerite de jardin	Je partage vos sentiments.
Campanule.....	Gratitude.	Marguerite blanche..	Innocence.
Buis.....	Constance.	Aune.....	Patriotisme.
Lis.....	Beauté.	Myosotis.....	Amour sincère
Cèdre.....	Je vis pour toi.	Fuchsia rouge.....	Goût. [tanée
Astre.....	J'y penserai.	Géranium pommé.	Préférence momen
Chrysanthème rose..	J'aime.		
Trèfle rouge.....	Industrie.		
Bluet.....	Richesse.		

Valeur d'une tonne d'or ou d'argent.

Une tonne d'or pur vaut \$502,779.21.

Un million en or monnayé pèse 3,685,8 livres.

Une tonne d'argent vaut \$37,704.84.

Un million en argent monnayé pèse 58,929,9 livres.

Choses bonnes à savoir.

Il y a 2754 langues différentes.

L'Amérique fut découverte en 1492.

Un mille carré contient 640 acres.

Un baril de farine doit peser 196 livres.

Une main (pour mesurer les chevaux) vaut 4 pouces.

La première montre fut faite en 1476.

Le premier vapeur en fer fut construit en 1830.

Québec fut fondé en 1608.

La vie moyenne de l'homme est de 31 ans.

La première allumette chimique date de 1829.

Le pétrole fut employé comme huile d'éclairage pour la première fois en 1826.

Le soleil est à 92,500,000 milles de la terre.

L'étoile la plus rapprochée de nous est à 16,000,000,000 de milles de la terre.

Un nouvel ornement de fenêtre.

Procurez-vous une éponge commune, mouillez-la d'eau chaude et pressez-la progressivement pour en faire sortir l'excédent d'eau. Introduisez dans les trous de l'éponge des semences de riz, d'avoine, de mil, d'orge et de trèfle. Suspendez-la à une fenêtre où elle sera exposée au soleil pendant une partie de la journée et ayez soin de l'humecter tous les jours pendant une semaine. Bien tôt vous verrez éclore, de tous les pores de l'éponge, de petites brindilles vertes qui, en croissant, ne tarderont pas à envelopper dans leurs replis cette corbeille rustique et à la transformer en un nid de verdure très gracieux à voir. Bien soignée, l'éponge végétale durera longtemps.

Verres de lampes et de becs de gaz.

Tout le monde sait combien ces verres sont sujets à se casser subitement; presque toujours cela provient de ce qu'ils ont été recuits d'une manière incomplète. Voici le moyen d'y remédier: rangez dans un chaudron toutes les verreries, verres de lampes, verres à boire, etc., en les entourant de foin, afin qu'ils ne se brisent point en se choquant les uns contre les autres; remplissez le chaudron d'eau, de manière à recouvrir entièrement les verreries. Mettez-les sur le feu, faites bouillir l'eau et laissez le tout refroidir complètement avant d'y toucher. Vos verreries sont dès lors assurées contre la casse.

La plus grande cuisine du monde.

Le "Bon Marché" de Paris possède probablement la plus grande cuisine du monde. On y prépare les repas des 4,000 employés de la maison. La plus petite des chaudières contient 150 pintes et la plus grande 700. Il y a 50 poêles à frire capables, chacune, de cuire 300 côtelettes à la fois, ou 220 livres de pommes de terre.

Les jours d'omelette on emploie 7,800 œufs. La cafetière produit 1500 pintes de café tous les jours. Ce vaste établissement fonctionne avec un personnel de 60 cuisiniers et de 100 marmitons.

Excellentes méthodes pour calculer les intérêts.

La réponse dans tous les cas, étant en cents, séparez les deux chiffres à droite pour exprimer les piastres et cents.

A 4 pour cent.—Multipliez la somme principale par le nombre de jours à courir. Retranchez du produit le dernier chiffre à droite, et divisez par 9.

A 5 pour cent.—Multipliez la somme par le nombre de jours, et divisez par 22.

A 6 pour cent.—Multipliez par le nombre de jours, retranchez le dernier chiffre à droite, et divisez par 6.

A 8 pour cent.—Multipliez par le nombre de jours, et divisez par 45.

A 9 pour cent.—Multipliez par le nombre de jours, retranchez le dernier chiffre à droite, et divisez par 4.

A 10 pour cent.—Multipliez par le nombre de jours, et divisez par 35.

A 12 pour cent.—Multipliez par le nombre de jours, retranchez le dernier chiffre à droite, et divisez par 3.

Pour trouver le temps pendant lequel une somme d'argent se doublera à un taux donné d'intérêt, divisez 72 par le taux de l'intérêt, et le résultat sera le nombre d'années demandé. Par exemple, à 4 pour cent, une somme se double en 18 ans; à 8 pour cent elle se doublera en 9 ans. Cette règle est correcte, moins une fraction sur une année, pour tous les taux depuis 3 pour cent en montant. Ces règles sont dues à un comptable bien connu, M. Fackler.

Nombreuses propriétés de l'ammoniaque.

L'ammoniaque possède un grand nombre de propriétés des plus utiles dans le ménage et qu'on ignore généralement. Ainsi, un peu d'ammoniaque dans l'eau tiède adoucit et nettoie la peau. L'aspiration de vapeurs ammoniacales guérit les maux de tête. On nettoie les plaques des portes avec un linge imbibé d'eau ammoniacale. On ravive les couleurs des tapis avec de l'eau chaude à laquelle on a mêlé quelques gouttes d'ammoniaque. On nettoie les vitres beaucoup plus facilement qu'avec le savon, en faisant usage d'un seau d'eau dans lequel on a versé une ou deux cuillerées d'ammoniaque. Quelques gouttes d'ammoniaque, dans une tasse pleine d'eau, enlèvent les taches des peintures et des chromos. L'opération demande quelques soins. On enlève des taches de graisse avec de l'ammoniaque très étendu. Après avoir frotté légèrement la tache, on la recouvre de papier de soie et on y passe légèrement le fer chaud.

Les taches faites par des acides sont facilement enlevées par l'ammoniaque pur. On emploie ensuite le chloroforme pour rendre à l'étoffe sa couleur naturelle. On rend au nickel et à l'argent son brillant en le frottant avec de la laine imbibée d'ammoniaque.

L'ammoniaque, employée à deux ou trois reprises, guérit un rhume récent, et le guérit sûrement si l'application en est faite lorsqu'on ressent la première atteinte du froid.

Le vieux cuivre prend l'aspect du neuf en y répandant de l'ammoniaque concentrée et en le frottant avec une brosse dure. On rince ensuite à l'eau. En employant par parties égales de l'ammoniaque et de la térébenthine, on enlève les taches de peinture, même anciennes. On nettoie les brosses et les peignes en les trempant dans de l'eau et de l'ammoniaque. On fait ensuite sécher devant le feu ou au soleil.

Si l'on prend chaque jour des bains dans de l'eau contenant un peu d'ammoniaque, on évite la transpiration et l'odeur désagréable qui en est la conséquence. De plus, la peau se conserve douce et fraîche.

La flanelle et les couvertures se nettoient parfaitement si on les trempe dans un seau d'eau contenant de l'ammoniaque et de l'eau de savon. L'ammoniaque nettoie aussi parfaitement l'or et les bijoux et donne au diamant tout son éclat.

Procédé facile pour faire d'excellent vin.

Ecrasez votre raisin, qui devra être bien mûr, et, à chaque gallon de grappes écrasées, ajoutez un gallon d'eau, et laissez reposer pendant une semaine, sans brasser. Exprimez ensuite la partie liquide, et à chaque gallon de celle-ci, ajoutez 3 livres de sucre blanc et laissez fermenter. Lorsque la fermentation sera terminée, bouchez bien votre baril et laissez-le en repos. Au bout de 4 à 5 mois, mettez en bouteilles.

Destruction des souris et des rats par la chaux vive.

Voici un moyen très simple, mais certain, de détruire ces détestables rongeurs. On prend de la chaux vive, on la pulvérise dans un mortier en y ajoutant son équivalent de sucre. On étend cette poudre dans les endroits fréquentés par les rats et les souris. Comme ils sont très friands de sucre, ils mangent la poudre. Les liquides de l'estomac, venant en contact avec la chaux, déterminent un effet analogue à celui de l'eau sur cette substance, ils l'éteignent; la violente inflammation de l'estomac qui en est la conséquence, occasionne une mort prompte.

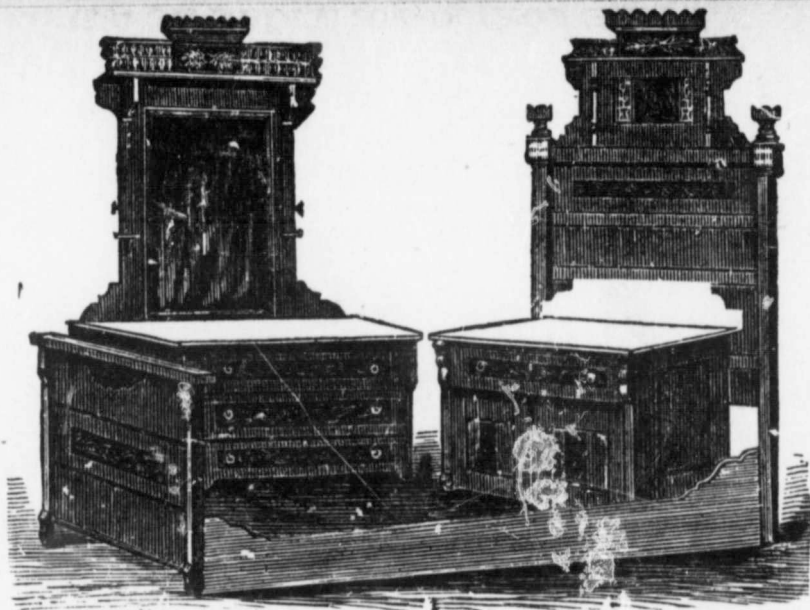
Recette pour rendre les vêtements imperméables.

Dans la valeur de quatre gallons d'eau de rivière on fait dissoudre une pinte d'alun, d'une part, et autant d'acétate de plomb dans la même quantité d'eau, d'autre part. Lorsque les sels sont bien fondus séparément, on mêle ensemble les liquides, qui donnent un précipité blanc insoluble. On laisse reposer, puis on décante bien au clair. Ces petites opérations faites, on trempe le vêtement qu'on veut imperméabiliser dans cette préparation, on l'imbibé bien dans toutes ses parties, et on le fait sécher à l'air. Cette préparation n'altère aucunement la couleur ni la qualité des étoffes, et on peut l'employer même sur des tissus en soie.

Table magique.

Demandez à quelqu'un, de préférence à une demoiselle, de vous montrer dans combien des colonnes de chiffres ci-deessous, se trouve indiqué son âge et quelles sont ces colonnes. Cela obtenu, additionnez les chiffres placés en tête de celles désignées et le résultat sera l'âge de la personne.

1	2	4	8	16	32
3	3	5	9	17	33
5	6	6	10	18	34
7	7	7	11	19	35
9	10	12	12	20	36
11	11	13	13	21	37
13	14	14	14	22	38
15	15	15	15	23	39
17	18	20	24	24	40
19	19	21	25	25	41
21	22	22	26	26	42
23	23	23	27	27	43
25	26	28	28	28	44
27	27	29	29	29	45
29	30	30	30	30	46
31	31	31	31	31	47
33	34	36	40	48	48
35	35	37	41	49	49
37	38	38	42	50	50
39	39	39	43	51	51
41	42	44	44	52	52
43	43	45	45	53	53
45	46	46	46	54	54
47	47	47	47	55	55
49	50	52	56	56	56
51	51	53	57	57	57
53	54	54	58	58	58
55	55	55	59	59	59
57	58	60	60	60	60
59	59	61	61	61	61
61	62	62	62	62	62
63	63	63	63	63	63



SET DE CHAMBRE
EN
NOYER NOIR, dessus en MARBRE.

BLACK WALNUT BED ROOM SUIT,
MARBLE TOP.

\$25.00

H. P. LABELLE

1659 & 1661, NOTRE-DAME,
MONTREAL.

LADÉBAUCHE

EN VISITE CHEZ

VICTOIRE.

IL LUI EXPLIQUE CE QUI SE PASSE EN CANADA.

:O:O:

LONDRES, 10 octobre 1891.

Mon cher Editeur,

Il y a une bonne escoussé que j'ai écrit dans les gazettes, mais en voyant ce qui se passe depuis un an dans les chantiers de Bytown et de Québec, je ne puis résister à la tentation de vous raconter ma deuxième visite à Mme Victoire, la bourgeoise. Je crois bien qu'il y aura bientôt quinze ans que je n'ai pas vu la bonne femme. J'avais hâte de lui donner des nouvelles de ses amis du Canada; c'est pourquoi j'ai résolu de me remettre en route pour les vieux pays. Faut vous dire aussi que je

m'ennuyais bien gros dans la paroisse où je reste. J'ai débarrassé de l'Abord-à-Plouffe pour aller rester près de Contrecoeur, dans le premier rang de la Petite-Misère. Donc, l'autre jour, j'ai bouclé mes paquets pour m'embarquer à bord du *Vancouver*, qui partait pour Liverpool. J'ai mis dans mon grand sac de tapis rouge avec des fleurs noires et vertes de temps en temps, deux grosses briques de lard, les plus belles du salois, trois roils de tabac canayen, trois pains de ménage et un pain de deux livres de sucre du pays, deux paires de chaussons de laine du printemps, une chemise de flanelle de rechange, un couple de cols blancs et ma cravate de cérémonie en soie rouge et verte. J'ai mis mes grandes bottes malouines, mon capot en étoffe du pays avec ma ceinture fléchée, ma tuque des dimanches et mes mitaines en peau de loup-marin. Je



J'ai mis dans mon sac de tapis...



Elle me donna une grosse poignée de main.

me suis rendu à Montréal tranquillement dans le train de la grise, m'arrêtant à chaque village en route pour dire bonjour aux amis. A Montréal, j'ai embarqué dans le grand steamer et dès le petit jour le *Vancouver* est parti pour Québec, où il a fallu s'arrêter pour prendre la *mêlé*. On n'est pas resté longtemps à Québec et on a filé de suite pour la mer, qui n'était pas trop motonneuse; elle était calme comme un vaisseau de lait caillé pendant toute la traversée. Après une "trip" de dix jours, j'étais rendu à Londres où il faisait une breume du sorcier. Un coup à l'hôtel je me débarbouilla, comme il faut et je me mis sur mon trente-six pour aller chez la bourgeoise. Une couple d'heures après je débarquais à la station de Windsor, et j'allai à pied jusqu'à la maison de Mme Victoire. La bourgeoise n'avait pas débagagé depuis ma dernière visite. En arrivant je clanchai à la porte de la cuisine et c'est un homme de cour qui vint m'ouvrir. Ce gaillard ne me connaissait pas, c'était un nouveau: à la cour de Victoire on change d'homme très souvent. Je lui dis qui j'étais et il a commencé à me faire des cérémonies, me disant que je devais avoir une lettre ou un papier pour me recommander. Heureusement la vieille cuisinière entendit ma voix et la reconnut de suite. Elle s'avança vers moi et me donna une grosse poignée de main. Elle m'introduisit l'homme de cour et j'entrai dans la cuisine. J'ai ôté mon capot et j'ai gardé ma bougrine, que j'époussetai avec la brosse à hardes que j'ai trouvée sur une tablette au-dessus du banc des sciaux. Mme Victoire se fait toujours faire un bon ordinaire et l'odeur qui sortait du chaudron me faisait venir l'eau aux babines. Après m'être assis sur le banc-lit, je jasai un petit brin avec la cuisinière, qui m'apprit que la bourgeoise n'était plus aussi bien portante que lors de ma dernière visite. Elle souffrait beaucoup de son rhumatisme qui s'était jeté dans ses jambes. Le docteur pour la soulager lui faisait prendre plusieurs fois par jour des ponces de hot-scotch chaud. La cuisinière me conduisit ensuite au premier étage et me montra la bourgeoise dans un petit salon. La vieille dame était seule. Elle était assise près d'une table et elle était en train de se tirer aux cartes.

me suis rendu à Montréal tranquillement dans le train de la grise, m'arrêtant à chaque village en route pour dire bonjour aux amis. A Montréal, j'ai embarqué dans le grand steamer et dès le petit jour le *Vancouver* est parti pour Québec, où il a fallu s'arrêter pour prendre la *mêlé*. On n'est pas resté longtemps à Québec et on a filé de suite pour la mer, qui n'était pas trop motonneuse; elle était calme comme un vaisseau de lait caillé pendant toute la traversée. Après une "trip" de dix jours, j'étais rendu à Lon-

tran-
grise,
ge en
aux
nbar-
er et
ouver
à il a
re la
long-
té de
était
était
au de
" de
Lon-
uilla,
oise.
llai à
agagé
isine
issait
s sou-
s, me
ander.
suite.
m'in-
pot et
ouvée
ujours
r l'eau
vec la
te que
ne qui
endre
e con-
petit
et elle



C'est-y possible, sainte bënite ?



Ce pauvre homme, de quoi est-il mort ?

En me voyant arriver elle cria : C'est-y possible, sainte bënite ! Est-ce vous, Ladé-bauche ?

—C'est moi, madame, en chair et en os. Je suis venu vous voir parce que j'avais beaucoup de nouvelles à vous donner à propos des Canayens de chez nous.

—Vous me faites un plaisir bien gros, reprit la bonne dame ; voyons ces nouvelles, défilez moi ça.

—D'abord, madame, vous avez appris la mort de Johnny, votre premier foreman dans les chantiers de Bytown.

—Ce pauvre homme, de quoi est-il mort ?

—Vous savez qu'il commençait à se faire vieux, bien vieux. Les affaires l'achalaient tant qu'il en a fait une maladie. Il n'est pas resté arrêté longtemps, il a été une couple de semaines au lit et puis ça été fini.

—Sa mort a dû causer un grand changement dans le chantier ?



Langevin avait la figure longue.



Chapleau a fait une grimace...



Caron ne paraissait pas être aux noces.

—Je penserais Langevin avait la figure longue comme une journée sans pain ; Chaleau a fait une grimace comme un ours qui mâcherait des guêpes, et Caron, lui, ne paraissait pas être aux noces. Vous comprenez bien, madame, qu'on ne trouve pas tous les jours un homme capable d'entrer dans les bottes d'un foreman comme Johnny. Pour le remplacer il fallait un homme avec du poil aux dents.



Il y avait un rough dans le chantier.

flush ; quand il n'avait pas les quatre as, c'était des foules. Cet homme virait le *jack* quand il voulait. Tarte l'a quitré et il s'est aperçu que Langevin lui passait des cartes par-dessous la table. Pendant que ces affaires-là se

brassaient, voilà Johnny qui se choque et on vous envoie Abbott pour le remplacer. Abbott se dit ; Il faut que la tricherie revienne à son maître. Il

Il y avait un *rough* dans le chantier, un nommé Tarte, qui avait monté un mauvais coup à McGreevy et à Langevin. Il avait dit devant tout le chantier à Bytown que McGreevy en jouant pour de l'argent avec Larkin Connolly et d'autres, avait fait des *québecs*.

—Qu'est-ce que c'est que ça, des *québecs* ?

—Faire des *québecs*, madame, c'est tricher au jeu. McGreevy avait tous les atouts et toutes les brisques dans son jeu. Il bluffait tout le monde. Depuis dix ans jamais un raftman n'a tenu un jeu comme le sien. C'était des *straight*



Il s'est aperçu que Langevin lui passait des cartes par-dessous la table.

journée
rait des
ez bien,
er dans
lait un

ier, un
is coup
devant
evy en
lolly et

becs ?
tricher
toutes
tout le
an n'a
straight



McGreevy a été clairé du chantier et Langevin est sorti de la cambuse.

dans la saison. Bien plus que ça : les gens d'Ottawa qui n'étaient pas fous des foreman de Québec se sont mis en tête de faire chatner Mercier et sa gang.

Ils ont commencé une enquête et ils ont trouvé que \$100,000 avaient été sifflés au coffre de Québec. Ils ont mis tant de vlime dans l'affaire qu'ils ont fini par découvrir que Pacaud avait reçu les \$100,000 pour les partager avec ses amis.

— Pardon, si je vous interromps, M. Ladébauche, qui est-il ce monsieur Pacaud ? c'est la première fois que vous m'en parlez.

— Je vas vous dire, madame : Pacaud, c'est un petit Canayen de Québec

fait faire une enquête. Le résultat a été que McGreevy a été clairé du chantier et Langevin est sorti de la cambuse et mis au rang d'un simple *raftman*. Les gens à Laurier qui cherchent à prendre la place des amis d'Abbott se sont mis le fouillon dans les affaires des petits foreman. Ils ont découvert qu'ils faisaient toute espèce de cochonneries dans le chantier. La boutique était pillée de tous bords et de tous côtés. Il a fallu clairer Arnoldi, Senécal, et une demi-douzaine d'autres, qui gaffaient tout ce qui pouvait leur tomber sous la main. Je vous garantis que Abbott a eu une misère du diable à faire la *drive*, bien tard



Ils ont découvert qu'ils faisaient toute espèce de cochonneries dans le chantier.

our le
re. Il



Pacaud, c'est un Canayen qui a du poil aux pattes.

fait avec Boucherville, il y a une quinzaine d'années. Vous allez voir, madame, que vous aurez encore de la misère avec les Canayens. Ils viendront vous trouver chez vous et vous bâdreront comme autrefois. Mercier et ses amis sont des gens pas commodes du tout. Quand ils trouvent leur affaire à bosser un chantier, ils y restent bougrement longtemps. C'est collant ce monde-là. Savez-vous, madame, que si Angers s'avisait de les mettre à la porte, ils résisteraient jusqu'au bout. Mercier dit à qui veut l'entendre qu'il ne faudra pas que Angers et Abbott lui en fassent bien gros pour qu'il fasse une révolution dans le pays.

—Mais, cher petit maître, qu'est-ce que vous me dites là ? Ces gens-là

qui a du poil aux pattes et qui ne se mouche pas avec des quartiers de terrine. Il n'y a pas dans le chantier là-là un homme qui soit plus gros manche avec Mercier, le boss de Québec. Il n'entre pas une terrinée de lait dans la laiterie de Mercier sans que Pacaud en prenne la crème. Personne ne peut avoir une job chez Mercier sans que Pacaud lui fasse suer un petit montant. Quand les gens qui faisaient le chemin de fer de la baie des Chaleurs ont voulu se faire payer ce qui leur revenait de leurs comptes, ils ont été bluffés pour \$100,000. Le premier boss Angers, un ancien ami de la *garg* d'Ottawa, a entendu parler de la chose et a voulu tirer l'affaire au clair. Il a fait une commission royale avec trois juges, les juges Jetté, Davidson et Baby. Aujourd'hui on entend des témoins des deux côtés. Si Mercier sort le nez un peu enfariné de cette affaire, la conséquence sera bien simple. Angers le passera au bob tout comme Luc a



Angers le passera au bob.

sont-ils assez hardis pour se mettre en rébellion ? ils doivent savoir que j'ai des soldats.

— Quand je dis révolution, madame, je parle de révolution de gueule. Les Canayens n'iront pas se battre avec des carabines, pour la bonne raison qu'ils n'en ont pas et qu'ils n'en ont jamais eu. S'ils font une révolution, ça sera un gros tapage à Québec. Ils garrocheront la cambuse d'Angers, et ils détruiront quelques cabanes. Ils se borneront à ça.

— Vous me rassurez, Ladébauche, je commençais à avoir la chair de poule : je m'imaginai que les gens de Mercier seraient capables de prendre la citadelle et de se déclarer indépendants.

— Rassurez vous de ce côté : il y aura beaucoup plus de crachats que de sang. Du reste, Mercier et ses hommes ne peuvent pas tenir bien longtemps. Ils sont presque tous malades. Ils sont en train de se rendre épuisés. Ces gens-là, voyez-vous, ne sont pas tous venus au monde avec des cuillers d'argent dans la bouche. Il y en a beaucoup qui ont été élevés à manger du gros lard, des crêpes de sarrasin et de la soupe aux pois. Aujourd'hui qu'ils sont riches, bien riches, ils se mettent à manger de la viande, de la viande, pas d'autre chose que de la viande. Ils s'en fourrent assez pour s'en donner des indigestions, et se rendre bien malades. Tous les jours il peut leur arriver des accidents. Eux qui étaient accoutumés chez leurs parents à se promener en grande charrette attelée avec des pigouilles qui ne faisaient pas leur mille en moins d'un quart d'heure, ils ont aujourd'hui des chevaux bayards qui trottent en dedans de cinq. Ces chevaux sont difficiles à mener. Ces chevaux



Ces chevaux sont difficiles à mener.

prennent l'épouvante et les font accrocher aux vitures dans les rues de Québec. Tenez, madame, vous ririez si vous voyiez un Canayen qui pendant toute sa jeunesse allait à cheval à poil, vous ririez de le voir à cheval avec une selle et des éperons. Dans tous les cas, madame, ne vous faites pas trop de mauvais sang à propos des Canayens de Québec. Ils se chicangent un peu, mais tout restera dans l'ordre avant six mois.

— Mon pauvre Ladébauche, j'ai le cœur gros lorsque je pense aux misères que mes Canadiens se font à propos de rien. Pourquoi ne s'entendent-ils pas

ensemble, au lieu de se traiter comme des voleurs ?

— Dame, c'est difficile qu'il en soit autrement. Les Canayens, appelez-les Rouges ou Bleus, se battent toujours ; c'est au plus fort la poche. Les gens d'un parti ne valent pas mieux que ceux de l'autre. Regardez à Bytown, les gens d'Abbott ont fait autant de coches mal taillées que ceux de Mercier à Québec. Le peuple canayen n'est pas autre chose qu'une tourte, il faut qu'il se fasse plumer : il se rangera toujours du côté de celui qui le plumera sans le faire crier.

Avant que je m'en aille, madame, vous me donnerez, s'il vous plait, quelques nouvelles de votre famille ?

— Ma famille est en assez bonne santé, je vous remercie ; seulement, mon aîné, Albert Edouard, est un peu trop sorteux, ça le rend malade. Il aime à faire la petite partie de cartes. Le printemps dernier il a eu une mauvaise affaire sur les bras. Il s'était fait ami avec un colonel qui trichait au *all four*. Il ne se contentait pas de tricher avec les cartes, il allait jusqu'à tricher sur les points. On s'est aperçu de la chose et il y a eu un scandale terrible dans la famille. Imaginez-vous un monsieur comme mon garçon, s'amusant avec des gens qui trichent aux cartes. Je lui ai bien défendu de toucher aux cartes à l'avenir. Je commence à devenir vieille. Je me retirerais bien des affaires,

mais je ne crois pas que mon aîné soit capable de prendre mon stock aujourd'hui. Vous me direz qu'il est assez vieux, c'est vrai, mais il aime trop à faire la vie encore. S'il était à son compte il ferait trop de dépense avec ses amis. Il ruinerait son commerce, et ma maison s'en irait en compote. Je suis bonne encore pour cinq ou six ans, malgré mes rhumatismes.

— Bonsoir, madame, au revoir.

— Au revoir, Ladébauche. En passant dans la salle, verse-toi un verre de bonne jamaïque. Tu la trouveras dans la grosse carafe à droite du *sidebord*.

Je fis mon salut à la bonne dame. Je suivis sa recommandation au sujet du coup de partance. J'ai dit bonjour aux domestiques et je me suis remis en route pour Bytown.



Verse-toi un verre de bonne jamaïque.

LADÉBAUCHE.

On s'étonnait que Caton n'eût point encore de statue, dans un temps où tant de gens obscurs en avaient :

— J'aime mieux, dit-il, qu'on demande pourquoi je n'ai point de statue que pourquoi j'en ai.

Le poète Alexis aimait le poisson. Quelques babillards le plaisantaient sur cette passion, et lui demandaient ce qu'il mangerait plus volontiers :

— Des bavards rôtis, dit-il.

A. HURTEAU & FRERE

MARCHANDS DE

BOIS DE SCIAGE

92, RUE SANGUINET

MONTREAL



CLOS

Coin des Rues Sanguinet et Dorchester

Telephone Bell No 6243

Bassin Wellington

EN FACE DES BUREAUX DU GRAND-TRONC

Telephone No 1404



ISIDORE BOILEAU

Chapelier-Manchonnier

1584, RUE NOTRE - DAME, 1584

(En face du Palais de Justice)

MONTREAL.

On trouvera à cet établissement un très grand choix de Pelleteries de tout genre, ainsi que le meilleur assortiment de Chapeaux, le tout à des prix exceptionnellement bas.

Une visite est respectueusement sollicitée.

LA BOHEMIENNE.



Le 20 août !

Le baron de W***, officier autrichien qui servait dans les hussards de Czekler pendant la dernière guerre contre les Turcs, est le héros d'une aventure bien propre à guérir de la superstition : c'est lui qui la raconte.

“ Au printemps de l'année 1788, je quittai Mischovar en Transylvanie, pour conduire des recrues à mon régiment, qui se trouvait alors dans les environs d'Orsowa. Dans un village voisin de l'armée, vivait une Bohémienne qui gagnait quelque argent à vendre des provisions aux soldats. Les recrues que j'avais conduites étaient des hommes très superstitieux. Ils voulaient se faire dire par

cette femme leur bonne aventure. Je ris de leur crédulité, et pour m'en amuser, je tendis aussi la main à la vieille sibylle. *Le 20 août!* me dit-elle du ton le plus grave et sans ajouter un seul mot. Je la priai de s'expliquer plus clairement ; mais elle se borna à répéter ces mêmes paroles, et lorsque je me retirai pour gagner ma tente, elle s'écria d'un ton encore plus emphatique : *Le 20 août!* On croira facilement que cette date se trouva fixée dans ma mémoire de manière à n'en pouvoir être effacée. Nous arrivâmes à l'armée, où nous eûmes notre part de dangers et de fatigues.

“ Tout le monde sait que, dans cette guerre, les Turcs ne faisaient pas de prisonniers. Les officiers avaient promis un ducat pour chaque tête qui serait portée dans leur camp ; les janissaires et les spahis rivalisaient de zèle pour gagner le ducat. Nos postes avancés étaient souvent victimes de l'appât donné à la féroce cupidité des Turcs ; il ne se passait guère de nuit sans que leurs soldats vinsent, en force supérieure, chercher des têtes ; et ces expéditions étaient conduites avec tant de secret et de célérité, qu'il était rare qu'ils échouassent dans leur dessein. Aussi nous arrivait-il fréquemment le matin de nous apercevoir qu'une partie de notre camp n'était gardée que par des corps sans tête. Le prince de Cobourg, voulant prévenir ces malheurs, décida qu'un fort détachement de cavalerie serait envoyé toutes les nuits hors des lignes pour les protéger. Ces piquets consistaient ordinairement en un ou deux cents chevaux ; mais les généraux turcs, irrités de voir interrompre le commerce de leurs soldats, envoyèrent, pour le protéger, des détachements plus forts que nos piquets, et il en résulta pour les Musulmans une moisson de têtes encore plus abondante qu'auparavant. Il devint si dangereux de se trouver la nuit de piquet, qu'un officier qui était commandé pour ce service faisait ordinairement son testament. Les choses restèrent dans cet état jusqu'au mois d'août. Diverses escarmouches qui avaient eu lieu n'avaient pas changé la position des deux armées.

“ Huit jours avant le 20 août, ce jour de si triste présage, je vis entrer dans ma tente la sorcière bohémienne, à laquelle il m'arrivait souvent d'acheter des provisions. Elle me pria avec beaucoup d'instance de lui léguer quelque chose, dans le cas où j'aurais le malheur d'être tué le jour qu'elle avait prédit que je le serais ; et elle ajouta que si sa prédiction ne se réalisait pas elle s'engageait, de son côté, à me donner gratuitement un panier de vin de Tokai, chose très précieuse en ce moment pour nous, à cause de sa grande rareté. Je crus réellement que cette femme avait perdu l'esprit. Il était certainement très possible, dans ma position, que je ne vécusse pas longtemps ; mais il n'y avait aucune raison de croire que je pécherais plutôt le 20 août que tout autre jour. Je consentis donc au marché de la Bohémienne, et j'engageai deux chevaux de cinquante louis contre son tokai. Ce marché, qui ne me paraissait qu'une plaisanterie, fut passé en forme devant le quartier-maître du régiment, qui servit de témoin.

“ Enfin arriva le redoutable 20 août : rien ne pouvait me faire présumer que je serais exposé ce jour-là. C'était bien, à la vérité, le tour du régiment où je servais, de fournir le piquet pour la nuit suivante ; mais deux de mes camarades devaient marcher avant moi. Le soir, à l'instant où les Hussards se préparaient à partir, le chirurgien annonça au commandant que l'officier qui devait commander le piquet s'était trouvé subitement attaqué d'une maladie dangereuse. L'officier qui suivait fut nommé pour le remplacer. Il se hâta de s'équiper et de venir joindre sa troupe ; mais son cheval, ordinairement très doux, se montra

cette fois si rétil, et se cabra avec tant de violence, qu'il le jeta par terre, et dans sa chute l'officier eut une jambe cassée ; c'était donc à moi à marcher, et j'avoue qu'en quittant le camp avec mon détachement, l'idée de partir précisément le 20 août ne laissait pas de troubler un peu mon imagination. J'avais avec moi quatre-vingts hussards de mon régiment et cent vingt d'un autre, deux cents hommes en tout.

“ Notre poste était à mille pas en avant de la ligne droite, ayant tout près de nous un marais plein de roseaux très élevés. Nous n'avions pas de sentinelles, nous avions ordre de ne point descendre de cheval, et de rester pendant une heure et trois quarts le sabre nu et la carabine armée. Nous étions à peine placés que nous entendîmes crier : *Allah ! Allah !* et à l'instant même tous les chevaux de notre premier rang furent renversés par le feu ou par le sabre de sept ou huit cents Turcs, qui perdirent un nombre égal à celui de mes soldats démontés. Les Turcs connaissaient le terrain, ils nous entourèrent et nous défirent complètement ; dans le désordre où nous étions, de tous les côtés on tirait, on s'abrait au hasard. Je reçus huit blessures, soit de la main de l'ennemi, soit par mes propres gens ; mon cheval, blessé mortellement, s'abattit ; et ma jambe droite se trouvant engagée sous lui, je restai couché dans la poussière. Le carnage n'était éclairé que par le feu des pistolets, à la lueur duquel je pus apercevoir mes soldats qui se défendaient avec le courage du désespoir ; mais les Turcs, ivres d'opium, en faisaient un horrible carnage. En peu de temps il ne resta pas un seul Autrichien debout.

“ Les vainqueurs s'emparèrent des chevaux qui se trouvaient encore en état de servir, dépouillèrent les soldats morts et blessés, et se mirent ensuite en devoir de couper les têtes, qu'ils plaçaient à mesure dans des sacs, dont ils s'étaient munis à cet effet. Ma situation n'était pas gaie. Comprenant assez bien le turc, j'entendais de toutes parts les Musulmans s'exciter les uns les autres à terminer promptement leur opération, afin d'avoir fini avant qu'il nous arrivât du secours, et à ne pas oublier une seule tête, pour obtenir à leur retour les deux cents ducats, ce qui prouvait qu'ils étaient parfaitement instruits de la force de notre détachement. Au milieu du désordre, mon cheval, ayant reçu une nouvelle blessure, fit un mouvement convulsif, à la suite duquel ma jambe se trouva dégagee ; ce qui me donna l'idée d'essayer de me cacher parmi les joncs du marais. Plusieurs de mes soldats avaient déjà tenté ce moyen, et avaient été découverts ; mais le feu était bien moins vif, et l'obscurité plus grande me donna l'espoir de réussir. Je n'avais que vingt pas à faire ; et, avec beaucoup d'efforts, après avoir renversé plusieurs Turcs qui cherchaient à m'empêcher d'avancer, je parvins à me sauver dans le marais. J'entendis un Turc qui criait : “ Un infidèle nous a échappé, cherchons-le. ” Et d'autres lui répondirent : “ Il est impossible qu'il soit dans le marais ” Je n'entendis rien de plus : le sang que je perdais fut cause que je m'évanouis, et lorsque je repris mes sens, le soleil était levé depuis longtemps, de sorte que j'avais dû rester plusieurs heures dans cette position.

“ J'étais enfoncé jusqu'aux genoux dans le marais ; mes cheveux se hérissèrent quand je me rappelai les événements de la nuit ; mon imagination se porta tout entière sur ce funeste 20 août, prédit par la Bohémienne. Je comptai mes blessures : j'en avais huit, mais aucune n'était dangereuse ; ce n'était que des coups de sabre qui n'avaient offensé que les chairs, sur les bras, sur le dos et sur la poitrine. Les nuits étaient très fraîches dans ce pays-là ; je portais une

pelisse épaisse, qui avait, jusqu'à un certain point, amorti les coups. J'entendais les plaintes des chevaux blessés sur le champ de bataille ; à l'égard des hommes, grâce aux Turcs, ils n'étaient que trop tranquilles. Je cherchai à me tirer de la place incommode où j'étais, et, après une heure d'efforts, j'y réussis. Quoiqu'une guerre contre les Turcs étouffe ordinairement tout sentiment d'humanité, je ne pus me défendre d'une vive émotion en contemplant la scène de désolation qui s'offrit à mes yeux. J'avais sur ce champ de carnage, lorsque tout à coup je me sentis saisir par un Turc d'une taille gigantesque, qui sans doute était revenu pour s'assurer si rien n'avait échappé à la première recherche.

"Qu'on se peigne le sentiment affreux dont je dus être pénétré, en voyant s'évanouir d'une façon si cruelle l'espérance que j'avais conçue ! " Prenez, lui dis-je en langue turque, prenez ma montre, mon argent, mon uniforme ; mais, au nom de Dieu, ne me tuez pas ! " A cette prière, faite du ton le plus suppliant, le barbare me répondit froidement : " Tout ce que vous avez m'appartient, et il me faut encore votre tête. " En même temps il délie le cordon qui attachait mon bonnet de hussard sous mon menton, et défait ma cravate. J'étais sans armes, sans moyen de défense.

" Au moindre mouvement que j'aurais fait il aurait pu plonger son sabre dans mon sein. Je me bornais à le presser avec mes bras en implorant sa clémence ; mais, sourd à mes supplications, il continuait à débarrasser mon cou. " Ayez pitié de moi, lui dis-je alors ; ma famille est riche, faites-moi prisonnier, et je vous promets une rançon considérable. — Restez seulement tranquille pour que je puisse vous couper la tête ; " et, sans rien ajouter, il détacha l'épingle de ma chemise. Il ne s'était pas opposé à ce que je le tinsse embrassé, probablement parce qu'il se fiait à sa supériorité, ou peut-être par un reste de pitié qui ne résistait pas à l'appât d'un ducat. Pendant qu'il ôtait mon épinglé, je sentis dans sa ceinture quelque chose de fort dur : c'était un marteau de fer. " Soyez donc tranquille, " répéta-t-il ; et ces mots étaient probablement les derniers que j'aurais entendus dans ce monde, si la frayeur d'une mort si horrible ne m'avait suggéré l'idée de tirer doucement le marteau de sa ceinture. Il ne s'en aperçut pas et il tenait déjà ma tête d'une main et son sabre de l'autre, lorsque, par un mouvement subit, je me dégageai de ses mains et je lui appliquai de toutes mes forces, sur la figure, un coup du marteau qui était très lourd : il chancela ; je le frappai une seconde fois avec le même succès, son sabre s'échappa de ses mains, et il tomba lui-même étendu sur le sol. Il est inutile d'ajouter que je lui plongeai plusieurs fois son arme dans le cœur. Je me mis ensuite à courir vers nos postes avancés, dont je voyais briller les armes que frappait le soleil ; j'arrivai au camp. Mon colonel, en me voyant, me prit pour un spectre. Je fus bientôt attaqué d'une fièvre inflammatoire, et conduit à l'hôpital ; mais dans six semaines je me trouvai guéri et de la fièvre et de mes blessures.

" A mon retour au camp, je fus visité par la diseuse de bonne aventure, qui me paya exactement le panier de vin de Tokai qu'elle avait perdu. J'appris que, pendant mon absence, plusieurs de ses prédictions s'étaient accomplies, ce qui lui avait valu d'assez bonnes aubaines. J'avoue que ces détails me parurent fort surprenants.

" Quelque temps après, il arriva au camp deux déserteurs ; c'étaient deux Serbiens qui avaient été employés au transport des bagages des Turcs, et qui s'étaient échappés pour ne pas recevoir une punition qu'ils avaient encourue.

A l'instant qu'ils virent la Bohémienne, ils la reconnurent, et déclarèrent qu'elle était souvent allée pendant la nuit au camp des Turcs, auxquels elle rendait compte des mouvements de notre armée. Nous fûmes tous très surpris de cette découverte ; car cette femme nous avait été fort utile dans plusieurs occasions, et nous avions souvent admiré l'adresse avec laquelle elle exécutait les commissions les plus périlleuses. Les déserteurs persistèrent dans leur déposition, et déclarèrent qu'ils avaient été souvent présents lorsqu'elle avait donné aux Turcs connaissance de nos positions ; qu'elle leur avait révélé nos projets, et qu'elle les avait encouragés aux attaques partielles qu'ils avaient faites ; et ils ajoutèrent qu'elle était munie d'un chiffre turc qui lui servait de passeport. Cette preuve de conviction ayant en effet été trouvée sur elle, elle fut condamnée à mort comme espion. Avant qu'on l'exécutât, je l'in interrogeai sur la prédiction qu'elle m'avait faite ; elle m'avoua que, servant d'espion aux deux armées, elle en tirait un double profit, et qu'elle avait souvent fait connaître à chacune des armées les intentions de l'autre. En disant la bonne aventure, elle savait tirer beaucoup de renseignements de la simplicité de ceux qui la consultaient ; souvent aussi le hasard l'avait servie dans l'accomplissement de ses prédictions. Quant à ce qu'elle m'avait annoncé, elle me dit que c'était pour augmenter son crédit qu'elle avait fixé à une époque la catastrophe qu'elle me prédisait ; et lorsqu'elle vit le temps approcher, elle déclara les Turcs à attaquer le piquet qui serait commandé le 20 août. Ayant su que deux officiers devaient marcher avant moi, elle vendit au premier du vin préparé qui le rendit malade, et, au moment où le second montait à cheval, elle trouva le moyen d'introduire dans les narines de son cheval un charbon brûlant qui produisit l'effet que j'ai rapporté."

Des Parisiens ont reçu la visite d'un parent de province, qui, venu d'abord pour passer quelques jours avec eux, s'éternise dans les délices de la capitale.

Trop polis pour se plaindre ils ont recours à un stratagème :

—Ah ! vraiment, mon cher, disent-ils au gêneur, vous devez bien manquer à votre femme et à vos enfants.

—Certainement, vous me donnez une bonne idée : je vais les faire venir !

Un commis voyageur parisien se présente à la porte d'un omnibus et veut faire de l'esprit.

—Est-ce que l'arche de Noé est déjà pleine ?

Voix de l'intérieur :

—Non, entrez, il ne manque plus qu'un dindon !

A la porte d'un théâtre, un monsieur, qui fumait une cigarette pendant l'entr'acte, rencontre dans la poche de son paletot la main d'un jeune filou.

—Veux tu me dire ce que ta main fait là ? dit-il en l'empoignant.

—Dame ! monsieur, il fait si froid

*Il ne faut jamais remettre au lendemain,
ce qu'on peut faire le jour même*



**Il ne faut jamais remettre au lendemain ce qu'on peut
faire le jour même.**

Tandis que je me trouvais à Québec, j'avais si souvent admiré, du haut de ses remparts, le village de la Pointe-Lévy, dont les maisons semblent avoir escaladé l'autre rive du St-Laurent, qu'un beau jour je me décidai à traverser le fleuve pour aller examiner de plus près ce riant paysage que je ne pouvais me lasser d'admirer de loin.

Bien m'en prit, car je rapportai de cette excursion champêtre une histoire et ce singulier aphorisme qui lui servira d'introduction : " La pluie est l'amie des canards en général et des gens de lettres en particulier."

Et voici pourquoi :

Il y avait déjà longtemps que je marchais devant moi, respirant à pleins poumons cet air pur et embaumé qu'on ne respire qu'à la campagne, lorsque je crus m'apercevoir qu'il allait pleuvoir.

De gros vilains nuages noirs couvraient petit à petit ce beau ciel bleu qui souriait à mon départ ; le soleil qui apparemment n'aime pas les nuages, achevait de voiler sa face éblouissante et ne jetait plus que de temps à autre, sur cette belle nature, quelques pâles rayons tristes comme l'adieu d'un mourant.

En même temps un vent furieux venu du nord et soufflant par rafales soulevait toute la poussière de la route en tourbillons épais.

Sans être augure ou astronome, je conclus que la tempête n'était pas loin et que le plus prudent était de s'en retourner. Mais à peine avais-je fait quelques cents pas dans la direction de l'embarcadère qu'un nuage qui semblait danser au-dessus de ma tête creva tout à coup, et des gouttes de pluie larges comme des écus mêlées à des grêlons se mirent à tomber en crépitant sur la poussière du chemin, faiblement d'abord, puis avec violence et par torrents, comme si toutes les cataractes du ciel se fussent ouvertes.

En un clin d'œil j'avais gravi les trois ou quatre marches formant le perron d'une ferme qui se trouvait à ma gauche, et sans perdre de temps à frapper, j'entrai par la porte de devant, tandis que les gens de la maison rentraient par la porte de derrière.

Après nous être salués, de part et d'autre, avec cette satisfaction que l'on éprouve, tout en étant mouillé, de ne pas l'avoir été davantage, j'allai droit à un brave homme d'une quarantaine d'années qui me paraissait le chef de la famille, et lui demandai, en le saluant, la permission "*d'allumer.*" — Asseyez-vous, monsieur, et faites comme chez vous, me répondit-il, ou plutôt entrez ici, vous serez plus à l'aise.

En disant ces mots il avait ouvert la porte d'une pièce assez vaste, servant de salon, et d'une éblouissante propreté.

Si curieux que je fusse d'examiner la nombreuse famille de mon hôte improvisé, je ne me fis cependant pas prier, d'autant plus qu'un chien énorme, crotté jusque par-dessus les oreilles et les poils ruisselants de pluie, s'obstinait à venir flairer les pans de mon habit, malgré la défense répétée de ses maîtres grands et petits, modulée sur tous les tons :

— Marche te coucher, Castor !

Or donc j'étais installé dans le salon, commodément assis et fumant comme un bienheureux le tabac de mon hôte qui fumait aussi. Nous parlions de choses et d'autres, lorsque mon attention se concentra tout à coup sur un beau cadre doré qui ornait le dessus de la cheminée, et qui me paraissait renfermer deux lignes de belle écriture.

Tout en causant, j'essayai de les déchiffrer, mais n'y parvenant pas assez vite à mon gré, je me levai et, arrivé en face du cadre, je lus cette grande vérité :

IL NE FAUT JAMAIS REMETTRE AU LENDEMAIN CE QU'ON PEUT FAIRE LE JOUR MÊME.

Voilà une admirable maxime, dis-je, il est malheureux qu'elle ne soit pas toujours suivie à la lettre.

— Oui, répondit mon hôte, car tous ceux qui la suivent s'en trouvent bien. A l'heure qu'il est après trent ans, je crois encore que cette maxime est le meilleur héritage que m'ait laissé mon père, dont le bon Dieu doit avoir l'âme.

— Alors ce cadre provient de votre père ?

— Oui, monsieur, et c'est toute une histoire.

— Une histoire, dites-vous, ah ! voilà qui " s'adonne " bien. Moi qui en cherche justement, me feriez-vous le plaisir de la raconter ; je gagerais qu'elle doit être très intéressante ?

— Très volontiers, d'autant plus que la pluie ne cessera pas de sitôt. C'est un coup de nord-est, nous en avons pour trois jours francs.

Nous aurons pu en avoir pour un mois que cela m'eût été parfaitement indifférent. Je tenais une histoire, une histoire " ayant la senteur du terroir laurentien, " comme dit si bien M. Taché ; je déposai donc ma pipe pour mieux me recueillir, et mon hôte commença ainsi :

— Il faut savoir, monsieur, que je ne suis pas né ici. Mon défunt père n'avait qu'une petite terre à St-Lazare, la paroisse des " quêteux, " comme on dit, à quelques lieues plus bas dans les terres. Or donc, il y a bien longtemps de ça, un soir d'été que le bonhomme veillait avec quelques voisins, la conversation vint à tomber sur les avocats, et tous, hormis mon père qui n'avait jamais eu affaire aux gens de loi, s'accordèrent à dire qu'il n'y a rien de mieux au monde qu'une " consulte. "

— Un tel, grâce à une " consulte, " avait gagné cinquante piastres.

— Un autre avait vu reculer les limites de sa terre d'un demi arpent sur toute sa longueur. Bref, Baptiste renchérissait sur Pierre, et Pierre sur Baptiste, si bien que mon brave défunt père en rentra tout pensif à la maison, bien résolu à avoir, lui aussi, sa " consulte " à la première occasion.

La moisson approchait ; sitôt qu'il eut coupé son blé, il attela un beau matin sa jument blonde, et se rendit à Q. ébec.

Après avoir cherché quelque temps le bureau d'un avocat, il en découvrit un, entra et s'assit, attendant son tour, après avoir eu soin de déposer son chapeau à terre et de ramener ses jambes sous lui de manière à occuper le moins d'espace possible dans le bureau qui lui faisait l'effet d'un sanctuaire.

—Eh bien ! le père, qu'y a-t-il à votre service ? lui dit l'avocat après avoir congédié les autres visiteurs.

—Je voudrais une consulte, monsieur.

—Fort bien ; contez-moi votre affaire....

—Quelle affaire, monsieur ?.... Je n'en ai pas d'affaire, moi ; je ne vous demande qu'une "consulte," et une bonne, comme celle de Baptiste par exemple.

—Mais êtes-vous en procès ?

—Non

—Voulez-vous en faire un à vos voisins ?

—Sainte croix bénite ! que le bon Dieu m'en préserve.

—Mais enfin vous devez toujours avoir un motif quelconque pour demander une "consulte ?"

—Non, monsieur, fit mon père en se levant tout à coup, voici ce que c'est : et il se mit à raconter tout ce qu'il avait entendu à St-Lazare. Baptiste a gagné dix arpents de terre avec une "consulte ;" le gros Pierre a gagné cinquante piastres avec une "consulte." Les "consultes" des avocats sont bonnes, comme vous voyez ; donnez-m'en donc une, pour l'amour du ciel, ça fait que je courrai ma chance comme eux autres.

—'est bien le père, rassoyez-vous, lui dit l'avocat en faisant semblant d'ouvrir quelques-uns des gros livres de sa bibliothèque. Mon père le suivait des yeux. Bientôt il le vit écrire quelques mots, et au bout d'un instant il lui remit, d'un air solennel, le bout de papier que vous venez de lire, et que mon défunt père reçut avec les marques du plus profond respect.

—C'est une piastre pour votre "consulte," mon brave homme, suivez-la bien et que Dieu vous bénisse

—Merci, fit mon père en payant l'homme de loi, que le bon Dieu vous bénisse aussi, et bonne santé.

Arrivé dans la rue, il plia soigneusement sa "consulte" en quatre, l'enveloppa dans son mouchoir, et l'attacha à sa veste, du côté du cœur, avec quatre épingles.

A deux heures, monsieur, à peu près à l'heure où nous parlons, mon défunt père était de retour : et comme vous pouvez bien le penser, il n'eut rien de plus pressé que de montrer sa "consulte." Je m'en souviens encore comme si ça s'était passé d'hier. Personne ne sachant lire chez nous,—je n'avais alors que sept ou huit ans,—on m'envoya quérir le maître d'école. J'y courus comme le vent. Dès qu'il fut arrivé, mon père lui tendit avec joie le papier qu'il avait rapporté de la ville, et le maître d'école le lut à haute voix, en déclarant que c'était magnifiquement écrit.

—Et bien pensé, ajouta mon défunt père, en serrant soigneusement sa "consulte," avec son contrat de mariage et son image de première communion.

Il faisait une chaleur accablante cette journée là

—Va donc te reposer, mon pauvre José, lui dit ma bonne vieille mère, que vous avez vue en entrant, il me semble que tu l'as bien gagné ; tu n'en seras que plus alerte demain pour rentrer notre grain.

—Y penses-tu, ma vieille ? répondit mon père, qui achevait de mettre son habillement de la semaine. Y penses-tu?... " Il ne faut jamais remettre au lendemain ce qu'on peut faire le jour même." Nous allons rentrer notre grain tout de suite, et si Baptiste a achevé de serrer le sien, il nous donnera un coup de main. Va voir s'il est chez lui, mon gars.

Le soir, notre récolte était dans la grange. Durant la nuit il s'éleva une tempête furieuse : un coup de nord-est comme aujourd'hui ; ça dura trois jours. La pluie tombait à torrents. Si notre récolte fût restée dehors, elle était perdue. Depuis lors, mon défunt père a toujours suivi la " consulte " à la lettre, et pour ne pas la perdre de vue, c'est lui-même qui la fit encadrer.

Une dizaine d'années plus tard, nous quittâmes St-Lazare pour venir nous établir ici. Dieu nous a bénis, nous sommes heureux et contents, et tout nous réussit parce que " NOUS NE SONGEONS JAMAIS A REMETTRE AU LENDEMAIN CE QUE NOUS POUVONS FAIRE LE JOUR MÊME.

Maison fondée en 1870

AUGUSTE COUILLARD

Importateur de **FERRONNERIES,**

Quincailleries, Verres à Vitres, Peintures,

Etc., Etc.

SPÉCIALITE: POELES DE TOUTES SORTES.

233 A 239, RUE SAINT-PAUL

Voûte: 12 et 14, rue Saint-Amable, **MONTREAL**

☛ Comme par le passé, M. COUILLARD n'emploie pas de commis voyageurs, et fait bénéficier ses pratiques de cette dépense. Une attention toute spéciale est donnée aux commandes reçues par la malle, et MM. les marchands de la campagne seront toujours servis au plus bas prix du marché.

NAPOLÉON VOLANT DES PATATES.



Ah ! mon empereur, prenez-les toutes !

Le 5 juillet 1809, veille de la bataille de Wagram, *contre son habitude*, Napoléon ne dort pas du tout. Ses aides de camp se tenaient debout pour lui garantir les yeux de l'ardeur du feu avec le pan de leurs manteaux ; mais soit qu'il eût froid, soit que son esprit fût trop occupé des événements qui devaient avoir lieu le lendemain, il voulut tout *voir par lui-même*, et revêtu de sa *redingote grise*, il alla inspecter les bivouacs que sa garde avait formés autour de son quartier. Il partit *seul*, à une heure du matin, par une nuit sombre et pluvieuse.

Arrivé à un des bivouacs où tous les hommes s'étaient endormis, auprès d'un feu presque éteint, voyant des *patates* qui cuisaient sous la cendre, il lui prit fantaisie d'en manger une, et se mit en devoir de la tirer du feu, en écartant quelques charbons à l'aide de la pointe de son épée. Au même instant l'un des dormeurs ouvrit les yeux, et, apercevant un individu en train de lui *ravir* une part de son souper, il lui cria d'un ton brusque, sans cependant bouger de sa place :

—Eh ! dis donc, M. *Sans-Gêne* ! si tu voulais bien respecter nos *patates* et aller chercher tes comestibles ailleurs !

—Mon camarade, répondit Napoléon en se faisant un *cache-nez* du collet de sa redingote, qu'il releva, j'ai tellement faim que tu me permettras bien d'en prendre une seulement.

—Ah ! c'est différent, passe pour une et même pour deux, puisque tu as de l'appétit ; mais dépêche-toi, et *demi-tour à droite, pas accéléré... file !*

Comme Napoléon ne se pressait pas d'obéir à l'invitation, le soldat répéta plus vivement encore son commandement, en ajoutant :

—Ne te le fais pas répéter, car je ne suis pas de bonne humeur pour le moment.

Napoléon n'en continua pas moins à fouiller dans les cendres ; alors le soldat, perdant patience, se lève, s'élança contre le *maraudeur*, et déjà il l'avait saisi par le collet, lorsqu'il reconnut l'empereur.

Peindre la stupéfaction, la honte, la douleur du grognard serait impossible. Tombant alors aux pieds de Napoléon,

—Mon empereur, lui dit-il en embrassant ses genoux, je suis un misérable ! faites-moi fusiller, j'ai mérité la mort !

—Tais-toi, lui répond Napoléon en lui mettant la main sur la bouche, tu vas réveiller tes camarades, qui ont besoin de repos.

—Non, mon empereur, il faut que tout le monde sache que je suis un scélérat, que j'ai osé porter la main sur vous, et que je mérite d'être fusillé.

—Relève-toi, te dis-je, je ne t'en veux pas ; c'est moi qui ai eu tort : je n'aurais pas dû toucher à vos *patates*.

—Ah ! mon empereur ! tenez, tenez, prenez celle-ci, c'est la *plus cuite* . . . , non, celle-là, c'est la *plus grosse* . . . Ah ! misérable que je suis ! Prenez les toutes, sire

Et le soldat lui présentait, les unes après les autres, les *patates* qu'il allait chercher, *avec ses doigts*, au milieu des charbons ardents

—Tu vas te brûler les mains, malheureux ! lui disait Napoléon en cherchant à le relever ; garde tes *patates*, je n'ai plus faim.

—Oh ! sire, voyez comme celle-là est bien *rissolée*. Je suis un brigand. Pardonnez-moi, mon empereur, pardonnez-moi.

Puis il attirait à lui le pan de la redingote de Napoléon, qu'il couvrait de baisers. Voulant mettre fin à cette scène qui pouvait devenir fatale à ce soldat si elle avait eu des témoins, Napoléon lui dit d'un ton d'impatience :

—Ah ça ! veux-tu bien te taire et me laisser partir, ou je me fâche ! Et, lui ayant fait lâcher prise, il ajouta à voix basse : Je te pardonne, te dis-je, je ne t'en veux plus, sois tranquille pour le présent comme pour l'avenir. Et, mettant un doigt sur ses lèvres, il ajouta :—Mais surtout ne parle de ceci à personne. Cela dit, il s'éloigne et revient à son quartier général.

Le 6 juillet, à trois heures du matin, Bonaparte était à cheval et parcourait les terrains en avant du centre de son armée.

— Il s'agit de voir clair dans l'échiquier, avait-il dit à son état-major.

A quatre heures, par le plus beau temps du monde, une forêt de baïonnettes étincelait au soleil, dans l'immense plaine de Wagram : une immense artillerie la précédait. Tel était le prélude de cette fameuse bataille où, durant l'action, au dire du général Dupas, une colonne entière d'Autrichiens *disparut* du champ de bataille, sans qu'on pût jamais savoir quel fut son sort. Le carnage fut si grand, que le 10, c'est-à-dire quatre jours après la bataille, on ramassait encore au milieu des blés, des hommes mutilés que leurs blessures n'empêchaient pas de crier : *Vive l'empereur !* Pour sa part, Napoléon s'était exposé avec la témérité d'un soldat ; et, au fort de l'action, dans le moment même où on se bătait à coups de canon comme on se bat à coups de fusil quand on fait des feux de peloton, le général Watter, commandant les grenadiers à cheval *de la garde*, lui avait crié :

— Encore une fois, sire, ce n'est pas ici votre place ! Retirez-vous, ou je vous fais enlever par mes grenadiers, et *coffrer* jusqu'à ce soir dans un de mes caissons.

— Il en serait capable, avait dit Napoléon au prince de Neutchtätel, en s'éloignant au pas de son cheval.

Le lendemain de la bataille, à quatre heures du matin, Napoléon sortit de sa tente, qui avait été dressée sur le champ de bataille même, et se promenant autour des bivouacs du quartier général, seul, à pied, et, chose extraordinaire, *sans chapeau*, il s'entretint familièrement avec les soldats de sa garde, sa figure exprimant la satisfaction et la confiance. Sur les six heures, étant monté à cheval, il se mit à parcourir le terrain pour voir si l'administration de l'armée avait fait son devoir. On était au moment de la récolte ; les blés étaient très hauts, et l'on ne voyait pas les hommes couchés par terre ; de sorte que plusieurs de ces malheureux blessés, qui n'avaient point été aperçus la veille, avaient, en guise de signal, mis leur mouchoir au bout de la crosse de leur fusil, fiché en terre du côté de la baïonnette, pour qu'on vint à leur secours.

Napoléon alla lui-même à chaque endroit où il aperçut un de ces signaux, parla aux blessés qui s'y trouvaient, et ne voulut pas retourner à sa tente avant que le dernier n'eût été enlevé. Il n'avait gardé personne autour de lui, et avait ordonné au grand maréchal de se charger de cette surveillance, et de faire activer le plus possible le service des ambulances. Tout en continuant à parcourir le champ de bataille, Napoléon s'arrêta un moment sur l'emplacement qu'avait occupé la veille, les deux divisions de Macdonald et de Marmont.

La terre y avait été labourée par les boulets, et il put juger de l'énormité des pertes qu'avaient faites les Autrichiens. Sur une étendue d'environ une lieue carrée, le sol était couvert de biscariens aussi nombreux que des grêlons après un violent orage.

Napoléon reconnut parmi les morts le colonel d'un régiment *d'infanterie de bataille* dont il avait eu à se plaindre. Cet officier qui avait fait la campagne d'Égypte avec lui, avait ensuite fait preuve d'ingratitude envers son général en chef, croyant ainsi gagner les bonnes grâces du général Kléber. Au retour de l'armée d'Égypte en France, Napoléon, qui avait eu beaucoup de bienveillance pour ce chef de corps, durant la campagne d'Austerlitz, ne lui avait témoigné aucun

ressentiment ; mais en revanche, il ne lui avait accordé aucune des faveurs dont il s'était plu à combler tous ceux qui l'avaient accompagné, soit en Italie, soit en Egypte. En le voyant ainsi couché, Napoléon le regarda un moment d'un œil attendri, et dit ensuite : Je suis fâché de n'avoir pas trouvé l'occasion de lui parler hier : je lui aurais dit que depuis longtemps j'avais tout oublié. *excepté ses services.*

A un cri de *Vive l'empereur* qui vint alors frapper son oreille, Napoléon se retourne et aperçoit à quelques pas de lui, étendu sur le revers d'un petit fossé, un canonnier du 6ème régiment d'artillerie qui n'avait plus de jambes ; il s'approche de ce soldat.

—Est-ce donc là tout ce que tu as à me dire ? lui demande-t-il avec bienveillance.

—Pour le moment, oui, mon empereur ; cependant il est bon que vous sachiez que j'ai à moi seul *démantibulé* quatre pièces de canon aux *Kaiserlicks*, et que c'est le plaisir de les avoir *enfoncés* qui me fait oublier que je vais *tortiller* de l'œil *indéfiniment*.

Napoléon, ému, serra la main de ce canonnier, et lui dit :

—Si tu en reviens, mon brave, à toi l'Hôtel des Invalides ou la pension.

—Merci, mon empereur, mais la *saignée* à été trop forte pour que j'aie jusque-là. Quant à ma pension, je crois qu'elle ne vous coûtera pas cher, car je vois bien qu'il faut *descendre la garde* pour la dernière fois ; et voilà pourquoi je jouis de mon reste pour crier : *Vive l'empereur ! Enfoncés les Kaiserlicks !*

Non loin de ce petit fossé, l'empereur aperçut un jeune maréchal des logis de carabiniers qui vivait encore, quoiqu'un biscaien lui eût fracassé la tête ; mais la chaleur et la poussière ayant coagulé le sang presque au-dessous, le cerveau n'avait reçu aucune impression de l'air extérieur, et ce sous-officier pouvait espérer de survivre à cette blessure. Napoléon met pied à terre précipitamment, lui tâte le pouls, et, à l'aide de son *mouchoir*, lui ayant débouché les narines, qui étaient pleines de terre, il lui versa quelques gouttes d'eau-de-vie sur les lèvres. Le blessé ouvrit les yeux ; parut d'abord insensible à l'acte d'humanité dont il était l'objet ; puis il fixa ses regards sur l'empereur, qu'il reconnut ; ses yeux se remplirent alors de larmes ; quelques paroles entrecoupées s'échappèrent alors de sa bouche :

—O mon empereur ! c'est bon de mourir comme cela, dit-il, en faisant un effort pour saisir une des mains de Napoléon, qui lui soutenait la tête ; mais dépêchez-vous, il y en a d'autres qui attendent, car *pour moi, c'est fini !*

Ce brave carabinier mourut entre les mains de l'empereur.

Napoléon remonta à cheval sans dire mot, et, rebroussant chemin, revint au milieu de ses troupes, qui commençaient leur mouvement pour suivre l'ennemi en pleine retraite ; mais à peine avait-il fait quelques pas, qu'il aperçut un soldat qui semblait se diriger vers lui : son costume avait quelque chose d'étrange. La tête empaquetée dans des linges qui ressemblaient assez aux *turbans des mameluks de la garde*, ce blessé avait sur les épaules un dolman richement brodé qui provenait de la dépouille de quelque officier supérieur autrichien, et portait un large pantalon de toile blanche fermé au-dessus de la cheville, comme les portaient alors les grenadiers de la garde en campagne.

—Qu'est-ce que cette *mascarade* ? dit Napoléon en fronçant le sourcil et en arrêtant son cheval au moment où ce singulier personnage était arrivé près de lui.

—Mon empereur, s'écrie le soldat en faisant le salut militaire, me *revoilà* !

—Ah ! ah ! fit Napoléon, se doutant bien à ce langage que cet homme, malgré sa mine hétéroclite, devait être un de *ses grognards brivillégiés* ; comment t'appelles-tu ?

—Est-ce que vous ne vous souvenez plus de moi, mon empereur ?

—Comment veux-tu que je te reconnaisse ainsi *fagoté* ?

—C'est vrai ; je dois avoir l'air d'un Turc d'Égypte. Ce sont ces *farceurs de carabins* qui m'ont déguisé ainsi, hier au soir, après m'avoir *ficelé* la tête pour que je n'en perde pas les *morceaux* ; mais, malgré les conseils de mes chefs, j'ai mieux aimé vous voir aujourd'hui que de me rendre à l'hôpital, persuadé que cela me ferait plus de bien. Je me sens déjà plus de forces.

—J'en suis enchanté ; mais tout cela ne dit pas qui tu es.

—Je suis *l'homme aux patates*, dit le soldat d'un ton mystérieux, en baissant la voix et se rapprochant de l'empereur ; *vous savez, avant-hier... c'est moi qui...*

—Ah ! c'est toi ! se hâte d'ajouter Bonaparte pour empêcher ce soldat d'en dire davantage ; tu as donc été blessé grièvement à la tête ?

—Un rien du tout : trois coups de latte sur la *coloquinte* ! Sans ma queue, tout de même, ce grand *Lansmann* de je ne sais quel régiment me *décollait la boule* ; j'ai senti le moment où je n'avais plus qu'à me baisser pour la ramasser. C'est égal, j'avais mérité plus que ça !

—Cela ne sera rien, tranquillise-toi ; avec un peu de repos et quelques compresses d'eau-de-vie camphrée...

—C'est ce que les *carabins* m'ont dit. Aussi, depuis hier, j'en ai *déjà bu* pas mal.

Ici Napoléon ne put s'empêcher de rire de la manière dont le blessé avait jugé à propos de *s'appliquer le remède* ; puis, reprenant son sérieux, il ajouta d'un ton de bienveillance :

—Je sais que tous vous vous êtes conduits en braves. Que veux-tu ?... est-ce de l'argent ?

—De l'argent ! si donc, mon empereur ! j'en ai de trop : ma masse est au grand complet ; à *votre service*.

—C'est donc de l'avancement dans ton régiment ?

—Pas si conscrit ! je suis trop vieux maintenant. Depuis treize ans j'ai mois dans les chevrons. Ce que je voudrais... ô mon empereur !... voyez-vous, ce qu'il me faut... c'est...

Et comme le vieux grenadier mettait une sorte d'hésitation ou plutôt de modestie à faire l'aveu de l'objet de ses désirs, Napoléon tâcha de l'enhardir en disant :

—Voyons, explique-toi, parle ; je suis pressé, on m'attend.

—Eh bien ! sire, c'est le *bijou* en question que je voudrais.

—Ah ! je comprends... tu n'es pas difficile, toi !... mais l'as-tu mérité ?

A cette demande le vieux guerrier redressa la tête avec fierté, et, fixant sur Bonaparte un regard étincelant, il reprit avec emphase et en traînant chacune de ses paroles :

—Si je l'ai mérité ?... quelle bêtise !... mais, mon empereur, puisque voilà *cinq batailles* de suite où je fais mon possible pour *me faire tuer* sans avoir ce bonheur là : Austerlitz, Iéna, Eylau, Friedland, et hier, avec ces grands *Lansmann*, qui ont des casques en pains de sucre et des sabres longs de deux aunes ! Si, je l'ai mérité !

—C'est bon ! c'est bon ! se hâta d'interrompre Napoléon pour en finir ; puis qu'il en est ainsi, je crois que tu l'as bien gagné. Tiens ! mais promets-moi de te rendre à l'instant à l'hôpital pour te faire soigner.

En disant ces mots, Napoléon avait détaché sa croix et l'avait donnée au soldat. Celui-ci, en la recevant des mains de l'empereur, était tombé à deux genoux et l'avait portée convulsivement de son cœur à ses lèvres et de ses lèvres à son cœur, sans pouvoir même, dans l'excès de son ravissement, trouver une parole de remerciement. Quant à Napoléon, accoutumé à ces sortes de scènes, il avait profité de l'extase dans lequel le *vieux brave* était plongé pour continuer sa marche : seulement, lorsqu'il eut fait une vingtaine de pas, il tourna la tête, et apercevant le grenadier qui, reste à genoux à la même place, avait les bras étendus vers lui, il lui fit de la main un signe amical comme s'il eût voulu lui dire : *Adieu, nous nous reverrons.*

Le soldat se releva et d : nouveau couvrit de baisers cette croix qu'il contemplait avec ivresse ; puis il murmura d'une voix sombre, et comme sous le poids d'un remords poignant :

—Et quand je pense que *c'est à lui que j'ai refusé une patate !*

G. G. GAUCHER.

L. W. TELMOSSE.

GAUCHER & TELMOSSE

IMPORTATEURS

SPÉCIALITÉS :

D'ÉPICERIES

The et Provisions

—:0:—

Vins & Spiritueux

Nous répondons à toute demande de renseignements et de prix par la poste.

242, 244, 246

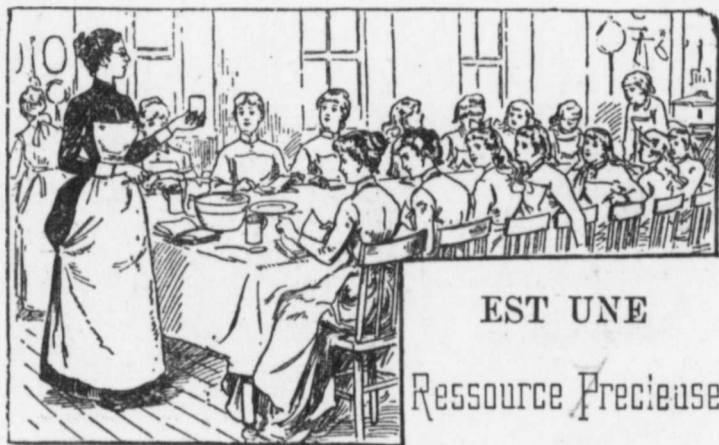
RUE ST-PAUL, 87, 89, 93, rue des COMMISSAIRES

MONTREAL.

POUR LES MALADES

LE JOHNSTON'S

FLUID BEEF



EST UNE

Ressource Précieuse

Il se prépare promptement,
Il est d'une grande efficacité dans les
cas d'épuisement,
Et il répond bien à la digestion faible
des personnes âgées et à celle
des enfants.



HISTOIRE DE

MON ONCLE

Histoire de mon oncle.

Il y a déjà longtemps de cela ; c'était du temps des voyageurs, du temps que, tous les ans, il partait de nos villes et de nos campagnes un essaim de jeunes Canadiens pour les *pays d'en haut* (c'était le nom). Alors tous les jeunes gens qui avaient l'esprit et les goûts tant soit peu tournés du côté des aventures, s'engageaient à la société du Nord-Ouest. Après quelques jours de fête pour s'étourdir sur les travaux et les privations qui les attendaient, ils disaient un dernier adieu à leurs parents et à leurs amis, et partaient. L'amour aussi, pour plusieurs, était la cause de ces longs et pénibles voyages sur nos fleuves et à travers nos épaisses forêts de l'Ouest. Celui-ci, maltraité par sa maîtresse, allait, le désespoir au cœur, se venger de son malheureux destin sur le castor, la martre et l'orignal, qui peuplaient alors les bords de nos lacs et de nos rivières. Celui-là, plus heureux dans ses amours, mais disgracié par la fortune, allait passer quelques années dans le Nord-Ouest et revenait avec des épargnes suffisantes pour réaliser ses plus douces espérances.

L'ancien marché de Montréal, les auberges avoisinantes étaient le rendez-vous de cette jeunesse vigoureuse. Après avoir entamé, et quelquefois même épuisé les avances qu'ils recevaient, et après s'être munis d'un couteau de poche, d'un briquet et d'une ceinture fléchée (ce dernier article était indispensable), nos jeunes voyageurs partaient, en chantant, pour se rendre à Lachine, le cœur gros d'amour, de larmes et d'espérances. Là, on s'embarquait en canot, et comme le chant donne de la force et du courage, rend plus heureux encore ceux qui le sont déjà, et berce dans de douces rêveries ceux qui n'ont pas le cœur à rire, on entonnait la vieille romance *A la claire fontaine*. De ces temps-là datent toutes nos jolies chansons de voyageurs, ces romances, ces complaintes qui, pour manquer quelquefois de rime et de mesure, n'en sont pas moins des plus poétiques. L'on n'était pas seulement poète alors, l'on était aussi musicien. Eh ! quoi de plus gracieux, de plus naïf que tous ces airs de nos chansons de voyageurs : *A la claire fontaine*, *Derrière chez ma tante*, *En roulant ma boule roulant !* Nombre d'artistes européens s'en feraient honneur à cause de leur simplicité et de leur naturel.

Nos voyageurs voguaient toute la journée, prenant l'aviron chacun son tour. Le soir arrivé, on abordait dans la première petite anse venue, l'on faisait du feu et l'on suspendait la marmite à un arbre. Après le repas, qui se composait de lard salé et d'un biscuit sans levain, chacun allumait sa pipe, et ceux d'entre les voyageurs qui avaient déjà fait la même route, racontaient aux jeunes *conscrits* leurs aventures. L'un, exactement à la même place où l'on allait passer la nuit, avait vu, un an auparavant, un serpent plus ou moins gros selon que son imagination le lui avait plus ou moins grossi. L'autre avait vu, à l'entrée de la forêt, un animal d'une forme extraordinaire, comme il ne s'en était jamais vu et comme il ne s'en verra probablement jamais ; un autre, et c'était pis encore, avait vu, au milieu de la nuit, par un beau clair de lune, et il ne dormait certainement pas, un homme d'une taille gigantesque, traversant les airs avec la rapidité d'une flèche. Venaient ensuite des histoires de loups-garoux, de chasse-galerie, de revenants, que sais-je ? et mille autres histoires de ce genre. Ce qui ne contribuait pas peu

à disposer les plus jeunes voyageurs à en voir autant, et plus s'il eût été possible.

D'ailleurs, tout dans ces expéditions lointaines tendait à leur exagérer les choses et à les rendre superstitieux. La vue de ces immenses forêts vierges avec leurs ombres mystérieuses, l'aspect de nos grands lacs qui ont toute la majesté de l'Océan, le calme et la sérénité de nos belles nuits du Nord, jetaient ces jeunes hommes, la plupart sans instruction, dans un étonnement, dans un vague indéfinissable, qui exaltaient leur imagination et leur faisaient tout voir du côté merveilleux.

Pourtant, quant à ce que je vais vous conter, vous lui donnerez le titre que vous voudrez ; vous le nommerez histoire, conte ou légende, peu importe, le nom n'y fait rien, mais ne doutez pas de la véracité du fait : mes auteurs étaient incapables de mentir. Voici ce que mon oncle, vieux voyageur, me racontait, il y a quelque dix ans, et ce qu'affirmait un de ses amis en ma présence, comme vous le verrez plus tard. C'est mon oncle qui parle :

“ C'était par une belle soirée du mois de mai ; l'hivernement était terminé. Nous venions de laisser l'Outacuais et nous entrions dans la rivière des Prairies ; nous n'étions qu'à quelques milles de chez mon père, où je me proposais d'arrêter un moment, avec mes compagnons, avant d'aller à Québec où nous descendions plusieurs canots chargés des plus riches pelleteries et d'ouvrages indiens que nous avions eus en échange contre de la poudre, du plomb et de l'eau-de-vie. Comme il n'était pas tard et que nous étions passablement fatigués, nous résolûmes d'allumer la pipe à la première maison et de nous laisser aller au courant jusque chez mon père. A peine avions-nous laissé l'aviron que nous apercevons sur la côte une petite lumière qui brillait à travers trois ou quatre vitres, les seules qui n'avaient encore été remplacées par du papier. Comme habitant de l'endroit, l'on me députe vers cette petite maison pour aller chercher un tison de feu. Je descends sur le rivage et je monte à la chaumière. Je frappe à la porte, on ne me dit pas d'entrer ; cependant j'entre. J'aperçois sur le foyer, placés de chaque côté de la cheminée, un vieillard et une vieille femme, tous deux la tête appuyée dans la main et les yeux fixés sur un feu presque éteint qui n'éclairait que faiblement les quatre murs blanchis de cette maison, si toutefois l'on pouvait appeler cela maison. Je fus frappé de la nudité de cette misérable demeure. Il n'y avait rien, rien du tout, ni lit, ni table, ni chaise. Je salue aussi poliment que me le permettait mon titre de voyageur des pays d'en haut, ces deux *personnages* à figures étranges et immobiles ; politesse inutile, on ne me rend pas mon salut, on ne daigne seulement pas lever la vue sur moi. Je leur demande la permission d'allumer ma pipe et de prendre un petit tison pour mes compagnons qui étaient sur la grève ; pas plus de réponse, pas plus de regards qu'auparavant. Je ne suis ni peureux, ni superstitieux ; d'ailleurs, j'avais déjà eu des aventures de cette nature dans le nord ; eh bien ! n'eût été la honte de reparaitre devant mes compagnons sans feu, eux qui avaient vu et qui voyaient encore la petite fenêtre éclairée, je crois que j'aurais gagné la porte et que je me serais enfui à toutes jambes, tant étaient effrayantes l'immobilité et la fixité des regards de ces deux êtres. Je rassemble, en tremblant, le peu de force et de courage qui me restaient, je m'avance vers la cheminée, je saisis un tison par le bout éteint et je passe la porte.

Chaque pas qui m'éloignait de cette maudite cabane me semblait un poids de moins sur le cœur. Je saute dans mon canot avec mon tison et le passe à mes compagnons, sans souffler mot de ce qui venait de m'arriver : on écri de moi. Chose étrange ! le feu ne brûlait pas plus leur tabac que si c'était été un glaçon.—Nom de Dieu ! dit l'un d'eux, que signifie cela ? ce feu-là ne brûle pas. J'allais leur raconter ma silencieuse réception à la cabane, sans craindre de trop faire rire de moi, puisque le feu que j'en rapportais ne brûlait pas, du moins le tabac, lorsque tout à coup la petite lumière de la cabane éclate comme un immense incendie, disparaît avec la rapidité d'un éclair et nous laisse dans la plus profonde obscurité. Au même instant, on entend des cris de chats épouvantables ; deux énormes matoux, aux yeux brillants comme des escarboucles, se jettent à la nage, grimpent sur le canot, et cela, toujours avec les miaulements les plus effrayants. Une idée lumineuse me traverse la tête :—Jette-leur le tison crierai-je à celui qui le tenait ; ce qu'il fait aussitôt. Les cris cessent, les deux chats sautent sur le tison et s'enfuient vers la cabane, où la petite lumière avait reparu."

Mon oncle avait vingt fois raconté ce fait devant sa famille et devant beaucoup d'autres personnes, mais autant il l'avait raconté de fois, autant il avait trouvé d'incrédules.

Vingt ans après cette aventure, j'étais en vacances chez mon oncle, à la Rivière-des-Prairies : c'était dans le mois d'août ; lui et moi nous fumions sur le perron de sa maison blanche, à contrevents vers. Un cajeu venait de s'arrêter à la côte. Un homme d'une cinquantaine d'années, à figure franche et joviale, venait de laisser le cajeu ; il s'en vient droit à nous, et demande à mon oncle, en le tutoyant et en l'appelant par son nom de baptême, comment il se portait.—Bien, lui dit mon oncle, mais je ne vous reconnais pas.—Comment, lui dit l'étranger, tu ne te rappelles pas Morin ?

A ce nom, comme s'il se fût réveillé en sursaut, mon oncle fait un pas en arrière, puis se jette au cou de Morin. Tout ce que peuvent faire deux amis de voyage qui ne se sont pas vus depuis vingt ans, se fit. Il va sans dire que Morin soupa et coucha à la maison. Durant la veillée, pendant que les deux vieux voyageurs étaient animés à parler de leur jeunesse et de la misère qu'ils avaient eue dans le Nord-Ouest, mon oncle s'arrête tout à coup :—Ah ! Morin, dit-il, pendant que j'y pense, il y a assez longtemps que je passe pour un menteur, conte à la compagnie ce qui nous est arrivé en telle année, t'en rappelles-tu ?—Ma foi, oui, dit Morin, je m'en rappellerai toute ma vie. Et Morin rapporta à la compagnie et devant moi, sans augmentation ni diminution, le fait au moins surnaturel que je vous ai narré. D'où je conclus qu'il ne faut jamais jurer ni douter de rien.

ALPH. POITRAS.

(Extrait du RÉPERTOIRE NATIONAL.)

Bons mots, reparties, etc.

Une belle-mère accourt tout effarée chez M. Pasteur.

— Ah ! monsieur, s'écrie-t-elle, vous seul pouvez me sauver ! Je viens d'être mordue . . . par mon gendre.

A la correctionnelle.

— Pour quel motif avez-vous frappé le plaignant à coups de botte ?

— Il m'avait traité de va-nu-pieds !

Découpé dans l'annonce-réclame d'une agence matrimoniale :

“ Demoiselle à marier, dix-huit ans, jolie, fort instruite, connaissant à fond huit langues, et sachant au besoin retenir la sienne. ”

Castagnac parle des yeux de sa bien-aimée.

— Ah ! mon cher, quelle chaleur ! . . . Rien qu'en regardant le thermomètre elle le fait remonter de trois degrés !

— Eh bien ! où en est votre rhumatisme au bras droit ?

— L'arti, cher docteur. Pendant une bonne heure, je me suis frotté énergiquement le genou gauche avec la mixture que vous m'avez prescrite, et la douleur a disparu.

— Comment, le genou gauche ?

— Oui ; ce petit exercice a rendu à mon bras droit toute son élasticité !

Le docteur, à part :

— C'est bon à savoir !

Aux gestes que lui fait avec la main une femme de la campagne, tapie au fond de sa voiture, un conducteur de char urbain tire le cordon pour arrêter

La femme des champs, qui a cessé ses gestes, ne bouge plus.

— Eh bien, demande le conducteur, vous ne montez pas ?

— Moi, pas du tout.

— Comment ! vous me faisiez des signes ?

— Ah ! c'était pas pour vous arrêter.

— Pourquoi donc alors ?

— C'était pour vous montrer not'maire qui passait là-bas.

Le petit Jacques a huit ans ; il vient passer ses vacances à la maison paternelle.

Voulant juger de ses progrès, son père l'interroge sur la grammaire :

— Qu'est-ce que le mot œuf ?

— C'est un substantif.

— De quel genre est-il ce substantif ?

— Mais, papa, on ne le sait pas encore.

— Comment, on ne sait pas le genre de l'œuf ?

— Certainement non, répond gravement l'enfant ; jusqu'à ce qu'il ait été couvé, on ne sait pas si c'est un coq ou une poule.

On est à table.

—Monsieur Godichon, voulez-vous dépecer la dinde, s'il vous plaît ?

—Non, je vous remercie. L'homme qui dépèce est un fou ou un tourbe et je ne être ni l'un ni l'autre.

—Que voulez-vous dire ?

S'il garde les meilleurs morceaux pour lui-même c'est une canaille ; s'il ne les garde pas c'est un fou et, comme je vous l'ai dit, je ne veux pas me placer dans l'une ou l'autre de ces catégories.

En police correctionnelle.

Le président à l'accusé :

—N'essayez pas de nier ; on vous a surpris dans l'escalier, vous descendiez une pendule.

—Mon président, je voulais la remonter.

—Il pleut beaucoup ce soir.

—En effet.

—J'ai peur qu'on soit obligé de faire comme en Espagne.

—Et que fait-on en Espagne ?

—On laisse pleuvoir.

Pensée d'album :

Le jeune homme vit par goût, l'homme mûr par curiosité, le vieillard par habitude.

Entre concierge et propriétaire :

—Eh bien ! comment allez-vous ce matin, m'sieu Robichon ?

—Madame Greluchet, apprenez qu'un concierge bien élevé ne s'adresse jamais à son propriétaire qu'en parlant à la troisième personne.

—A la troisième personne ! Mais vous êtes la première que je voie de la journée.

Guibollard va trouver un ami.

—Ecoute, lui raconte-t-il, j'ai besoin de deux cents francs pour un créancier exigeant.

—Donne-lui la moitié et promets-lui le reste.

—C'est bien ce que j'ai pensé, mais je ne possède que le reste.

Le gendre et le médecin :

—Eh bien ! docteur, que pensez-vous de l'état de ma belle-mère ? Elle me paraît bien bas....

—Rassurez-vous, mon cher.... Elle souffre d'un asthme, et c'est un brevet de longévité.

—Oh !.... vous la guérirez, n'est-ce pas ?....

A l'hôpital militaire :

—Oh vous sentez-vous mal, jeune soldat ?

—Au régiment, major.

L'autre matin Calino va trouver son curé.

—Je voudrais faire publier mes bans.

—Tu as donc une femme en vue ?

—Evidemment.

—Mais, malheureux, on ne se marie pas dans ce moment-ci, nous sommes en carême.

—Oh ! m'sieu le curé, ma fiancée est si maigre.

Fin de conversation :

—Lui, il est tellement menteur....qu'on ne peut pas même croire le contraire de ce qu'il dit !

Quelle différence y a-t-il entre un affront et une assiette ?

—C'est qu'on l'essuie toujours avant de le laver, tandis que pour une assiette c'est tout le contraire.

Un voyageur monte dans sa chambre, priant le garçon de le réveiller pour qu'il puisse prendre le premier train.

Le lendemain matin, le voyageur est réveillé par des coups redoublés frappés à sa porte.

—Qu'est ce ? s'écrie-t-il.

—C'est-y vous, monsieur, qui devez prendre le train de cinq heures vingt-cinq ?

—Oui.

—Eh bien ! vous pouvez dormir tranquille, le train est parti.

A l'école primaire.

L'instituteur, expliquant la grammaire française.—Les noms en *al* prennent *aux* au pluriel. Exemple : animal. Comment ce mot fait-il au pluriel ?

Toute l'école, en chœur.—Animalaux !

L'instituteur, furieux.—Animalaux vous-mêmes, tas d'imbéciles !

A la correctionnelle :

—Accusé, qu'avez-vous à ajouter pour votre défense ?

—Mon président, faites comme si c'était pour vous !

Calino, traînant après lui sa femme et son fils, se précipite l'autre jour, tout essouffé, dans une petite gare

Madame jette un coup d'œil sur l'horloge et pousse un cri d'effroi.

—l'u avais bien besoin de nous faire tant presser ! dit-elle tout en colère à son mari. Encore un grand quart d'heure à attendre le train ! Est-ce assez ennuyeux !

—La belle affaire ! a répondu sérieusement Calino. Un quart d'heure à trois, ce n'est que cinq minutes pour chacun.

Quelqu'un venait de prêter de l'argent à un garçon.

—Faites-moi votre reconnaissance, dit le prêteur.

—O mon ami, ma reconnaissance sera éternelle !

HOROSCOPES.

—:0:0:—

JANVIER.—Les personnes qui naissent dans ce mois sont d'une constitution faible mais vivent longtemps ; elles sont industrieuses et réussissent dans toutes leurs entreprises. Les filles sont d'une forte constitution, bonnes et aimables.

FÉVRIER.—Ceux qui naissent dans le mois de Février sont probes, constants, discrets, entreprenants et passionnés pour les grandes affaires, dans lesquelles ils réussissent généralement.

MARS.—Bonté, franchise, générosité, économie et travail, telles sont les qualités qui distinguent les personnes qui naissent dans ce mois.

AVRIL.—Ceux qui naissent en Avril ont plus de bon sens que d'esprit ; ce sont des amis fidèles, patients et zélés. La vue d'une bonne action les rend heureux, celle d'une mauvaise les remplit d'indignation.

MAI.—Ceux qui naissent dans ce mois sont passionnés pour les sciences, les arts et les lettres : leur caractère manque de fermeté ; au physique, ils ne sont ni beaux ni laids.

JUIN.—Bon cœur, caractère excellent, aimant l'instruction et faisant honneur à leurs affaires tels sont au moral ceux qui naissent dans le mois de Juin. Leur taille est petite et ils sont enclins à la maladie, surtout aux affections de poitrine, auxquelles ils succombent avant leur quarantième année.

JUILLET.—Ceux qui naissent dans ce mois ont l'esprit peu ouvert, mais ils sont doués d'une grande douceur de caractère ; ils sont ennemis des contestations, et ne transigent jamais avec la lâcheté et le déshonneur. Les filles sont modestes et d'un esprit pénétrant.

AOUT.—Ceux qui naissent dans ce mois joignent à la beauté de leurs traits une grande douceur de caractère ; ils sont affables, obligeants, mais mélancoliques et parfois boudeurs.

SEPTEMBRE.—Ceux qui naissent en Septembre sont d'un caractère changeant et peu discrets. Ils ont la passion des voyages et des aventures.

OCTOBRE.—Ceux qui naissent dans ce mois sont intelligents, mais d'une humeur sombre, acariâtres, vindicatifs et altiers. Ils recherchent les jouissances terrestres et la bonne société. Ce sont des modèles d'économie, surtout les personnes du sexe.

NOVEMBRE.—Les personnes nées dans le mois de Novembre sont d'un extérieur charmant, polies dans leurs manières, aimantes, propres, de belle taille et d'un physique avantageux. S'il leur arrive d'être exposées aux coups de la fortune, leur esprit ingénieux ne tarde pas à les faire triompher.

DÉCEMBRE.—Ceux qui naissent dans ce mois sont d'un tempérament faible et délicat, susceptibles et colères, mais très discrets. Ils ont l'esprit intelligent et subtil et la figure assez agréable.

A. BAYARD,

— ARTISTE —

PORTRAITS

DE TOUT GENRE

A L'HUILE,

COULEURS A L'EAU,

PASTEL,

ENCRE DE CHINE,

CRAYON, Etc., Etc.

177, RUE ST-CONSTANT

MONTREAL.

— L A —

LOTTERIE

De la Province de Quebec

(Autorisée par la Législature)

VALEUR DES LOTS

\$52,740.00

Tous les lots sont tirés

A chaque tirage.

Les tirages ont lieu tous les

1er et 3me mercredis

de chaque mois.

Rappelez-vous

QUE LE GROS LOT EST DE

≡ \$15,000.00

Prix du Billet - - \$1.00

11 Billets pour - - \$10.00

LE GÉRANT,

S. E. LEFEBVRE,

81, rue ST-JACQUES, Montréal, Can.

— POUR —

\$1	}	Vous	{	\$15,000	
				pouvez	5,000
				gagner	2,500
					1,250



Il y a aussi un grand nombre de lots de \$5, \$10, \$15, \$25, \$50, \$250 et \$500, au total de \$28,990.



N'oubliez pas que votre billet, gagnant un lot quelconque parmi les lots tirés un par un, peut aussi gagner un des lots approximatifs de \$25, \$15 et \$10, et avoir droit en outre à un lot de \$5, s'il se termine par les deux derniers chiffres de l'un des deux premiers gros lots.



L. E. N. PRATTE

IMPORTATEUR DE

Pianos * et * d'Orgues

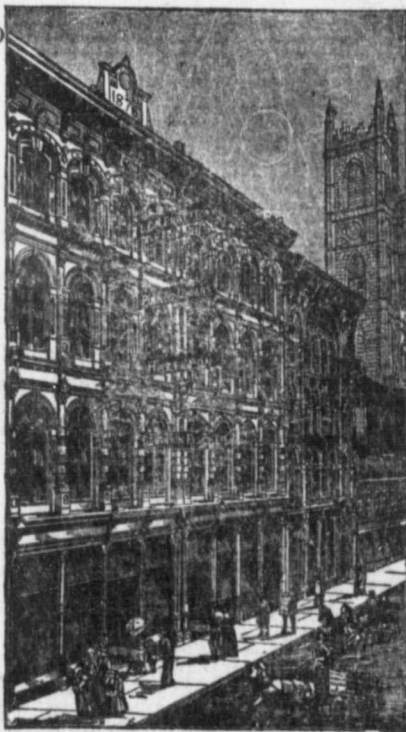
Fournisseur des Principaux Artistes de Montréal

HAZELTON,
N. Y.

KRANICH
& BACH
N. Y.

DOMINION
Piano and
Organ Co.

BERTIN
Piano Co.



FISCHER,
N. Y.

LYON
& HEALY,
CHICAGO.

ÆOLIAN
ORGAN CO
N. Y.

Instruments
d'occasion
de tous prix.

17
4522x2c

LE PLUS GRAND ASSORTIMENT EN CANADA

— AUX PLUS BAS PRIX —

N'achetez pas ailleurs avant de venir visiter mon établissement et de demander
les catalogues illustrés.

No 1676, rue Notre-Dame, Montreal

rep



Y

00101

入

000

'A

入

—

1

SC